



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le mercredi 28 août 2019 — Vol. 45 N° 17**

Consultations particulières sur le projet de loi n° 15 — Loi sur la Société  
de développement et de mise en valeur du Parc olympique (2)

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2019**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 28 août 2019 — Vol. 45 N° 17

### Table des matières

Auditions (suite)	1
Héritage Montréal	1
Stade Saputo	8
Institut national du sport du Québec (INS Québec)	15
Régie des installations olympiques (RIO)	23
Centre Pierre-Charbonneau	32
Alouettes de Montréal	40
Regroupement des événements majeurs internationaux du Québec (REMI)	48
Mémoire déposé	55

### Intervenants

Mme Claire Isabelle, présidente

Mme Caroline Proulx

Mme Chantale Jeannotte

M. Frantz Benjamin

M. Vincent Marissal

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Émilie Foster

M. Sylvain Lévesque

Mme Suzanne Blais

Mme Marie-Claude Nichols

M. Éric Girard

\* M. Michel A. Tremblay, Héritage Montréal

\* M. Kevin Gilmore, Stade Saputo

\* M. Tom Quinn, INS Québec

\* M. Gaëtan Robitaille, idem

\* M. Michel Labrecque, RIO

\* Mme Maya Raic, idem

\* M. Pierre Le Breux, Centre Pierre-Charbonneau

\* M. Denis Kemp, idem

\* M. Patrick Boivin, Alouettes de Montréal

\* M. Martin Roy, REMI

\* Témoins interrogés par les membres de la commission



Le mercredi 28 août 2019 — Vol. 45 N° 17

**Consultations particulières sur le projet de loi n° 15 — Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (2)**

*(Neuf heures trente et une minutes)*

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Nous allons commencer. À l'ordre! Attention, nous commençons. Bonjour, tout le monde. Alors, comme nous avons le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle qui ont un appareil cellulaire de bien l'éteindre.

La commission est réunie afin de procéder aux consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, la Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements aujourd'hui?

**La Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. M. Girard (Lac-Saint-Jean) remplace M. Allaire (Maskinongé); M. Jacques (Mégantic) remplace M. Bélanger (Orford); Mme Nichols (Vaudreuil) remplace M. Derraji (Nelligan); M. Benjamin (Viau) remplace Mme Sauvé (Fabre); M. Marissal (Rosemont) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) remplace Mme Richard (Duplessis).

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Parfait. Merci. Comme nous continuons sur la commission que nous avons commencée hier, il n'y a pas de remarques préliminaires.

**Auditions (suite)**

Nous commençons immédiatement à entendre M. Michel Tremblay, membre du conseil d'administration et président comité patrimoine d'Héritage Montréal. Alors, M. Tremblay, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes, mais je vous demande avant de vous représenter. Merci.

**Héritage Montréal**

**M. Tremblay (Michel A.) :** Merci, Mme la Présidente. Mesdames et messieurs de la commission, bonjour. Je m'appelle Michel Tremblay. Donc, je suis ingénieur de formation et membre du conseil d'administration d'Héritage Montréal. Je préside également un des comités du conseil, le Comité patrimoine et aménagement, qui a préparé le mémoire que je vous présente ce matin.

Héritage Montréal, c'est un organisme à but non lucratif indépendant, qui oeuvre à la reconnaissance et à la protection du patrimoine bâti, urbain et paysager. Héritage Montréal agit surtout dans la grande région métropolitaine de Montréal avec des activités éducatives et des interventions publiques sur des enjeux de patrimoine bâti et de développement urbain.

Le Parc olympique, c'est du grand patrimoine moderne, grand en termes d'échelle évidemment, mais grand surtout par sa nature et son architecture. Je pense que Docomomo Québec, dans son étude du Parc olympique, le démontre bien et présente la valeur patrimoniale du site en quatre volets. Il y a une valeur historique. Montréal a quand même tenu des Jeux olympiques, ce n'est pas rien. Il y a une valeur architecturale. Il y a eu beaucoup d'innovation technique dans ce qui a été construit. Il y a une valeur urbaine aussi. En plaçant le Parc olympique dans l'est de Montréal, l'administration municipale avait posé un grand geste de développement urbain. Finalement, il y a une valeur emblématique. Le stade, c'est une présence monumentale qui domine tout l'est de l'île de Montréal, c'est même devenu un symbole de la ville, un symbole de Montréal.

Donc, pour Héritage Montréal, il est important que la gouvernance qui se met en place pour encadrer la gestion et le développement du Parc olympique soit à même de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine public exceptionnel. Nous croyons que la gouvernance doit favoriser l'atteinte de plusieurs objectifs.

Premièrement, il faut s'assurer que l'ensemble pourra être transmis en bon état aux générations futures. Les investissements en pérennité qui sont nécessaires doivent être réalisés. C'est bien connu, à court terme, la priorité est de doter le stade d'un nouveau toit performant.

Deuxièmement, il faut aussi assurer la maintenance et la mise à jour régulière des installations et des équipements afin qu'ils demeurent pertinents et qu'ils servent. Et là-dessus je voudrais souligner l'excellent travail qui est fait par la RIO avec la rénovation très réussie du centre sportif et les travaux sur la tour, qui est vraiment magnifique maintenant avec l'aménagement de bureau.

Troisièmement, afin de protéger l'esprit du lieu et l'unité de l'ensemble, il faut éviter l'ajout de constructions qui ne sont pas liées aux fonctions premières du site, des fonctions qui sont le sport, l'événementiel et les sciences de la nature. Des constructions non essentielles pourraient l'altérer sur le plan patrimonial ou paysager, voire hypothéquer le développement futur du site en lien avec ses fonctions premières. En particulier, Héritage Montréal est d'avis qu'il faut éviter toute nouvelle construction significative qui serait liée à des activités commerciales ou hôtelières et qui pourraient être réalisées ailleurs.

Enfin, quatrièmement, il faut faciliter une meilleure intégration du Parc olympique au milieu dans lequel il s'insère, en particulier le long des rues Sherbrooke et Pierre-de-Coubertin.

Pour atteindre ces objectifs, la nouvelle gouvernance doit non seulement reposer sur une nouvelle loi constitutive, tel qu'il est proposé, mais aussi être appuyée et complétée par d'autres mécanismes qui vont au-delà du projet de loi, et sur lesquels je vais revenir.

Bon. Le projet de loi lui-même, nous l'appuyons. La loi qui est proposée donnera à la nouvelle société d'État l'encadrement et les pouvoirs nécessaires pour accomplir sa nouvelle mission de développer, gérer, promouvoir et exploiter le Parc olympique. C'est une mission qui est tournée vers l'avenir.

Héritage Montréal constate aussi avec satisfaction que la mission proposée inclut la protection, le maintien et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique du Parc olympique. Cette inclusion de la dimension patrimoniale au niveau de la mission même démontre l'importance qu'on lui accorde et pourra orienter les choix de développement.

Élément digne de mention, c'est la création d'un comité des immobilisations. C'est un comité qui permettra d'assurer un suivi serré des projets de maintien des actifs et de bien analyser les enjeux. Héritage Montréal estime qu'il est essentiel de créer un tel comité, considérant la nature exceptionnelle de l'architecture du stade.

Pour l'aider dans sa mission, le comité des immobilisations devra s'adjoindre une expertise en patrimoine moderne. Nous irons même jusqu'à recommander la constitution d'un comité expert en patrimoine. Il faut inclure la dimension patrimoniale en amont des projets pour bien les orienter. Nous pouvons témoigner de l'utilité d'un tel comité puisque nous avons fait partie d'un comité-conseil sur la qualité architecturale du nouveau pont Samuel-De Champlain à la demande du gouvernement fédéral. Nous participons aussi à un comité sur la réaffectation d'hôpitaux patrimoniaux à la demande de la Société québécoise des infrastructures.

Les dispositions de la nouvelle loi nous semblent adéquates. La société sera, entre autres, soumise aux règles édictées par la loi sur les sociétés d'État, donc nous n'avons pas de commentaire particulier à formuler sur ces modalités, sauf peut-être la question du financement. La nouvelle société doit disposer du financement nécessaire à ses investissements à pérennité. Le projet de loi prévoit que la nouvelle société finance ses activités par les revenus qu'elle perçoit, ça, c'est l'article 35, et par des emprunts, c'est l'article 37. Mais on constate que, dans les états financiers de la RIO, celle-ci reçoit également des subventions du gouvernement. Donc, nous suggérons de prévoir que la nouvelle loi puisse... prévoit que la nouvelle loi... c'est-à-dire suggérons de prévoir dans la loi que le gouvernement puisse aussi verser des subventions de fonctionnement à la nouvelle société.

Je mentionnais plus tôt que la gouvernance du Parc olympique devait aller au-delà d'une réforme de sa loi constitutive. Héritage Montréal croit qu'elle doit aussi inclure le classement des installations. Au niveau municipal, le Parc olympique est considéré comme secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle, et le stade est lui-même qualifié d'immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle. Toutefois, ni l'un ni l'autre ne bénéficie d'un statut de protection provincial ou fédéral. C'est assez étonnant pour un ensemble de cette importance.

Le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Viau, Pierre-de-Coubertin et Pie-IX est occupé et géré par plusieurs organisations publiques et privées, chacune ayant sa mission, ses objectifs de développement et son contexte d'affaires particulier. Il serait important de reconnaître officiellement que le stade et le Biodôme sont les éléments architecturaux et paysagers principaux du quadrilatère et que les autres bâtiments et aménagements doivent leur être subordonnés. L'aréna Maurice-Richard, le Centre Pierre-Charbonneau, dont l'histoire est aussi associée aux Jeux olympiques de 1976, mériteraient également une certaine protection.

• (9 h 40) •

Il faut s'assurer que tout projet dans le quadrilatère, même un projet qui serait initié par le Parc olympique, en fait tous les projets, soit soumis à l'approbation d'une autorité gouvernementale compétente en matière de patrimoine, et indépendant, et dont le but premier est d'assurer la protection de l'ensemble.

Héritage Montréal recommande donc que le Parc olympique, incluant le stade et le Biodôme, soit classé comme site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le Parc olympique serait alors doté d'un plan de conservation et d'une aire de protection. Le plan de conservation pourrait utiliser comme base l'étude patrimoniale de Docomomo et s'inspirer de ceux réalisés pour d'autres stades olympiques dans le monde. Une expertise dans le domaine sera nécessaire, et le Conseil du patrimoine culturel du Québec serait appelé à y contribuer.

Pour l'aire de protection, il faudrait penser à une façon de ne pas se limiter aux 152 mètres qui sont prescrits dans la Loi sur le patrimoine culturel. On fait face ici à un défi d'échelle. Le stade domine tout l'est de la ville, et c'est peut-être un peu court. Une piste de solution serait peut-être d'établir une collaboration avec la ville de Montréal, qui est responsable du plan d'urbanisme, et d'inscrire ce lien au plan de conservation. Héritage Montréal offre toute sa collaboration et son expertise au gouvernement pour faciliter le classement des installations.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Je vous invite à conclure.

**M. Tremblay (Michel A.) :** Merci, je conclus. Un dernier outil, en terminant, pour compléter la gouvernance, ce serait un mécanisme de concertation, le quadrilatère étant occupé par plusieurs propriétaires et gestionnaires. Il faut permettre d'assurer un développement harmonieux de l'ensemble et une meilleure intégration au milieu environnant. Héritage Montréal propose une table de concertation sur le modèle de celle du Mont-Royal à cette fin.

Je vous remercie beaucoup.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Merci pour votre exposé. Nous y allons maintenant avec la ministre. On commence la période d'échange, alors nous y allons avec la ministre. Vous avez 16 min 30 s.

**Mme Proulx (Berthier) :** Merci, M. Tremblay. Tout un exercice de résumer un mémoire aussi impressionnant de la part d'Héritage Montréal. Merci de l'avoir fait, merci de votre présence.

Quelques questions. Dans votre mémoire, au sujet de la gouvernance, quand vous citez qu'Heritage Montréal constate que la mission proposée inclut évidemment, donc, protection, maintien, mise en valeur du patrimoine architectural et historique du Parc olympique, vous vous en déclarez d'ailleurs satisfait, vous dites : « Cette inclusion de la dimension patrimoniale au niveau de la mission [...] montre l'importance et pourra orienter le choix de développement. » Vous en avez fait part, donc, dans votre laïus, orienter le choix de développement. Mais, selon vous, qu'est-ce qui devrait être priorisé, à la lumière où vous dites qu'on doit orienter les choix de développement en lien avec le patrimoine architectural et l'histoire du Parc olympique? Comment vous départagez tout ça?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Prioriser... C'est sûr que l'élément dominant du quadrilatère, c'est le stade lui-même, c'est les vues sur le stade. C'est une composition architecturale de l'architecte Roger Taillibert. Il faut veiller à conserver l'homogénéité de tout ça, que ce soit cohérent. Donc, il ne faut pas, si je puis dire, porter ombrage au stade et au Biodôme dans les projets de développement. Donc, je ne peux pas me prononcer sur des projets spécifiques, puisque je n'en connais pas. C'est donc un mécanisme qu'on met en place pour étudier des projets futurs, étudier des orientations pour faire en sorte que le stade et le Biodôme soient bien protégés.

**Mme Proulx (Berthier) :** C'est ce à quoi vous faisiez référence dans votre laïus, là, les constructions que vous dites non essentielles?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Oui, non essentielles...

**Mme Proulx (Berthier) :** La stratégie de développement comprend la mise en valeur du Parc olympique. Mais, dans la stratégie de développement économique, à travers, donc, ce projet de loi n° 15 là, vous dites qu'il y a des constructions qui sont non essentielles. Pouvez-vous en nommer quelques-unes qui, selon vous, seraient non essentielles, mais qui répondent, donc, à ce projet de loi de développement?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Je pense que l'exemple qu'on a connu d'un développement non essentiel, c'est le cinéma. Le Cinéma Starcity, qui est dans le quadrilatère, n'a rien à voir avec les installations olympiques, et je pense que, si on avait à se prononcer aujourd'hui, probablement que ça ne se ferait pas. Donc, il faut éviter des développements de ce type-là, qui n'ont pas rapport avec la mission du site.

On entend souvent « la fonction hôtelière ». Est-ce qu'un hôtel doit absolument être là? Je ne pense pas, parce que des endroits pour mettre des hôtels dans l'est de Montréal, il y en a beaucoup. Il y a des rues qui ont des fonctions commerciales, la rue Sherbrooke, il y a la rue Ontario, la rue Sainte-Catherine, qui sont plus bas. Il y a des façons de développer ces fonctions-là qui sont accessoires, je dirais, ailleurs que sur le site, de façon à ne pas hypothéquer le site du quadrilatère pour des projets futurs qui seraient liés à la mission.

Je pourrais imaginer... Par exemple, Espace pour la vie veut ajouter un nouveau musée sur les dinosaures, tiens, la paléontologie, parce que ça serait complémentaire avec ses autres musées, avec le Planétarium, l'Insectarium, le Jardin botanique. Pour moi, ça, c'est des fonctions qui... c'est une fonction qui est dans la continuité du site, et je pense qu'on pourrait essayer de l'accommoder, toujours en respectant l'architecture du stade et du Biodôme, donc façon de ne pas interférer avec ces éléments-là.

**Mme Proulx (Berthier) :** Vous parlez également, M. Tremblay, dans votre mémoire, la nécessité de procéder au classement des installations. J'aimerais avoir un peu plus de détails là-dessus. Au mémoire, vous dites qu'au niveau municipal le Parc olympique est considéré comme un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et le stade est lui-même qualifié d'immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Vous ajoutez que, toutefois, ni un ni l'autre ne bénéficie d'un statut de protection provincial ou fédéral, ce qui vous étonne beaucoup, à la lecture de votre mémoire. J'aimerais vous entendre un peu davantage là-dessus, sachant très bien, évidemment, que ça relève du ministère de la Culture et des Communications de classer de tels monuments.

**M. Tremblay (Michel A.) :** Peut-être que le terme « fédéral » a pu surprendre. Il n'y avait pas d'intention dans ça. C'est simplement que, dans le domaine du patrimoine, on a, des fois, des statuts de protection qui sont de juridiction fédérale, comme dans les gares de train, par exemple. Donc, il ne faut pas y voir de mauvaise intention dans ça.

Je crois qu'effectivement le classement et la culture, c'est de juridiction provinciale. Donc, on ne parle plus d'un statut provincial. Est-ce qu'un statut municipal serait suffisant? On ne pense pas. Les municipalités, des fois, accordent un statut et, des fois, peuvent le modifier, peuvent l'enlever. Ce n'est pas un statut de protection qui est suffisamment fort, et on pense qu'un statut provincial, avec un mécanisme très rigoureux, nous donne une meilleure protection, avec le Conseil du patrimoine culturel qui est dans le portrait, qui évalue des projets. On se sent plus à l'aise avec cette approche-là. C'est pour ça qu'on recommande un classement au niveau provincial.

**Mme Proulx (Berthier) :** J'ai une impression que ça complexifierait un peu le processus. Dans le laïus du projet de loi, on parle de développement et de mise en valeur. Donc, on a un souci, au gouvernement du Québec, à la RIO, évidemment, et c'est la première fois qu'un tel libellé est présenté, pour, justement, démontrer de façon très, très claire qu'on a à coeur le développement, mais la mise en valeur de cet édifice exceptionnel, qui est le plus grand symbole touristique non seulement de Montréal et du Québec. On a entendu parfois des histoires assez complexes lorsqu'un bâtiment est cité ou nommé.

**M. Tremblay (Michel A.) :** Je dirais, ça impose un fardeau, c'est certain, mais je pense que c'est nécessaire de le faire. Si on veut vraiment faire un bon travail et ne pas faire n'importe quel projet de développement, il faut que le fardeau soit élevé, il faut que les projets soient de qualité, parce qu'on ne peut pas se tromper dans ça. On n'a pas le droit de se tromper. Ça peut être plus long, ça peut prendre un mois, deux mois de plus, ce n'est peut-être pas si grave que ça, étant donné l'importance des enjeux.

**Mme Proulx (Berthier) :** Je vous entends très bien, M. Tremblay. Soyez assuré qu'avec la direction générale de monsieur, ici, on ne fera pas n'importe quoi, pour rassurer la population du Québec. On a vraiment à coeur, évidemment, le développement, mais toute la mise en valeur du Parc olympique. C'est très, très cher au gouvernement du Québec et évidemment à M. Labrecque.

Mme la Présidente, je vais me tourner, donc, vers mes confrères à ce moment-ci.

**Mme Isabelle :** Parfait. Merci. Est-ce qu'il y a des députés qui veulent intervenir? Alors, est-ce qu'il y a des députés qui veulent intervenir?

• (9 h 50) •

**Mme Jeannotte :** ...oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, la députée de Labelle.

**Mme Jeannotte :** J'aimerais vous entendre davantage dans ce contexte-là de la préservation du patrimoine. Comment, à ce moment... C'est dans le comment, hein? C'est toujours... Le diable est dans les détails. Mais j'aimerais ça vous entendre parce que... Étant donné qu'on a à coeur le souci du développement, quand même, comment est-ce qu'on pourrait concilier à ce moment-là le patrimoine et le développement? Vous en avez donné déjà une partie, de la réponse. Mais ça serait intéressant de vous entendre quand même encore élaborer là-dessus, si vous me le permettez.

**M. Tremblay (Michel A.) :** Comment concilier la protection du patrimoine et le développement? Je ne vois pas de contradiction entre les deux. Il y a moyen de faire l'un et l'autre. Suffit que les projets de développement soient compatibles avec les installations en place. Et voilà. C'est difficile pour moi d'élaborer un peu plus parce qu'on n'a rien de précis, là.

**Mme Jeannotte :** Je vais poser différemment la question. Quel impact, dans le fond, au niveau du patrimoine architectural pourrait avoir une augmentation de l'offre commerciale et de l'hébergement autour des installations du parc? Si on y va comme ça, là, est-ce que ça vous parle davantage?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Si on parle de services de restauration, des trucs comme ça, pour moi, ça fait partie des activités accessoires normales du site. Il n'y a pas d'incompatibilité avec ça. J'ai de la misère à imaginer qu'un restaurant pourrait défigurer le Stade olympique. Ça ne peut juste pas arriver, à moins de mettre des bannières en haut du mat ou des trucs comme ça, mais, connaissant M. Labrecque, je sais qu'il ne ferait pas des choses comme ça. Donc, ça, ça ne me préoccupe pas beaucoup.

Donc, on parle de construction de petite dimension. Ça ne serait sûrement pas des choses qui seraient figées pour l'éternité, tu sais. À la limite, on peut les enlever, les modifier. Ce genre de chose là ne causerait pas de problème. Là où il y a un problème, c'est si on fait une construction de grande dimension, je reviens toujours avec l'hôtel, donc une construction en hauteur, là il y a un problème, parce que ça détruit l'harmonie du site et ça vient polluer, si je puis dire, la conception générale.

**Mme Jeannotte :** Et puis, outre, dans le fond, là, le fameux statut, là, qui serait provincial, de quelle façon le projet de loi pourrait favoriser la préservation du patrimoine, dans le fond, architectural du Parc olympique, selon vous?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Excusez-moi, pourriez-vous...

**Mme Jeannotte :** Outre le fameux statut que vous préconisez dans votre mémoire, de quelle façon le projet de loi pourrait favoriser la préservation du patrimoine architectural du Parc olympique?

**M. Tremblay (Michel A.) :** C'est ce que je présentais quand je disais que c'est des outils additionnels au projet de loi. Je ne pense pas... en tout cas, le projet de loi n'est peut-être pas l'outil qui permet de répondre à tous les objectifs. Le projet de loi, c'est la loi constitutive de la société. Donc, la société va avoir ses objets, sa gestion et ses projets. Avec le classement, on fait intervenir un regard indépendant, une autorité indépendante, une autorité experte en matière de patrimoine pour regarder ces projets-là qui vont être présentés par la RIO... pardon, par la nouvelle société du Parc olympique, pour s'assurer que c'est compatible avec la protection de la valeur patrimoniale du quadrilatère.

**Mme Jeannotte :** Pas d'autre question. Est-ce que mes collègues ont d'autres questions, peut-être?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Est-ce qu'il y a d'autres questions? Non? Oui. Alors, la ministre. Mme la ministre.

**Mme Proulx (Berthier) :** Merci, Mme la Présidente. Je reviendrais, M. Tremblay, sur le financement auquel vous avez fait référence dans votre laïus, sur les revenus, les emprunts et la fameuse subvention d'équilibre. Aujourd'hui, avant



que... on ne présumera pas de l'adoption du projet de loi n° 15, les revenus de la Régie des installations olympiques sont d'environ 60 %, 40 % en subvention d'équilibre, qui est autour de 17 millions de dollars. Je veux juste préciser aux membres de la commission, ici, qu'il n'y a pas eu d'indexation de cette subvention d'équilibre là depuis très, très longtemps, plus d'une décennie, et qu'avec le projet de loi n° 15 ce que la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique et le gouvernement du Québec, comme bon gestionnaire, avec ses sociétés d'État... souhaitons qu'il y ait 85 % des revenus qui soient générés par la nouvelle société, et que la subvention d'équilibre du gouvernement du Québec puisse, à terme, arriver aux alentours de 15 %. C'est vraiment l'objectif, à terme, de la création de cette nouvelle société. Quand on parle de développement, c'est justement ça, qu'elle puisse avoir pleine capacité d'aller générer des revenus. On le sait, avec le remplacement, à terme, de la toile du Stade olympique, on pourra passer d'un 172 jours... — c'est ça, Michel? — 178 jours par année, donc, pour pouvoir opérationnaliser sur 365 jours, d'où ces chiffres-là, là, qu'on vous amène, M. Tremblay, ce matin sur le 85.15. Je ne sais pas s'il y a un commentaire additionnel que vous souhaitez...

**M. Tremblay (Michel A.) :** Non, en fait, c'était purement une technicalité. J'avais l'impression que le projet de loi ne parlait pas de ces subventions comme faisant partie des revenus possibles de la société, donc on faisait simplement le mentionner. Mais peut-être que, dans le vocabulaire gouvernemental, les avances du gouvernement, ça peut être des subventions. Écoutez, il ne faudrait pas trop s'attarder sur les technicalités pour ça.

Mais je suis satisfait de voir qu'il y a des sommes qui sont prévues, il y a une continuité au niveau des subventions pour le Parc olympique, parce que le sous-financement, c'est toujours une grande source d'inquiétude pour la conservation du patrimoine. On l'a vu dans le système scolaire, il y a des écoles qui sont à reconstruire parce qu'elles ont manqué d'investissement en pérennité. Donc, on veut s'assurer qu'il y a les investissements, les sommes nécessaires pour le maintien des installations olympiques à long terme.

**Mme Proulx (Berthier) :** Bien, M. Tremblay, merci infiniment. Merci de vous être présenté aujourd'hui, très éclairant votre mémoire, merci. Merci beaucoup. C'est bon pour nous.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** La députée de Labelle aurait une question, et il reste une minute.

**Mme Jeannotte :** Bien, dans le fond, j'aimerais ça vous entendre sur le verdissement. Si on y allait avec le verdissement de l'esplanade, du parc, est-ce que ça dénaturerait le caractère patrimonial, ça?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Non, je ne pense pas que ça le dénature, même... il faut voir le... Vous savez, l'architecture moderne, contemporaine, on regarde le style international, tout ça, c'est une architecture qui est évolutive dans le temps. Et, bon, il y a des considérations aujourd'hui, comme les îlots de chaleur, dont il faut prendre compte. Et, s'il y a du verdissement sur le site, ce n'est qu'une amélioration. Et il y a même une continuité avec le parc Maisonneuve, avec le Jardin botanique, donc ça nous fait une plus grande masse verte. Et je trouve qu'au niveau de l'intégration du Parc olympique avec son voisin au nord ce serait réussi.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Merci pour l'échange. Nous allons maintenant céder la parole aux députés de l'opposition officielle, alors avec les députés de Vaudreuil et de Viau.

**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Vous avez 11 minutes. On s'en rappelle, vous avez 11 minutes.

**M. Benjamin :** Merci. Merci, Mme la Présidente. Donc, bonjour à tous les membres de la commission. Donc, merci, M. Tremblay pour votre présentation.

Donc, ma première question. Depuis 1975, Héritage Montréal fait la promotion du patrimoine architectural historique, naturel et culturel du Grand Montréal. Dans votre mémoire, je vous ai beaucoup entendu sur la nécessité de protéger le bâtiment, donc le patrimoine architectural, mais, comme d'autres groupes qui ont été présents hier, je vous ai peu entendu sur le patrimoine sportif. Est-ce que vous avez pu réfléchir là-dessus?

• (10 heures) •

**M. Tremblay (Michel A.) :** Sur le patrimoine sportif, effectivement, il est important. Je pense que la commémoration des Jeux olympiques, c'est une chose essentielle sur le site. Il y a déjà des plaques, il y a déjà un musée, hein? On peut l'appeler comme ça, ou un centre d'interprétation sur les Jeux olympiques qui se sont tenus. Donc, ça, ça doit se poursuivre.

Et, le Parc olympique, la nouvelle société peut avoir un rôle à jouer, en fait doit avoir un rôle à jouer dans la commémoration des grands événements sportifs comme les Jeux olympiques.

Vous savez, sur ce sujet-là, le Parc olympique n'est pas le seul endroit qui a reçu des activités sportives lors des Jeux olympiques. Il y a aussi d'autres centres, à Montréal, qui en ont reçu. Par contre, le lieu principal, ça demeure quand même le Parc olympique. C'est le phare qui... Et on peut facilement imaginer qu'il y aurait d'autres activités ou un plus grand volume d'activités de commémoration, muséales par exemple, sur le site pour célébrer l'héritage olympique.

**M. Benjamin :** Au niveau de la gouvernance, vous semblez amener... Vous avez amené une idée assez neuve, donc, au niveau de la gouvernance, c'est qu'à côté... Est-ce que je dois comprendre que vous proposez... qu'à côté du comité des immobilisations vous proposez qu'il y ait un autre comité expert en patrimoine, ou, du moins, c'est ce comité des immobilisations qui deviendrait, selon vous, un comité expert en patrimoine?

**M. Tremblay (Michel A.) :** J'en faisais un comité séparé parce que, le comité des immobilisations, on pense qu'il doit comprendre une expertise en patrimoine dans ses membres, mais il y a sûrement d'autres expertises qui sont requises, en architecture, en ingénierie, en gestion de projet. Donc, je ne verrais pas le comité des immobilisations composé uniquement d'experts en patrimoine.

Par contre, d'avoir un seul expert en patrimoine, ce n'est peut-être pas beaucoup. C'est pour ça qu'on propose d'avoir un comité expert sur les questions de patrimoine et d'architecture.

**M. Benjamin :** Vous comprendrez que la consultation que nous menons actuellement vise autour d'une nouvelle instance qui est une société de développement et de mise en valeur. Sur l'aspect du développement, vous avez... Vous êtes beaucoup intervenu sur le quadrilatère, donc, autour duquel se trouve actuellement le Parc olympique, mais on va déborder un petit peu, si vous permettez, puisque d'autres groupes l'ont fait lors de leurs mémoires.

Quelle est votre vision? Par exemple, quels seraient les liens entre le Jardin botanique, qui est de l'autre côté de la rue... Pourquoi est-ce que le Jardin botanique ne se retrouverait pas intégré à cette vision que vous nous proposez aujourd'hui?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Je ne vois pas de conflit dans ce que vous proposez. Le Jardin botanique est déjà... Il y a déjà un certain maillage entre les deux sites, ne serait-ce que par le Biodôme et le Planétarium. Il y a déjà un lien sous le viaduc de la rue Sherbrooke. Il y a déjà une continuité. Donc, on peut circuler d'un à l'autre à pied, sans traverser de rue.

Donc, je ne vois pas d'incohérence ou d'incompatibilité à ce qu'il y ait un maillage encore plus fort entre les deux sites, surtout, pour reprendre ce que madame proposait tantôt, avoir un plus grand verdissement du site, qui va aider à réduire les îlots de chaleur. Et, honnêtement, je pense que les gens aussi préfèrent marcher dans un environnement verdoyant plutôt que sur du béton. En fait, tout ça va très bien ensemble.

**M. Benjamin :** À l'est, maintenant, à l'est de ce quadrilatère, donc c'est à l'est de la rue Viau... Hier, je posais la question à un autre intervenant. Il y a à peu près deux... Il y a deux ou trois terrains qui sont en friche qui seraient peut-être sujets à un développement ou à une forme de revitalisation dans ce secteur-là. Quelle est la vision... Quelle est la vision que porte Héritage Montréal au niveau du développement économique, du développement économique de ce secteur?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Le développement économique, si on regarde les retombées, si on veut, du Parc olympique pour l'est de Montréal, elles ne seront pas vraiment vers le nord, parce que, le nord, ce sont des parcs, le parc Maisonneuve, le Jardin botanique. Mais, au sud, c'est Hochelaga-Maisonneuve, et je pense que c'est là qu'il y a le plus grand potentiel d'amélioration du lien entre le Parc olympique et son environnement, et son milieu.

Il y a déjà une forme de rapprochement qui se fait. Si on regarde... Il y a le stade de soccer de l'Impact qui est dans le quadrilatère, mais ils ont fait un centre d'entraînement dans l'ancienne caserne de pompiers Letourneau, donc qui est plus du côté de la rue Sainte-Catherine. C'est un des bâtiments de l'ancienne ville de Maisonneuve.

Donc, on voit déjà qu'il peut y avoir un plus grand maillage entre les deux, et il y a des services qui peuvent être ajoutés sur les rues commerciales, comme Ontario, pour desservir un peu mieux le Stade olympique. Pour ce qui est de la rue Viau, il y a peut-être des projets de construction ou de faire du développement là-dessus, je ne saurais trop, il faudra voir les projets. Il ferait partie, à ce moment-là, d'une aire de protection. Si on fait un classement du quadrilatère avec une aire de protection tout le tour, donc il y aurait une analyse des projets qui seraient présentés, sur la rue Viau, ou Pierre-de-Coubertin, ou sur Pie-IX, et, encore là, pour s'assurer qu'il y a une compatibilité avec l'architecture du stade, toujours dans l'idée de ne pas dénaturer l'ensemble, de ne pas bloquer des vues ou... enfin, il faut que tout ça... L'élément dominant, c'est le stade, il faut que ça demeure comme ça.

**M. Benjamin :** À la page 5 de votre mémoire, deuxième paragraphe, et je vous cite : «Dans ce contexte, il faut s'assurer que tout projet dans ce quadrilatère, même un projet qui serait initié par le Parc olympique, soit soumis à l'approbation d'une autorité gouvernementale indépendante, compétente et éclairée en matière de patrimoine et dont le but premier est d'assurer la protection de l'ensemble.» À quelle autorité gouvernementale vous pensiez à ce moment-là?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Bien, c'est dans le cadre du classement, c'est donc le ministère de la Culture qui peut avoir une opinion là-dessus, peut en référer au conseil du patrimoine pour avoir des commentaires, des opinions.

Je voudrais juste préciser : il n'y a pas de jugement porté sur l'administration de la RIO, là, je pense que M. Labrecque, le conseil d'administration, tout ça, fait un excellent travail, et ça va très bien. Mais il faut regarder le long terme, il faut regarder dans cinq ans, dans 10 ans, dans 30 ans. Une loi comme ça, elle est là pour longtemps. Les gens changent, et il peut y avoir une vision du conseil d'administration de la nouvelle société qui, un jour, soit orientée très développement et qui voit le Parc olympique comme étant du terrain à développer. Donc, on voit qu'il peut y avoir un conflit d'objectifs entre ce que le conseil d'administration de la nouvelle société peut vouloir éventuellement et la protection du patrimoine. C'est pour ça qu'on propose d'avoir une autorité indépendante des objectifs financiers de la nouvelle société.

**M. Benjamin :** Maintenant, vous comprenez aussi... Et je crois que c'est une préoccupation qu'Héritage Montréal partage avec nous, donc, sur l'importance que ce développement-là se fasse, aussi, beaucoup de citoyens nous l'ont rappelé, l'acceptabilité sociale. Et quelle est votre réflexion sur les enjeux d'acceptabilité sociale par rapport à la vision à venir de cette nouvelle société là?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Je vous remercie de la question, ça me permet d'élaborer un peu plus sur la table de concertation que je voulais présenter tout à l'heure. C'est un mécanisme... je pense que c'est probablement la solution

là-dessus, c'est un forum qui permet à toutes les parties prenantes d'échanger sur les projets, sur les orientations, de faire connaître leurs intentions, mais leurs contraintes, et faire des recherches de consensus. Ce qu'on voit, avec la Table de concertation du Mont-Royal, c'est vraiment quelque chose qui fonctionne bien. Dans cet exemple-là, vous avez tous les propriétaires et gestionnaires du site du mont Royal, des universités, l'oratoire Saint-Joseph, des cimetières, des hôpitaux, et vous avez le milieu associatif, Les Amis de la montagne, le conseil régional de l'environnement, Héritage Montréal, d'autres organismes également, et on échange sur les différents projets que la ville propose, par exemple, et on commente, et on améliore les projets pour les rendre plus acceptables.

Si on avait une telle table de concertation pour le Parc olympique avec ses voisins, je pense, entre autres, à Hochelaga-Maisonneuve, et avec le Jardin botanique et le parc Maisonneuve, bien, on serait capable de faire évoluer les projets de sorte qu'ils soient plus acceptés par la population et mieux adaptés aussi à la population.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Je vous remercie. Vous avez eu la chance quand même de donner votre réponse. Alors, nous y allons avec le deuxième groupe d'opposition, avec le député de Rosemont. Vous avez toujours 2 min 45 s.  
• (10 h 10) •

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. M. Tremblay, merci pour la présentation, c'est assez éclairant. Je vais continuer là où était mon collègue de Viau. La table de concertation, vous venez de nommer la liste des gens, elle n'est probablement pas exhaustive, là, des gens pour le mont Royal. Effectivement, ça fonctionne assez bien. Et il y a eu des débats assez chauds autour du mont Royal depuis une vingtaine d'années. Puis, pour le moment, on a évité le pire. Et c'est tant mieux. Et c'est peut-être grâce à cette table-là. Mais, dans la liste que vous avez faite, qui n'est pas exhaustive, je présume, vous n'avez pas nommé des citoyens, vous avez nommé des institutions, des groupes, des associations. Est-ce qu'il y a, un, des citoyens sur cette table de concertation? Et, dans le cas du Parc olympique, puisque c'est de ça dont on parle ici, est-ce qu'il serait utile, pertinent d'avoir au moins un ou une représentante de la population?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Je ne sais pas si, au niveau de la table de concertation du mont Royal, il y a des citoyens comme tels. Je suis allé quelques fois, là, mais je ne maîtrise pas qui vraiment y participe. Est-ce que ce sont des citoyens comme tels ou des représentants d'associations de citoyens? J'aurais tendance à penser que c'est peut-être plus des associations de citoyens qui pourraient être représentés. Mais, écoutez, je suis bien ouvert, je suis bien ouvert à ça, là. On propose un principe d'une table de concertation. Comment elle serait constituée? Ça sera à la table elle-même de développer ça, mais je pense qu'une participation citoyenne est importante. Est-ce que c'est des personnes individuelles ou un regroupement de personnes? Ça, je n'ai pas vraiment d'opinion là-dessus.

**M. Marissal :** Non, je me suis mal exprimé. Je ne pensais pas à une personne en soi, qui, de toute façon, se trouverait isolée dans un ensemble, puis n'aurait pas la légitimité d'un groupe. Alors, on se comprend là-dessus.

Votre comité du patrimoine, puis il va vous rester 40 secondes pour répondre, je suis désolé, le comité du patrimoine, vous le voyez comment, constitué comment? Et quels seraient ses pouvoirs?

**M. Tremblay (Michel A.) :** C'est un comité consultatif qui pourrait, par exemple, se rapporter au comité des immobilisations. Ça peut aussi être un comité consultatif qui fait rapport, des fois, au conseil d'administration comme tel. Ça peut être l'une ou l'autre formule ou les deux, là. Et il faut peut-être y penser un peu plus, au mécanisme. On proposait simplement le principe d'un comité sur le patrimoine pour accompagner les décideurs.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Merci. Merci pour l'échange. Nous cédon maintenant la parole au troisième groupe d'opposition avec la députée de Gaspé. Vous avez 2 min 45 s.

**Mme Perry Mélançon :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour. Très heureuse qu'on ait aussi des représentants du domaine plus patrimonial aussi, parce que je vais y aller d'un commentaire plus général, parce que mes collègues ont posé des questions qui répondent, bien, en fait, à mes questionnements initiaux.

Alors, j'aimerais savoir... Parce que vous êtes dans l'héritage, dans le patrimoine, à Montréal, on a souvent des sites qui sont à caractère plutôt touristique, qui auraient un potentiel de classement patrimonial. Donc, on se renvoie la balle d'un ministère à l'autre. Et même je pourrais inclure là-dedans le ministère des Affaires municipales, aussi, qui aurait un mot à dire pour tout ce qui est de la gestion du classement de notre patrimoine au Québec. Alors, est-ce qu'il y aurait pour vous une façon d'améliorer la coordination de tous ces ministères-là qui ont un mot à dire, finalement, sur la gestion du patrimoine au Québec?

**M. Tremblay (Michel A.) :** Oh là là! C'est une vaste question. Mais fort heureusement on a eu des réflexions là-dessus, à Héritage Montréal. Et c'est tout le volet de la cohérence de l'action gouvernementale en matière de patrimoine. Et ce qu'on a déjà proposé là-dessus, c'est d'avoir une loi sur le patrimoine comme tel. Parce que le ministère de la Culture, dont relève le patrimoine actuellement, bien, c'est une dimension du gouvernement. Mais le gouvernement, c'est aussi des infrastructures de transport, c'est aussi des infrastructures de santé. Il y a toute une action gouvernementale qui contient... ou qui affecte des éléments, des bâtiments qui peuvent être patrimoniaux. Donc, on pensait qu'une approche plus globale, par une loi spécifiquement sur le patrimoine serait une façon d'avoir une approche cohérente au niveau de toutes les institutions du gouvernement.

**Mme Perry Mélançon :** Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Parfait. Bien, écoutez, merci, M. Tremblay, pour votre contribution pertinente, hein, aux travaux de la commission.

Nous allons suspendre quelques minutes ou quelques secondes, le temps de donner au deuxième groupe... à s'installer.

*(Suspension de la séance à 10 h 15)*

*(Reprise à 10 h 19)*

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, bonjour, tout le monde. Bonjour. Nous souhaitons la bienvenue...

**Des voix : ...**

• *(10 h 20)* •

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Attention, s'il vous plaît! Nous souhaitons la bienvenue à M. Kevin Gilmore, président et chef de la direction du Stade Saputo. Je vous rappelle, M. Gilmore, que vous avez 10 minutes pour votre présentation et je vous invite d'abord à vous présenter avant de commencer votre exposé.

### Stade Saputo

**M. Gilmore (Kevin) :** D'accord, merci. Merci, mesdames, messieurs, membres de la commission. Je vous remercie pour votre invitation et votre attention. Kevin Gilmore, président et chef de la direction de l'Impact de Montréal. Ça fait 25 ans que je suis dans le domaine du sport et du divertissement. J'ai oeuvré et j'ai passé 23 ans en Californie. J'ai oeuvré avec des grandes entreprises dans le domaine, comme la compagnie Walt Disney, les Ducks d'Anaheim, dans la Ligue nationale de hockey, les Angels de la Californie, dans le baseball majeur, les Kings de Los Angeles, dans la LNH, et Anschutz Entertainment Group, AEG, une compagnie globale de divertissement et de sport. Je suis revenu à Montréal en 2011 pour prendre le poste de chef de l'exploitation des Canadiens de Montréal et puis, depuis six mois, je suis à la tête de l'Impact de Montréal et du Stade Saputo. Donc, j'ai une expérience assez longue dans le domaine, et puis ce que j'aimerais faire, c'est vous partager mon opinion, du point de vue micro et macro, sur le projet de loi n° 15 et comment cela peut nous affecter positivement en tant que partie prenante du Quartier olympique, en tant que propriétaires du Stade Saputo et de l'équipe professionnelle qui joue ses matchs au Stade Saputo.

Du point de vue Impact, Stade Saputo, c'est public qu'on cherche à faire des rénovations majeures dans le stade. C'est un stade qui a coûté 60 millions, qui a été bâti et rénové déjà, bâti en 2008, je crois, rénové en 2012, et puis on voit aujourd'hui que la ligue a vraiment évolué, la ligue... c'est peut-être la ligue avec la plus forte croissance en Amérique du Nord, la ligue sportive avec les plus fortes croissances, où on se retrouve avec des stades, maintenant, qui sont construits au coût de 250, 350 millions US. Donc, pour être capable de compétitionner et mettre une équipe sur le terrain, qui peut compétitionner avec les autres équipes, notre propriétaire a publiquement dit qu'il était prêt à investir des sommes assez importantes, privées, pour rénover le stade.

Mais ce n'est pas seulement une rénovation à l'intérieur, il faut aussi travailler avec nos partenaires à la RIO. Et même on a eu des discussions avec eux autres pour s'assurer que, si nous autres, on veut investir dans le stade, on peut travailler ensemble pour créer un environnement, une approche au stade, une marche au stade, un environnement autour du stade qui reflète vraiment qu'on est une équipe de première classe dans une grande ville sportive.

Du point de vue macro, moi, j'ai eu la chance, quand j'étais avec AEG, de témoigner et même d'être partie de trois gros projets, projets de développement dans le domaine du sport et du divertissement, qui ont été transformateurs dans trois grandes villes: Los Angeles, Londres et Berlin. Los Angeles, en 1999, AEG a construit un aréna de 18 000 places sur ce qui était un terrain industriel. Au début, c'était 25 acres, finalement on s'est restreint à huit acres, et, sur une période de 10 ans, on a construit non seulement l'aréna, mais un théâtre de 7 000 places, un club de musique de 1 500 places, deux hôtels, des condos et plusieurs établissements commerciaux, ainsi qu'une tour de bureaux. Et puis ce qui est arrivé, c'est qu'on a pris une section désuète de la ville de Los Angeles, juste au sud du centre-ville, et c'est maintenant un centre de divertissement et de sport qui attire 20 millions de personnes par année.

Ensuite, on a regardé à Londres. Et, si vous vous souvenez, en l'année 2000, ils ont construit le Millennium Dome, qui était une grosse tente blanche, pour célébrer l'année 2000, un investissement important de la part du gouvernement, et personne n'avait pensé : Qu'est-ce qu'on va faire après? On a approché le gouvernement, on a pris possession de la grande tente, qui n'avait rien en dessous, on a construit vraiment une ville à l'intérieur de la tente avec un aréna de 17 000 places, un lieu pour un casino qui était projeté dans le temps, et puis un aspect commercial, pas de résidentiel, mais strictement restaurants, bars, etc., commerces au détail à l'intérieur d'une tente qui maintenant attirent 8 millions de personnes par année.

Plus récemment, AEG a ouvert ce qu'ils appellent Mercedes Platz à Berlin. L'aréna a été construit vers l'année 2011-2012, un aréna de 16 000 places, et maintenant, aux alentours, on retrouve tous les éléments qu'on retrouve à L.A. Live et à l'O2 à Londres.

Donc, c'est une compagnie qui a pris des sites, dans le cas de Los Angeles, sites industriels; dans le cas de Londres, une infrastructure qu'ils avaient construite sans vraiment de la planification de l'avant; et puis, Berlin, c'était vraiment un site, une terre juste à l'extérieur de la ville. Et puis on a créé des centres qui sont des destinations 365 jours par année, pas seulement pour les touristes, mais pour les résidents de la ville.

Je fais partie du comité du quartier avec M. Labrecque, en tant que partie prenante, avec l'Impact, et puis, mes deux premiers meetings, j'ai été très tranquille, comme M. Labrecque peut l'attester, je n'ai pas dit grand-chose. Mais

on m'a posé la question, à mon troisième meeting, qu'est-ce que je pensais, et puis j'ai regardé les 3,6 millions pieds carrés du Quartier olympique, qui est 10 fois plus grand que ce qu'on a fait à L.A. Live, et toutes les infrastructures qu'on a eu à construire à Los Angeles, à Londres et à Berlin existent déjà dans le Quartier olympique. Tout ce qui est nécessaire est là. Je pense qu'il y a 1 million de visiteurs par année, au Quartier olympique, deux stations de métro, dans une ville qui, d'après moi, semble s'étendre vers l'est. L'est de Montréal, je pense que c'est un aspect important dans la croissance de la ville, et puis on a tous les éléments pour qu'il y ait quelque chose de vraiment spécial.

Moi, je regarde la loi n° 15, j'en ai parlé avec M. Labrecque aussi, je crois que c'est un projet de loi qui peut donner les outils pour permettre à la RIO d'entrer dans des partenariats avec des entreprises privées, avec le but de créer non seulement un site touristique, mais un site touristique qui en a encore plus à offrir et aussi un site de... une destination pour les résidents de la ville de Montréal, une place où on veut aller, non seulement pour voir un match de soccer, ou un spectacle au Stade olympique ou tous les autres éléments qui sont là, mais parce qu'il y a des choses à faire, pas seulement dans le contexte de l'événementiel, mais ce qu'on fait avant un événement, ce qu'on fait après un événement et même ce qu'on fait les journées où il n'y a pas d'événement. C'est une place où on peut y retourner parce que ça devient vraiment une destination pour les résidents de la ville de Montréal.

Donc, moi, c'est mon opinion macro sur le projet de loi n° 15. Je crois que, de plus en plus, on voit des partenariats public-privé qui ont pour but de créer quelque chose de transformateur, tant au niveau pour le public, pour la population, mais aussi pour le privé qui cherche à faire un investissement et avoir un retour sur l'investissement. Donc, je pense que j'ai pris moins de mes 10 minutes, mais je vous remercie.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci, M. Gilmore. Alors, nous y allons avec la ministre. Vous avez encore 16 min 45 s.

**Mme Proulx (Berthier) :** M. le président, chef de direction, M. Gilmore, merci de votre présence ici. Toujours un plaisir de partager avec vous. Vous avez été sur des événements majeurs, 25 ans dans le sport et dans le divertissement. Vous avez une feuille de route qui est impressionnante, M. Gilmore. Merci, d'ailleurs, de vous présenter aujourd'hui dans cette commission parlementaire là.

Donc, le projet de loi n° 15, société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Votre projet d'agrandissement, on en a, au ministère du Tourisme du Québec, entendu parler. C'est un beau projet pour l'est de Montréal. Vous savez que le gouvernement du Québec a à coeur, et c'est un engagement politique, de développer l'est de Montréal, et nous considérons que ça doit impérativement passer par le Stade olympique. Comment allez-vous, avec la nouvelle société, si le projet de loi... je ne veux pas présumer qu'il sera adopté, là, s'il devait être adopté, comment vous allez vous arrimer avec la RIO dans votre projet de développement et d'agrandissement, de mise à niveau du Stade Saputo, qui va vouloir exploiter, donc, de ce que je comprends, le côté nord du terrain, le quadrilatère du parc, donc, qui va donner sur la rue Sherbrooke, potentiellement un peu aussi sur la rue Viau, pour ne pas qu'un entre en compétition avec l'autre et s'assurer d'un bon arrimage entre les projets de développement de la RIO et ce que vous avez à proposer, M. Gilmore?  
• (10 h 30) •

**M. Gilmore (Kevin) :** Bien, je pense qu'il faut s'arrimer certainement sur... Premièrement, il y a entre les quatre murs et à l'extérieur des quatre murs. Entre les quatre murs, c'est une question de changer l'expérience... d'améliorer l'expérience pour les clients, tant au niveau les gens qui font partie de nos membres, niveau concessions, salles de bain, etc., circulation, aires de circulation, mais aussi du côté nord, comme vous avez dit, pour créer vraiment une expérience plus corporative et VIP. La plupart des équipes... puis, peut-être, je veux en dire trop, mais, quand on regarde les équipes sportives, quand on regarde, disons, 20 000 sièges, il y a environ 30 % à 35 %... c'est haut, on va dire entre 25 % et 35 % des sièges qui sont pour des corporatifs ou VIP premium, des loges corporatives, des restaurants, etc., puis souvent ça représente environ 60 % de leurs revenus de matchs. Nous autres, on est environ à... je dirais, l'aspect premium, on est à 10 %, 15 %, et puis 10 %, 15 % de nos revenus. Donc, du point de vue affaires, il faut vraiment prendre le côté nord et rénover ça. Mais ça, c'est entre les quatre murs.

À l'extérieur des quatre murs, c'est une question, vraiment, de... Présentement, les gens se présentent au stade, ils viennent pour l'événement, ils rentrent, ils sortent et ils s'en vont. On n'a pas d'expérience avant, on n'a pas de... Juste pour donner un exemple, on ne peut pas faire le tour du stade, on doit marcher dans le gazon, à travers des arbres, etc. Ce n'est pas aménagé pour, vraiment, créer une aire de circulation autour du stade, ou même une promenade pour rentrer vers le stade, un lieu où les gens veulent venir avant le match, peuvent se promener avant, surtout si on parle d'un développement au-delà de juste ce qu'on parle présentement ici, mais ce que le projet de loi veut faire, permettre vraiment la commercialisation de certaines parties du quartier.

Donc, sur l'aspect circulation, l'aspect entrée du stade, il faudrait travailler très prochainement avec la RIO. On a déjà, même, eu des discussions pour se diriger vers ça et s'assurer qu'en fin de compte ce qu'on veut faire en concert avec la RIO est en ligne avec son rôle comme gestionnaire du Parc olympique.

**Mme Proulx (Berthier) :** Oui, parce qu'on va vouloir s'assurer que l'expérience client, touristique, que vous allez offrir avec des améliorations, une expérience différente du côté du Stade Saputo, que l'expérience au Stade Saputo des touristes et des Québécois, des Montréalais puisse ensuite verser naturellement vers le Stade olympique, le Biodôme, à terme.

**M. Gilmore (Kevin) :** Autant en arrivant qu'en sortant. En arrivant, que ça fasse partie de l'environnement, que, vous savez, il y ait une fluidité à l'arrivée au stade, et, en sortant, être capable de vraiment rester là au lieu d'aller en voiture et puis quitter.

**Mme Proulx (Berthier) :** Ou d'entrer par le stade et de s'amener chez vous?

**M. Gilmore (Kevin) :** C'est ça.

**Mme Proulx (Berthier) :** Ou l'inverse, M. Gilmore?

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui.

**Mme Proulx (Berthier) :** O.K. Vous avez fait référence au O2 Center qui était dans un terrain complètement désaffecté, la même chose pour le L.A. Live, qui n'était pas un site prisé, là, pour du développement économique, le Mercedes Platz également, à Berlin, qui était situé en dehors de la ville, donc des sites industriels, des zones un peu désaffectées.

Avec ce que vous proposez en termes de vision, là, pour le développement du Stade Saputo, là, ce que vous nous avez présenté, il y a peu d'enjeux liés, donc, à l'acceptabilité sociale parce que vous êtes dans des zones un peu désertes, si vous me passez l'expression. Là, vous arrivez dans un arrondissement, une partie de la ville de Montréal qui est beaucoup plus densément peuplée que ce à quoi vous faites référence. Comment vous allez vous assurer qu'il y ait une acceptabilité sociale avec le plan de développement que vous présentez aujourd'hui?

**M. Gilmore (Kevin) :** Bien, nous autres, présentement, nos activités au stade ne vont pas changer, hein, dans le sens qu'on a 17 matchs dans la saison régulière, on en a 19 avec le championnat canadien, les séries on peut en rajouter une couple d'autres, peut-être quelques matchs amicaux, donc on a entre 19 et, je dirais, 21, 22 événements par année. Ça, ça ne va pas changer. La seule chose qui va changer dans le quartier, c'est vraiment l'arrivée des gens et le fait que les gens vont rester, on espère, dans un quartier qui est aménagé pour attirer les gens et les garder là, permettre que les gens puissent aller manger avant un match, rester après un match, aller prendre un verre, se tenir dans le quartier. Et puis ça, honnêtement, ce n'est pas sur l'Impact de faire ça. Nous autres, on devient une ancre pour l'événementiel, on devient 22 des événements qui attirent les gens. C'en prend plus que 22, événements, c'est pour ça que la réaffectation du Stade olympique, c'est quelque chose d'important, pour être capable de donner plus que 20 événements par année. Parce que, comme à Los Angel, à L.A. Live, on a 600 événements par année entre les trois sites dont je viens de mentionner. Donc, nous autres, on joue un petit rôle là-dedans, c'est une vingtaine d'événements par année, mais en travaillant avec la RIO pour vraiment créer une vision plus à travers le quartier, comment on peut travailler ensemble pour attirer les gens et les garder là...

**Mme Proulx (Berthier) :** Vous parlez de la société de développement mais également de la mise en valeur du Parc olympique. J'imagine, M. Gilmore, que, dans ce que vous souhaitez construire ou de mettre à niveau avec le Stade Saputo, vous allez vous arrimer également pour ne pas avoir une cicatrice architecturale qui détonerait avec le Parc olympique ou que tout agrandissement viendrait cacher ma tour, je veux dire, ma tour à moi. Vous allez vous assurer que vous n'allez pas cacher ma tour?

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui. On comprend l'axe visuel. On le comprend.

**Mme Proulx (Berthier) :** O.K. Oui, parfait. Excellent. C'est impératif pour nous. Donc, vous avez évidemment, dans...

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui. Non, écoutez, c'est un enjeu. Parce que, je veux dire, j'écoutais M. Tremblay puis je me disais : On peut toujours mettre le quartier dans une bulle et puis préserver l'aspect patrimonial pour des années et des années, mais il y a beaucoup de sites patrimoniaux, dans toutes les grandes villes, qui sont préservés, mais ils font partie d'un quartier vibrant. C'est beau d'avoir des patrimoines, mais, si on a ou si on peut avoir 1 million de personnes par année qui ont la chance d'avoir l'expérience autour d'un site patrimonial, ou on a 10, 15 millions, ça fait une grosse différence. On doit le partager, notre patrimoine, pas le protéger à un certain point où il n'y a aucun intérêt à y aller. Donc, je pense qu'il y a une balance à faire entre les deux.

**Mme Proulx (Berthier) :** Donc, une intégration architecturale qui va respecter la valeur patrimoniale qu'est le Stade olympique de Montréal, s'il devait y avoir, donc, des rénovations de mise à niveau du Stade Saputo.

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui.

**Mme Proulx (Berthier) :** Je n'ai pas d'autre question, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Parfait. Est-ce qu'il y a des députés qui veulent prendre... Alors, nous laissons la parole à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

**Mme Foster :** M. Gilmore, je vous remercie pour votre présentation à la fois très éloquente. Vous avez une feuille de route fort impressionnante dans les domaines sportifs et événementiels. Donc, votre opinion et votre avis ici étaient largement utiles. D'ailleurs, j'aimerais vous entendre plus spécifiquement, vous avez déclaré que le projet de loi amenait des outils, donc, ouvrait la porte à amener des outils pour des partenariats avec des entreprises privées, pour faire un ancrage événementiel touristique avec le site. Justement, je voudrais vous entendre plus amplement, est-ce que vous avez des commentaires à formuler justement sur la structure administrative ou les mesures de gouvernance qui seraient mises en place par le projet de loi, qui permettraient et qui favoriseraient ça?

**M. Gilmore (Kevin) :** Non, sauf, en général, je pense que le système de gouvernance, et l'aspect administratif qui doit être mis en place, doit protéger les intérêts patrimoniaux du quartier et les autres enjeux, mais il doit aussi être, comme on dit, «open for business». On ne peut pas être tellement... La gouvernance peut être un très bon outil et, des fois, ça peut être un obstacle, dans le sens qu'on doit être ouverts... Si on veut entrer dans des partenariats public-privé pour créer un quartier de divertissement, et sportif, culture, etc., et vibrant avec des gens qui viennent là à chaque année, ça prend une ouverture. Il ne faut pas s'ancrer dans l'administratif, dans la gouvernance à un certain point où les gens d'affaires viennent, s'assoient à la table avec des projets vraiment visionnaires, transformateurs, puis ils se rendent compte à la fin que c'est impossible. Il faut prendre ça en ligne de compte.

Les trois sites que j'ai mentionnés... Celui à Londres a été fait avec le gouvernement de la Grande-Bretagne, très étroitement lié avec eux autres, point de vue... l'aspect patrimonial de la grande tente qui avait été construite un an avant, mais quand même c'était important. AEG a travaillé avec eux autres, mais eux autres étaient ouverts à créer quelque chose qui permettait à l'entreprise privée d'entrer là, d'investir des sommes importantes d'argent dans le projet, mais d'avoir un rendement sur leur investissement.

**Mme Foster :** Parfait. Moi, je n'ai pas d'autre question.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Est-ce qu'il y a... Oui, le député de Chauveau.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je me permets, M. Gilmore, de vous saluer, à l'instar de Mme la ministre et Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, de souligner votre feuille de route. Je suis un grand amateur de sport, et de voir avec quelles équipes que vous avez collaboré, c'est impressionnant, et je suis convaincu qu'en vos mains on est capables d'aller plus loin.

Et je me permets aussi, par votre entremise, de saluer un collègue que j'ai connu dans une autre vie, Richard Legendre, que vous saluerez de ma part, s'il vous plaît, un homme que j'ai beaucoup apprécié.

Et justement je veux vous parler de la contribution de l'Impact. Moi, je suis un fan de l'Impact. J'ai eu le plaisir de participer à un de vos événements l'année dernière. J'aimerais y aller plus souvent, effectivement. Et je vous souhaite une bonne saison, là, une bonne continuité de saison. Mais j'aimerais avoir peut-être des données sur l'Impact et l'impact que vous avez sur le tourisme à Montréal, la provenance des fans, ceux qui viennent aux matchs.

Parce que, là, on parle de développer la société. Le projet de loi n° 15 que la ministre met en place va permettre justement de faire un pas de plus. On veut justement attirer des gens au Québec, et des gens du Québec aussi qui vont vous voir. Avez-vous des données du Québec ou de l'étranger, les gens qui viennent voir les matchs à Montréal?

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui, on a des données, mais, généralement, je vais vous dire que la plupart de nos partisans, de nos membres viennent de la grande région de Montréal, puis ça, c'est normal avec le sport.

Ce qui attire le tourisme, c'est les grands événements. Je vous donne un exemple. Le club Real Madrid est venu s'installer ici, à Montréal. Il s'est installé à Montréal pendant 10 jours cette année pour un entraînement. Le Real Madrid, c'est peut-être le plus grand club au monde, avec des gens, partout au monde, qui sont fans finis de...

**Des voix :** Barça.

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui, oui, je le sais. Il y en a qui...

**Une voix :** Le Barça, oui. Le Barça est fort.

• (10 h 40) •

**M. Gilmore (Kevin) :** ...prennent Barcelone, mais j'ai dit : Un des grands clubs. Mais ils sont venus s'installer à Montréal pour faire leur entraînement à notre centre d'entraînement qui est justement sur la rue Notre-Dame, juste au sud du stade, et puis on a fait une pratique ouverte où on avait 12 000, 13 000 personnes, puis ils parvenaient de partout, ce n'était pas juste le Québec, il y avait des gens de New York, il y avait des gens du Maine. On avait des données précises sur les gens, qui venaient de partout parce que c'était vraiment... ce n'était pas l'Impact, c'était un club de l'Europe qui s'installait ici, les gens voulaient les voir.

Le sport en général attire la ville. Mais je pense que, quand on parle d'impact touristique, rayonnement, les clubs sportifs jouent un grand rôle dans la fierté d'une ville, dans ce que le rayonnement d'une ville... Tant au niveau, dans notre cas, régional, provincial, national et international, ça permet aux gens, à travers le sport, que ça soit le Canadien de Montréal, les Alouettes ou nous-mêmes, de se rattacher à une ville, même s'ils ne viennent pas de la ville, éventuellement venir visiter leur club.

Donc, ce n'est pas le «driving force», comme on dit, le tourisme, pour l'Impact. Ce qui est plus important, quand je regarde le Quartier olympique, c'est le tourisme qui va venir avec des grands événements. Je parle souvent de... Quand je suis arrivé ici en 2011, U2 faisait une tournée cet été-là et puis ils jouaient seulement dans les stades extérieurs, les grands stades, donc ils allaient passer à travers Montréal. Evenko a construit un stade temporaire de 80 000 places pour deux jours, 160 000 personnes qui sont venues de partout. Avec un grand stade, avec les améliorations qu'on doit faire, ces grands événements vont venir à Montréal. On a la Coupe du monde, en 2026, qui va venir à Montréal. Ça, c'est des aspects qui vont... Ça, c'est des événements, des grands événements, Montréal, c'est une ville des grands événements, qui vont amener des touristes.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Mais là vous parlez... Puis ça m'intéresse beaucoup, vous avez parlé un peu de l'avant et de l'après de l'événement. Effectivement, c'est comme un peu... un peu dénudé dans le secteur. Je pense qu'il y a un manque, honnêtement. Et, pour avoir vécu plusieurs événements sportifs... Tu vas à Boston, autour du Fenway Park, tu as le plaisir, justement, d'arrêter dans les pubs autour, de prendre une bière avant le match, après, de célébrer la victoire, la défaite, peu importe, tu as du plaisir. Et vous en avez parlé tout à l'heure, le projet de loi va favoriser l'amélioration, peut-être, de l'offre commerciale. Puis la famille Saputo serait prête à investir ou souhaite investir de l'argent pour bonifier le Stade Saputo. Quels seraient, selon vous, ces besoins-là, autour, là, pour améliorer l'offre commerciale dans l'est de Montréal? Ça serait quoi, là, les besoins?

**M. Gilmore (Kevin) :** Bien, je pense que les besoins... Premièrement, sans parler de l'aspect commercial, toutes les équipes aiment avoir un point de rassemblement où les partisans peuvent s'amener avant un match. Surtout, on voit ça dans le soccer. On le voit un peu dans le football américain, dans le sport collégial.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Le «tailgate», là, c'est ce qu'on parle un peu, là.

**M. Gilmore (Kevin) :** Bien, pas nécessairement un «tailgate», mais une grande entrée, une grande entrée où les gens peuvent se rassembler avant. Même le concept de «tailgate» peut entrer... si on a une grande esplanade qui permet ça, mais pour que l'événement commence deux, trois, quatre heures avant un match.

L'aspect commercial, ça, c'est important pour les parties qui vont s'amener à la table pour dire : On veut regarder un projet de développement avec vous, la RIO, parce qu'on trouve que, si on projette... si on a 1 million de personnes, mais, avec ce qu'on fait avec le stade, avec ce qu'on fait avec le Stade Saputo, avec les événements qu'on va amener ici, il va y avoir plus d'achalandage, et nous autres, on veut participer à ça, on veut investir des dollars dans les aspects commerciaux, ça, ça va juste ajouter à l'expérience. Ce n'est pas quelque chose que nous allons contrôler... mais sachant que Michel et son équipe sont là pour... point de vue gouvernance, administration, préservation du patrimoine, mais faire le ballant entre ça et l'aspect commercial, que ça va être un développement qui va juste améliorer l'expérience pour nos clients.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Je vous ai laissé un peu plus de temps puisque vous nous aviez accordé... ou, enfin, vous n'aviez pas pris votre 10 minutes, mais, en temps normal, j'aurais dû vous couper. Mais c'est bon.

Alors, nous y allons avec, maintenant, l'opposition officielle, avec le député de Viau. Vous avez 11 minutes.

**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente. Merci, M. Gilmore, pour votre présentation. Donc, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention. Donc, la première question que... Par rapport à votre feuille de route, vos expériences professionnelles, avez-vous eu, dans votre histoire de vie de développeur... Avez-vous eu l'opportunité ou l'occasion, que ce soit dans vos différentes expériences, à Londres, Berlin, un peu partout, de développer des sites protégés ou, du moins, des sites ayant une certaine valeur patrimoniale?

**M. Gilmore (Kevin) :** Le site de Londres était un site patrimonial, dans le sens que le dôme a été bâti par le gouvernement pour l'année 2000 et est resté vide. Mais je crois qu'il y avait eu des... le gouvernement avait été approché pour faire des développements où on se débarrassait du Millenium Dome. Parce que, si vous y pensez, c'est une grande tente. Qu'est-ce qu'un développeur peut faire avec ça, point de vue résidentiel, point de vue développement commercial, etc.? Donc, cet aspect-là était difficile. C'était un défi, compte tenu du fait qu'on devait préserver ça. On a travaillé avec le gouvernement pour s'assurer que c'était préservé et on a trouvé une façon de bâtir le tout sous le dôme. Donc, de l'extérieur, ça paraissait pareil, mais, une fois qu'on rentrait à l'intérieur, c'était un monde presque créé à l'intérieur d'une grande tente. Donc, ça, c'est une expérience où, vraiment...

Les autres sites, c'étaient des sites... À Los Angeles, c'est un site industriel. À Berlin, il y avait certainement un aspect patrimonial... moi, je n'étais pas vraiment impliqué dans Berlin, mais site patrimonial à cause de la ville comme telle.

**M. Benjamin :** Vous comprendrez que le projet de loi qu'on étudie, c'est le projet de loi sur la Société du développement et de mise en valeur du Parc olympique. Dans cette mise en valeur... Et beaucoup d'acteurs qu'on a entendus jusqu'à présent... Et d'ailleurs le projet de loi, d'ailleurs, le dit, il y a cette volonté de protéger le patrimoine du Parc olympique, et c'est quelque chose qui m'apparaît important, cette protection du patrimoine. Et je vous suis quand vous parlez de l'importance d'avoir cet équilibre.

Qu'en est-il de la protection du patrimoine sportif du Parc olympique?

**M. Gilmore (Kevin) :** Merci de poser la question. Parce que, quand M. Tremblay a répondu, il a parlé de la commémoration... commémorer le sport. Je pense que c'est bien de commémorer le sport, mais on ne peut pas oublier... ce n'est pas juste le passé du sport, mais le futur. Comme moi, j'en... Moi, comme, ça fait 27 ans que je suis dans le sport. Le sport, ça inspire les jeunes, ça inspire la participation. L'impact positif que le sport a sur la société en général, tant pour nos jeunes que notre système médical, on peut passer une commission parlementaire entièrement sur ça.

Donc, le patrimoine du sport dans le passé, c'est important, mais ce qui est plus important, c'est comment on peut continuer à promouvoir l'intérêt dans le sport qui mène à la participation dans le sport dans nos grandes villes, dans notre société. Le soccer est le sport le plus populaire au monde. Ça prend une balle, ça prend une ruelle, une cour en arrière. On a un propriétaire qui, lui, depuis 25 ans, promeut le sport par entremise de son équipe de soccer, maintenant le centre d'entraînement, qui amène les plus grandes équipes du monde ici, à Montréal, pour s'entraîner, et l'académie, qui permet à des jeunes joueurs d'apprendre le soccer et d'avoir le potentiel de devenir des professionnels.



Mais ce qui est important dans la promotion du sport, c'est les grands événements, c'est de voir un match, de s'inspirer d'un joueur, de vivre les moments qui créent un lien émotionnel entre une jeune personne et un sport et que cette jeune personne là se dise : Moi, je veux devenir lui ou elle. Sans les stades, que ça soit le Stade Saputo ou le Stade olympique, sans les infrastructures sportives, on ne peut plus inspirer les jeunes, donc on perd ça.

**M. Benjamin :** Vous comprendrez que le Parc olympique n'est pas un site situé nulle part, c'est un site qui est situé dans un secteur, somme toute, assez résidentiel, au nord. L'autre côté de la rue, Pierre-de-Coubertin, c'est des résidences. Le Stade Saputo, c'est la plus... l'une des installations les plus récentes dans ce secteur.

Ma question : Par rapport à la vision de développement de ce secteur, au niveau de l'Impact ou du moins du Stade Saputo, avez-vous réalisé des études d'opportunité pour le développement de ce secteur?

**M. Gilmore (Kevin) :** Non, parce que, vraiment, nous autres, quand on regarde notre business de l'Impact, le micro, comme j'ai dit, c'est vraiment entre les quatre murs et l'expérience qui rentre là. Ce que j'ai partagé avec vous au point de vue moi quand je regarde le Quartier olympique, c'est plus une opinion personnelle et professionnelle, compte tenu de mon expérience. L'Impact est une partie prenante dans un petit coin du Quartier olympique, du côté nord-est. Le stade est là, l'entrée est importante, l'approche est importante. Ce qui va être créé dans le futur peut être très positif pour nous. Mais est-ce que nous autres, on a fait des études? Non, parce que nous autres... Vraiment, quand je mets mon chapeau Impact et Stade Saputo, je regarde dans les quatre murs et l'arrivée, et la venue, et le va-et-vient des gens qui viennent au stade. Donc, non, pas d'étude sur l'aspect du quartier comme tel.

• (10 h 50) •

**M. Benjamin :** Vous comprendrez aussi, M. Gilmore, que, quand on parle du développement économique de ce secteur... Et là je vais vous poser une question en lien avec justement votre expérience professionnelle : Comment avez-vous travaillé les enjeux d'acceptabilité sociale autour des différents projets que vous avez développés par le passé? Comment vous vous êtes pris?

**M. Gilmore (Kevin) :** Écoutez, moi, celui dans lequel j'étais le plus impliqué, c'était Los Angeles, et Londres un peu, mais c'est deux développements spéciaux, dans le sens que le... À l'origine, Anschutz Entertainment Group a acheté 25 acres de terrain industriel au sud du centre-ville commercial... du centre commercial de la ville de Los Angeles. Et donc il y avait... Je pense que, dans le temps, il y avait 10 000 résidents, dans le centre-ville de Los Angeles. Ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont... tout l'aspect «entitlement», zonage, etc., a été fait au préalable pour créer des zones vraiment résidentielles aux alentours, et puis ils ont vendu tout, sauf huit acres. Et puis maintenant il y a 100 000 personnes qui demeurent dans le centre-ville de Los Angeles. Donc, c'était un peu différent, dans le sens qu'il n'y avait pas de quartier résidentiel, c'était un quartier vraiment industriel. Ils ont créé le résidentiel autour, et puis le mixte était plus vers, je dirais, les jeunes professionnels, comme on voit maintenant au centre-ville de Montréal, où la vie urbaine est quelque chose d'assez régulier et même désiré par eux.

Londres, c'était différent, dans le sens qu'il n'y a aucune résidence dans les alentours, c'est dans la région de Canary Wharf, l'autre bord de la rivière, c'est des édifices surtout commerciaux, et puis, encore une fois, c'est en dessous d'une tente. Donc, question de bruits, question de lumières, ce n'est pas vraiment un enjeu.

Mais, écoutez, je reconnais que c'est un quartier résidentiel et puis que c'est un des enjeux. Si on regarde vraiment un développement, dans le quartier, qui est transformateur, il faut prendre en ligne de compte l'impact sur les résidents.

**M. Benjamin :** Sur les enjeux, en fait, cette semaine d'ailleurs... Donc, vous semblez suggérer, dans votre présentation tout à l'heure, de faire une transformation, c'est le mot que vous avez utilisé, transformation pour en faire une destination événementielle. Et comment... Et qu'est-ce que... Quels sont les impacts, je fais toujours référence à vos expériences passées, que vous envisagez, que vous prévoyez qui peuvent arriver, donc, en termes de... par rapport à l'acceptabilité sociale? Vous avez parlé de bruits, y a-t-il d'autres impacts que vous envisagez?

**M. Gilmore (Kevin) :** Bien, dans un premier temps, je veux juste vous corriger, ce n'est pas une suggestion que je fais, c'est une opinion que j'ai présentée, dans le sens que moi, je ne suggère pas que le Quartier olympique devrait devenir un quartier comme L.A. Live ou comme The O2 à Londres, mais a le potentiel de l'être. Donc, c'est une opinion, une observation de ma part, ce n'est pas une suggestion. Mais, quand je regarde l'aspect transformateur des développements dont j'ai parlé, c'est des aspects qui ont vraiment changé la dynamique d'une... et qui ont enrichi et qui ont, comment je peux dire, «invigorated»...

**Une voix :** Revitaliser.

**M. Gilmore (Kevin) :** ...revitalisé une portion d'une ville à Los Angeles, de Londres et de Berlin. Et puis maintenant c'est comme... À Los Angeles, on ne peut pas imaginer le centre-ville de Los Angeles sans ça, sans L.A. Live.

**M. Benjamin :** Et une question, je pense, qui va intéresser beaucoup d'amateurs de soccer, et l'amateur de soccer que je suis aussi, en lien avec la prochaine Coupe du monde, qu'est-ce qui est envisagé actuellement par l'Impact de Montréal, le Stade Saputo et le Parc olympique en termes d'initiatives, d'actions pour l'ensemble des amateurs de soccer québécois?

**M. Gilmore (Kevin) :** Nous autres, on voit la Coupe du monde en 2026 comme un événement qui pourrait être non seulement un grand événement pour la ville, pour le soccer, pour promouvoir le soccer. C'est quelque chose

d'important pour nous. J'ai de la misère à imaginer que, si la Coupe du monde vient au Canada, il n'y aurait pas de match à Montréal, j'ai de la misère en tant que personne qui oeuvre maintenant dans le sport, sachant l'importance du soccer à Montréal. Du point de vue de notre implication... puis M. Labrecque peut me corriger, mais je pense qu'on a signé une entente avec la FIFA en ce qui concerne le centre d'entraînement, pour permettre aux équipes qui sont ici de se servir du centre d'entraînement durant le séjour, oui.

**M. Benjamin :** Bien, je pense que je...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Il reste 25 secondes.

**M. Benjamin :** 25 secondes, et, avec le consentement des collègues, je vois que M. Labrecque semblait vouloir ajouter un complément de réponse. Donc, allez-y. Si mes collègues consentent?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui, on a besoin du consentement. Est-ce qu'on est d'accord, Mme la ministre?

**Mme Proulx (Berthier) :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui? D'accord.

**M. Labrecque (Michel) :** Oui, il y a un partenariat qui est signé. La ville de Montréal, c'est sa candidature. C'est la ville qui pilote la candidature, et nous, le Stade Saputo, l'Impact et le Parc olympique, nous avons signé un document d'engagement, et que la ville transporte par la suite, oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Parfait, merci. Alors, merci pour l'échange intéressant. Nous y allons maintenant avec le deuxième groupe de l'opposition, le député de Rosemont, 2 min 45 s.

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour, monsieur. Merci pour la présentation, c'est assez éclairant. Moi, je ne connais rien au soccer, ça fait que je ne ferai pas semblant que je connais ça. Je remplace le député d'Hochelaga-Maisonneuve qui, lui, est un fan fini de l'Impact. Il aurait peut-être eu des questions plus sportives à vous poser, mais moi, je veux plus y aller sur... D'abord, une question météo. Est-ce que le stade fait toujours partie, pour l'Impact, d'un plan de repli pour les premiers matchs du printemps?

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui. Ça, c'est un enjeu qui... Le Stade olympique est un stade qu'on a de besoin parce que, présentement, le Stade Saputo, il n'y a pas d'hivernisation. On regarde ça comme projet. C'est un autre investissement qu'on regarde, à faire dans l'automne 2020. Avec des améliorations au stade, ça va devenir une option plus plausible, mais présentement c'est un stade... les coûts sont très élevés pour nous, l'impact financier de jouer des matchs au Stade Saputo, sauf quand c'est des matchs de 60 000 personnes comme les finales de conférence ou CONCACAF, mais les matchs en début de saison, financièrement, c'est très difficile.

**M. Marissal :** ...dit : Stade Saputo. Vous vouliez dire Stade olympique, je présume.

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui, oui.

**M. Marissal :** D'accord.

**M. Gilmore (Kevin) :** Non, le Stade Saputo n'est pas hiverné... hivernisé.

**M. Marissal :** Non, vous avez dit : C'est des matchs qui coûtent cher au Stade Saputo. Vous vouliez dire, je présume, le Stade olympique...

**M. Gilmore (Kevin) :** Ah! je voulais dire l'organisation, quand on joue au Stade olympique, oui.

Le fait qu'on peut avoir 25 000 personnes au Stade olympique, ça paraît un peu vide. Au Stade Saputo, 20 000, on est plein à craquer. L'expérience pour les joueurs, jouer sur un terrain synthétique... C'est tous des enjeux qui font partie du fait que, pour nous, présentement, ce n'est pas l'option favorite, dans le sens qu'il y a des enjeux économiques, sportifs et du point de vue de l'expérience client. Mais on espère qu'avec la venue de la Coupe du monde en 2026 et les projets pour le stade, pour se préparer pour ça, ça va devenir un stade parfait pour les grands matchs.

**M. Marissal :** ...ma deuxième question, rapidement, vous aurez à peine le temps de répondre. Les matchs de 2026, vous dites, dans votre esprit, il est inconcevable qu'il n'y ait pas de matchs à Montréal. Pour vous, c'est au Stade olympique?

**M. Gilmore (Kevin) :** Oui.

**M. Marissal :** ...c'est bon. Pas d'autre question. Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Pas d'autres questions? Parfait, merci.

**M. Marissal** : Bien, oui, mais je n'ai pas de temps.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Alors, nous y allons avec la députée de Gaspé.

**Mme Perry Mélançon** : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. Gilmore. Moi, je suis fan de soccer et je me rappelle d'un souvenir de voyage, justement, la Coupe du monde U20 en 2007, j'y avais participé. J'étais partie de Gaspé, puis ça avait été un très beau voyage. Puis c'est le fun de voir des gens qui ont une vision d'affaires qui inclut tout l'événementiel au niveau sportif.

Donc, il y a quand même certaines craintes par rapport à augmenter l'achalandage dans certains milieux qui ne sont pas autant dévitalisés que certains secteurs que vous avez mentionnés tout à l'heure, où est-ce qu'on a eu un investissement massif, là, pour développer des sites, des sites sportifs. J'arrive de France. Il y a eu la CAN au mois de juillet. En France, c'était vraiment... durant la demi-finale, par exemple, Algérie-Nigeria, il y a eu quand même de l'action dans les rues, tout ça, puis ce n'était pas nécessairement sécuritaire, là, ni pour les touristes comme moi ni pour les résidents, et tout. Donc, est-ce que ça, c'est un aspect que vous considérez? C'est comment on gère ça, quand je parle, vraiment, pour l'acceptabilité sociale, c'en fait partie, de tout ça, là, l'aspect sécuritaire de ces événements-là?

**M. Gilmore (Kevin)** : Mais je pense que, dans le contexte de grands événements comme la Coupe du monde, l'aspect sécurité, c'est toujours une priorité, et ça doit être une priorité, puis ça, ça revient aux organisateurs de s'assurer que la sécurité est là.

Quand on parle de créer un quartier où il y a plus d'événements par année qu'on a présentement et plus d'achalandage, la sécurité est un aspect, mais ce n'est pas... Quand on parle de gros événements, en France, où il y a eu des problèmes, c'est à cause vraiment de la nature du sport puis de l'événement comme tel. Donc, ça, ça va être un enjeu. La Coupe du monde en 2026, la sécurité, ça va être un enjeu, ça va être une priorité.

Mais, en ce qui concerne aller de 40 événements, dans le Quartier olympique, à une centaine d'événements puis l'achalandage qui va venir avec ça, on l'a déjà vécu, dans le sens que... On se souvient, dans les années 70-80, les Expos jouaient 82 matchs par année, puis il y avait 45 000 personnes qui se présentaient. Ce n'était pas nécessairement un enjeu dans le temps. J'imagine qu'on a évolué, puis, si on fait quelque chose, il y a des aspects commerciaux, etc., où les gens peuvent... au lieu de rentrer tous en même temps puis sortir tous en même temps, parce qu'il n'y a rien d'autre à faire dans le quartier, que l'aspect achalandage va être minimisé par le fait que les gens vont venir des heures à l'avance, vont rester après, donc ce ne sera pas comme le gros rush en rentrant et en sortant, comme on voyait dans le temps.

• (11 heures) •

**Mme Perry Mélançon** : Merci. Rapidement, est-ce que vous voyez du rôle du gouvernement?

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Neuf secondes.

**Mme Perry Mélançon** : Ah! bon, bien, on doit passer... Merci beaucoup.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Alors, nous vous remercions beaucoup, M. Gilmore, pour votre contribution aux travaux de la commission.

Nous allons prendre quelques minutes, un bon petit cinq minutes, pour une pause et commander le café pour ceux qui en veulent. Ça vous va? Donc, on se retrouve à 11 h 5. Merci.

*(Suspension de la séance à 11 h 1)*

*(Reprise à 11 h 9)*

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Alors, nous allons reprendre nos travaux. Bienvenue à l'Institut national du sport du Québec. Je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour faire votre exposé, puis nous procéderons à la période d'échange avec les membres de la commission. Je vous invite donc à vous présenter puis à commencer votre exposé.

#### **Institut national du sport du Québec (INS Québec)**

**M. Quinn (Tom)** : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre ainsi que Mmes et MM. membres de la commission, mon nom est Tom Quinn. Je suis président du conseil d'administration de l'Institut national du sport depuis les derniers six ans. Juste pour faire un peu de background de mon côté, je suis l'ancien président, pour 15 ans, des Jeux du Canada. Je suis aussi l'ancien président de Forzani Group, qui inclut Sports Experts, L'entrepôt du Hockey, Atmosphère et toutes ces bannières-là. J'ai été là pour 35 ans avant de faire ça. J'étais impliqué... J'étais ancien membre de l'équipe du premier centre national d'entraînement pour l'équipe de badminton pour le Canada. J'ai joué l'Omnium canadien, le US Open puis plusieurs autres choses. «So», j'ai un background beaucoup dans le sport. Je suis aussi dans le commerce depuis 35 ans, plusieurs choses. Je suis toujours impliqué avec le sport amateur, depuis longtemps. Et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui, juste pour continuer à mettre un peu de présence avec l'INS puis l'opportunité qu'on va avoir au Stade olympique pour continuer le développement de ce côté-là.

• (11 h 10) •

Je suis accompagné de notre président-directeur général, M. Gaëtan Robitaille. Nous remercions la commission pour... l'occasion nous est offerte d'intervenir dans le cadre de cette consultation particulière sur le projet de la loi n° 15.

L'Institut national du sport du Québec est un organisme privé sans but lucratif qui soutient tous les athlètes engagés dans un sport olympique ou paralympique de haut niveau partout au Québec. Pour ce faire, l'INS Québec développe et maintient partout au Québec l'accès à un encadrement et à des services intégrés comparables aux meilleures pratiques mondiales, et ce, tant pour les athlètes de haut niveau que pour ceux que la prochaine génération.

L'institut est installé au coeur du Parc olympique depuis juillet 2014. Construit à même le centre sportif et le stade du Parc olympique, notre complexe dispose de plus de 150 000 pieds carrés de superficie, dont 92 % servent à la pratique sportive et permettent de répondre directement aux différents besoins des athlètes et des entraîneurs.

Déjà convaincus de l'importance patrimoniale et d'«architecture» de ce site trop longtemps mal-aimé, nous sommes persuadés qu'il n'a pas atteint son plein potentiel comme animateur de premier plan de la vie sportive, culturelle et communautaire de Montréal et du Québec. Nous croyons que le titre du projet de loi n° 15 est des plus à propos puisque les dispositions qui y sont prévues viennent fournir des outils nécessaires qui faciliteront le développement et la mise en valeur du Parc olympique, des lieux symboliques de Montréal. L'Institut national du sport du Québec est donc favorable au projet de loi n° 15 dans son ensemble. Le plus que notre modèle de sport est fort dans la province, le plus que nos jeunes vont être plus actifs de vie et gardent la meilleure forme, meilleure vie pour leur vie avec ça.

Maintenant, juste, je passe la parole à Gaëtan.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Gaëtan Robitaille, je suis le président-directeur général de l'Institut national du sport depuis 2016, je suis à l'institut depuis 2010. J'ai un parcours sportif depuis 1987, j'ai travaillé principalement dans le hockey sur glace, soit au niveau provincial, soit au niveau canadien, soit au niveau international, participé aux Jeux olympiques de 2002 à Salt Lake avec l'équipe féminine de hockey canadienne. Donc, ça a été des expériences intéressantes.

L'institut, pour vous situer, il y en a quatre, instituts au Canada. Il y a un réseau de quatre : Calgary, Toronto, Vancouver et Montréal. On travaille ensemble. Les athlètes, il faut comprendre qu'ils sont mobiles au Canada, donc c'est les sports qui s'installent dans des villes, qui s'installent dans des instituts, puis nous, on regroupe des athlètes d'un peu partout au pays. Donc, on a aussi un impact pancanadien dans nos activités puis dans notre travail.

Le Parc olympique est un endroit tout désigné pour installer nos racines. En 1976, ce lieu a été l'endroit de grands exploits sportifs. Déjà dans la planification, en 1973-1974, du Stade olympique, on prévoyait l'installation d'un institut de sport dans la tour. Et vous savez qu'en 1976, lorsqu'on a eu les Jeux olympiques, la tour était inexistante, malheureusement. Même s'il a fallu attendre 40 ans, le rêve ne s'est jamais estompé, et c'est pourquoi nous avons... nous pouvons affirmer que l'institut s'inscrit aujourd'hui de plein droit dans l'héritage olympique. Les Jeux olympiques de Montréal ont laissé un héritage au niveau des infrastructures. Au-delà des infrastructures, les jeux de Montréal ont amené le Québec et la communauté sportive à s'organiser, à se structurer. Donc, il y a eu cet impact-là. C'est à cette époque, les premiers gestes qui font qu'aujourd'hui nos athlètes sont davantage connus et mieux encadrés et accompagnés dans leur préparation.

Chez nous, à l'institut, on a 10 sports résidents, ce qu'on appelle des sports résidents, des sports olympiques, des sports paralympiques. On a huit sports d'été... on a neuf sports d'été, un sport d'hiver. On a huit sports olympiques, on a deux sports paralympiques. On utilise, évidemment, le centre sportif pour les activités aquatiques. Notre complexe est utilisé principalement pour le judo, la gymnastique et l'escrime. Donc, on a créé un lieu, avec l'Institut, à l'intérieur même du stade, qui est comparable aux meilleures pratiques partout dans le monde, comme centre d'entraînement. On reçoit environ 275 athlètes, de 10 sports différents, à chaque jour, qui viennent s'entraîner.

Depuis 1985, le sport organisé rayonne à partir du Parc olympique, puisque la plupart des fédérations sportives y ont leur siège social. L'installation de l'institut, à l'été 2014, a en quelque sorte marqué le retour permanent du sport de haut niveau au Parc olympique.

Un héritage, pour qu'il ait un impact significatif, se doit de demeurer vivant pour pouvoir durer dans le temps. Il doit être ancré dans le passé pour que le présent soit garant du futur. Nous croyons cependant que la notion d'héritage olympique englobe de façon plus large la notion de sport et devrait s'étendre à l'ensemble du système sportif québécois.

Il y a nous qui sont installés à l'institut. Il y a les fédérations qui sont présentement dans le stade. Mais l'image, l'héritage des jeux de 1976, elle doit rayonner partout au Québec et partout dans les fédérations sportives. Nous exprimons le voeu que la nouvelle société de développement et de mise en valeur du parc s'insère activement dans la communauté sportive et contribue au développement de notre système sportif ainsi qu'à la promotion du sport, de l'activité physique.

Concernant la mission de la nouvelle société, l'institut considère que le premier volet, portant sur le développement, la gestion, la promotion et l'exploitation, vient corriger une situation qui perdurait depuis trop longtemps, une situation qui cantonnait la Régie des installations olympiques dans un rôle de gestionnaire d'équipement et d'infrastructures seulement. Heureusement, les dirigeants des dernières années sont allés au-delà de cette fonction, ça a permis d'avoir un avant-goût du potentiel de développement du Parc olympique.

Moi personnellement, je travaille là depuis 1987. J'étais avec les fédérations sportives, j'étais dans une autre organisation, qui s'appelle Sports-Québec, et je suis à l'institut maintenant. C'est un lieu de travail, c'est un lieu de rassemblement, puis c'est un phare à Montréal, le Parc olympique, puis c'est un phare pour la communauté sportive partout. Il y a des activités qui se tiennent chez nous, il y a des jeunes d'un peu partout au Québec qui se déplacent pour venir s'entraîner à l'institut, et on voit les réactions, on voit l'impression que ça laisse aux jeunes, qui disent : Ah! je vais aller m'installer... je vais aller m'entraîner au Parc olympique, je vais aller m'installer... m'entraîner à l'institut. L'institut est d'avis que la société bénéficiera de la marge de manoeuvre nécessaire pour réaliser le plein potentiel de ce site tout à fait unique et grandiose, un potentiel qui devrait aussi contribuer à la dynamisation du secteur, rejaillir sur l'ensemble de Montréal.

En ce qui a trait aux projets de développement, de partenariats et autres initiatives qui pourraient être envisagés par le parc, nous souhaitons qu'ils soient analysés en fonction de leur pertinence, leur cohérence et l'harmonisation en fonction

de la vocation du site. Les aspects de rentabilité et de retombées financières prennent beaucoup de place lors de l'analyse, il faut s'assurer... il faut assurément en tenir compte, mais il faut également s'assurer que les projets n'affectent pas négativement l'intégrité et l'héritage du Parc olympique. À notre avis, la conjonction des deux volets de la mission envisagée pour la société devrait permettre une cohérence. L'excellence sportive a toujours été hautement valorisée par la population québécoise, l'appui et l'engagement du gouvernement du Québec étaient indéfectibles. L'exemple que je vous donnerai, c'est : la construction de l'institut a été un élément qui a été pleinement financé par le gouvernement du Québec, donc ça nous place de façon avantageuse dans le système sportif québécois.

**M. Quinn (Tom) :** Comme dernier volet de notre intervention, nous aborderons quelques aspects liés à la gouvernance de la nouvelle société. En ce qui a trait de la composition du conseil d'administration, nous, respectivement, recommandons, en tout respect, qu'un des membres soit issu du système sportif québécois. Cette personne, au-delà de l'économie, devra être reconnue dans la communauté sportive pour son expérience et son expertise dans l'organisation de la gestion du sport fédéré. Le conseil d'administration pourra aussi compter sur une ressource qui connaît intimement le système sportif et qui pourrait ainsi contribuer au meilleur arrimage entre le Parc olympique et les communautés sportives québécoises. L'INS Québec se réjouit de la création d'un comité des immobilisations prévu à l'article 31.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Je vous remercie pour votre exposé, c'est malheureusement tout le temps dont nous disposons. Alors, nous allons maintenant débiter la période d'échange. Mme la ministre, la parole est à vous, vous disposez de 16 min 30 s.

• (11 h 20) •

**Mme Proulx (Berthier) :** M. Quinn, M. Robitaille, merci infiniment de votre présence. Auprès de notre gouvernement, on a évidemment à cœur le développement sportif, la promotion du sport. Nous avons d'ailleurs une médaillée olympique qui siège au Conseil des ministres du Québec, qui d'ailleurs fait la tournée des régions du Québec pour inciter les Québécois, les Québécoises jeunes et moins jeunes à pratiquer de l'activité sportive, à faire du sport. Donc, j'imagine que la députée de Brome-Missisquoi serait très heureuse de vous entendre et de vous voir présentes aujourd'hui.

Je pense que l'Institut national du sport du Québec pourrait quelque chose... pourrait être un élément rassurant pour Héritage Montréal, qui peut, à certains égards, et je les entends, avoir des inquiétudes sur la conservation du patrimoine, de l'héritage, de l'édifice lui-même, qui est le Stade olympique, qu'on le protège. Mais je pense que l'Institut national du sport du Québec est un bel exemple qu'on peut intégrer un institut extrêmement moderne, de très, très haut niveau, qui développe et qui accueille des athlètes d'élite chez nous.

J'aimerais que vous nous racontiez un peu comment, à l'intérieur du Stade olympique et cette icône architecturale, l'institut national s'y est installé avec un air très, très moderne et que les deux vont très bien ensemble.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Au moment du développement du projet, je vous dirai, dans les années 2010, 2011, 2012, parce qu'on a construit en 2013, on a travaillé de très près avec la Régie des installations olympiques pour faire le design de notre complexe. Il faut comprendre qu'on construisait à l'intérieur, donc on construisait en partie dans le centre sportif et en partie dans le Stade olympique, on est carrément à cheval entre les deux sections, et on a voulu garder cette architecture. Je prends l'exemple du centre sportif, l'espace qu'on occupe présentement, anciennement c'étaient des terrains de badminton, et il y a un espace libre jusqu'à la voûte, qui est le toit et, lorsqu'on a fait la construction... puis les gens qui sont venus par la suite... M. Taillibert était venu visiter à un moment donné puis il disait : Wow! Vous avez bien harmonisé la modernité qui est l'institut avec le centre sportif, qui a eu aussi des rénovations, mais... Ça fait qu'on a été capables de garder l'architecture originale de 1976, capables de la protéger puis capables aussi de la projeter dans le temps avec le nouveau complexe puis la modernité qu'on a amenée.

**Mme Proulx (Berthier) :** Donc, à la lumière de ce que vous dites, M. Robitaille, pour vous, il n'y a pas d'inquiétude d'avoir un développement économique auprès de... avec la RIO, d'avoir des vues architecturales qui pourraient tout à fait s'intégrer à ce qu'est le Stade olympique lui-même?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Moi, je pense que oui, puis de là l'intérêt du comité d'immobilisations, où il y aura des experts, j'imagine, qui vont être autour de la table pour considérer ces questions-là. Puis il y aura aussi des résidents, c'est une des recommandations qu'on fait, d'avoir quelqu'un qui représente les résidents du Parc olympique pour être capable d'avoir cette perspective-là architecturale, héritage, mais aussi d'être capable de regarder par en avant, un peu comme M. Gilmore a mentionné tantôt.

**Mme Proulx (Berthier) :** Combien davantage... ou plus de résidents du grand, grand quartier qui est, bon, Rosemont, Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve, avec l'arrivée de l'Institut national du sport puis la mise à niveau, là, des équipements pour les citoyens de Montréal, aller s'entraîner... Dans quel pourcentage est-ce que la courbe a augmenté?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Difficile pour moi de répondre à ça parce que les résidents qui viennent chez nous, c'est des athlètes olympiques. Et tous les gens du quartier, tous les gens qui peuvent utiliser le centre sportif... fait partie de la programmation du Parc olympique. Donc, difficile pour moi de répondre à ça.

Par contre, ce que je vous dirai, c'est : On a eu des entretiens avec le maire de l'arrondissement puis on a des entretiens présentement avec les gens du Parc olympique pour voir comment on peut, moi, c'est la façon que je le décris, enraciner l'institut dans le quartier, comment on peut faire en sorte que les jeunes du quartier... Parce que, pour avoir jasé avec les gens

de l'arrondissement, ils se cherchent des activités puis ils trouvent ça intéressant que l'institut puis le Parc olympique soient là, mais comment ils peuvent y avoir accès? Donc, on travaille à des projets qui vont probablement déboucher sur des journées scolaires où on va amener des jeunes du quartier s'initier à des activités sportives.

C'est un des volets qui est important. Parce que, depuis notre présence dans le centre sportif, il y a moins d'espace disponible, pour les gens de la région, pour faire ces activités-là. Donc, on travaille ensemble pour dire : Comment je peux mettre à la disposition de la région mes installations au moment où les athlètes ne sont pas en entraînement? Puis l'autre volet, je vous dirai, c'est : Comment je peux amener les sports à initier des jeunes à des nouvelles activités puis à faire du recrutement, donc les garder actifs, faire la promotion du sport mais aussi de l'activité physique? Donc, c'est un projet qu'on regarde présentement avec les gens du parc.

**Mme Proulx (Berthier) :** J'ai le grand privilège d'avoir été nommée ministre du Tourisme du Québec. Donc, évidemment, l'impact touristique, c'est important pour moi. On aura des bulletins à présenter.

Le centre sportif, il se situe où en termes de produit d'appel à valeur touristique pour Montréal, pour le Québec? Vous avez parlé, là, de Vancouver... Calgary, Vancouver, Toronto, qui, j'imagine, sont des pôles touristiques. Est-ce que Montréal s'inscrit également là-dedans?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Le centre sportif, il va s'inscrire dans des événements sportifs nichés : championnats canadiens, essais olympiques, coupes du monde, des éléments comme ça. Je sais qu'il y a déjà des activités qui se tiennent, par exemple la Coupe du monde de plongeon, ça existe déjà. Puis là je vais aller dans le stade 30 secondes, on a utilisé le stade pour tenir les championnats mondiaux de gymnastique. Donc, il y en a, des possibilités, il y a des options. Les organisations qui tiennent ces événements-là ne sont pas des organisations à but lucratif, ne sont pas des organisations commerciales. Donc, un des éléments qu'on avançait, c'est d'avoir une grille tarifaire qui permette à ces organisations-là d'avoir accès à ces plateaux-là. Mais, définitivement, on pourrait avoir un impact touristique à partir de ces événements-là.

De notre côté, je vous dirais, l'impact touristique, c'est les athlètes qui viennent d'autres provinces, ils ne sont pas nombreux, ce n'est pas un grand événement, mais les athlètes des autres provinces qui viennent chez nous, qui s'installent à Montréal, qui y vivent maintenant pour s'entraîner, parce que leur centre d'entraînement, c'est Montréal. L'exemple que je vous donnerai, il y a peut-être 18 mois, on a récupéré l'équipe nationale de water-polo masculine, qu'on a ramenée de Calgary, qui était là depuis 25 ans, on la ramène à Montréal. On ajoute une dizaine d'athlètes à l'institut. Sur le plan touristique, ce n'est pas la panacée, j'imagine. On vise des nombres plus grands, mais là on commence à faire notre chemin sur la scène canadienne puis là on commence à avoir des gens qui veulent venir chez nous.

Le skateboard en est un autre. Il y a un skatepark qui a été construit, on travaille à : On peut-u ramener l'équipe nationale de skateboard à Montréal? Donc, il y a des éléments comme ça qu'on peut regarder.

**Mme Proulx (Berthier) :** Donc, il y a plusieurs fédérations, là, vous allez... je ne veux pas dire le mot «voler», là, à Calgary et à Vancouver ou à Toronto, là, que... pour amener à Montréal, mais vous faites du démarchage, donc, pour continuer à développer l'Institut national du sport et amener des fédérations nationales à Montréal.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** On fait du démarchage auprès des fédérations nationales, puis Montréal... Gardez en tête que Montréal a un avantage compétitif sur les autres : deux stations de métro; quatre universités, deux anglophones, deux francophones; des cégeps français, des cégeps anglais. Donc, les jeunes qui arrivent à ce niveau de compétition là, ce niveau d'entraînement là, c'est des jeunes du collège ou de l'université. Les anglophones, ils viennent chez nous, ils sont servis dans leur langue. Les francophones, ils viennent chez nous, ils sont servis dans leur langue. Ils retrouvent un milieu de vie intéressant avec Montréal. Le transport en commun fait que c'est un plus. Donc, on a des avantages certains.

**Mme Proulx (Berthier) :** Merci, M. Robitaille. Merci, M. Quinn.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Est-ce qu'il y a des députés... Alors, je laisse la parole au député de Chauveau.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. Robitaille, M. Quinn, merci beaucoup d'être là. Et, M. Quinn, moi également, j'ai eu le privilège, un peu plus jeune, d'être athlète d'élite en badminton. Ça ne paraît plus, j'en conviens, mais j'ai participé à des compétitions universitaires à l'époque avec les Gee-Gees d'Ottawa. Et je suis extrêmement intéressé à parler aujourd'hui de l'INS parce que, sur mon territoire, les infrastructures d'élite en sport, on en a, notamment le centre acrobatique, ce qui fait... le ski acrobatique au centre Yves-LaRoche, dans Chauveau, à Lac-Beauport, c'est magnifique. Alors, je suis à même de constater l'importance d'infrastructures sportives pour les athlètes, bien sûr, de haut niveau et que ça inspire des jeunes à s'investir davantage dans le sport en bout de ligne.

Et vous avez parlé... Puis, moi, c'est un peu flou, là, j'aimerais ça que vous m'expliquiez davantage la notion d'héritage olympique, vous parlez que, bon, bien sûr, le sport de... 1976 a été une inspiration pour nous tous — moi, j'avais trois ans, mais, même si j'avais trois ans, j'ai toujours ma petite photo, en étant enfant, où est-ce que j'ai les anneaux olympiques sur un tee-shirt, là, que mes parents m'ont laissé — et comment on peut réussir à étendre — vous avez mentionné ça, M. Robitaille — l'héritage olympique à l'ensemble des sports et partout au Québec.

• (11 h 30) •

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Il y a un programme qui existe présentement chez nous, qui s'appelle Jouez gagnant, où on demande à des olympiens et des paralympiens... Parce qu'on parle beaucoup d'Olympiques, mais, en 1976, les Paralympiques, ils étaient à Toronto, ils n'étaient pas à Montréal. Ce n'était pas le même type d'organisation. Puis on a des paralympiens

qui participent à ce programme-là, qui rencontrent des jeunes dans les écoles et qui font la promotion des valeurs du sport, de la persévérance scolaire. Donc, d'utiliser ces gens... ces athlètes-là, des hommes et des femmes, comme modèles pour...

**Une voix :** Inspirer.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** ...inspirer, merci, inspirer les jeunes, c'en est un, moyen qu'on a, de faire la promotion du sport, de l'activité physique, puis de garder l'héritage, à mon avis, de 1976 encore vivant.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Très intéressant. J'avais une deuxième question, parce que vous n'avez pas eu la chance... Tout à l'heure, M. Quinn avait commencé, et le 10 minutes était terminé, vous aviez commencé à parler du conseil d'administration de la future société et vous avez parlé de l'importance d'inclure un membre qui soit issu du système sportif québécois. J'aimerais que vous élaboriez davantage sur cette question-là, parce que ça sera des décisions à prendre, quelle sera la représentation sur le conseil d'administration. En quoi vous pensez que c'est important d'inclure un membre qui vient du milieu sportif sur ce conseil d'administration là?

**M. Quinn (Tom) :** Je pense que, dans tous les conseils administratifs avec une bonne politique de gouvernance, ça prend les expertises dans chaque chose qui est reliée à, vraiment, la demande de projet. Dans ce contexte-là, si le sport est déjà impliqué beaucoup dans le Stade olympique avec des choses, c'est juste naturel qu'il y ait un membre qui est impliqué dans le sport, qui est là, qui est capable... aide avec son expertise au... son expertise, de guider le conseil, ou aide le conseil avec leurs choses. C'est simplement ça. C'est une question d'expertise et de gouvernance sur un conseil administratif.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Parfait. Et, avant de céder la parole à un ou une de mes collègues, une dernière question : Comment vous voyez... parce que vous le vivez à tous les jours, vous attirez des athlètes de partout, comment vous voyez le développement autour du Parc olympique, dans les infrastructures, dans l'offre commerciale qu'il peut y avoir autour du secteur?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Au moment où on a fait le développement de notre projet, il y a deux décisions qu'on a prises : de ne pas avoir de service d'alimentation puis de ne pas avoir de service d'hébergement. On a cinq ans d'opération maintenant. On a des discussions avec les gens des sports, et les deux services qu'ils nous demandent, c'est de l'hébergement puis de l'alimentation. Et ces deux aspects-là, ils ne serviraient pas qu'aux athlètes qui viennent chez nous. Comme on l'a dit tantôt, ils amélioreraient l'expérience client sur l'ensemble du Parc Olympique. Donc, oui, on a ces deux besoins-là pour les athlètes de façon spécifique, mais je pense qu'il faut regarder ça dans un ensemble plus grand où ça pourrait répondre à un besoin.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Est-ce que c'est un frein pour attirer des regroupements sportifs? Le fait que c'est moins développé aux alentours, est-ce que, pour vous, c'est un frein quand vous faites votre développement, quand vous avez une vision d'avenir? Est-ce que ça vous empêche...

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Les fédérations canadiennes nous disent définitivement : Si on avait ces deux services-là, on serait plus présents sur le parc. C'est clair. Ça m'a été clairement dit comme ça.

**M. Quinn (Tom) :** Puis, si j'ajoute... Avec celui-là... c'est clair qu'avec ce type de service on est capables de faire plusieurs autres choses avec le Stade olympique, comme les centres pour les congrès de sport, le congrès pour «nutrition», le congrès pour plusieurs choses, qui va ramener les gens, et pas nécessairement partout au Canada, «but» mondial. Puis, en plus que ça, Institut national du sport, c'est un réseau partout dans la province, avec huit centres, plus d'autres choses, qui aussi est capable... ils viennent souvent faire nos choses. On fait beaucoup de choses avec FaceTime ou les choses comme ça, en ce moment, «but», pour être présents pour deux ou trois jours, on est capables de vraiment faire un transfert de connaissances à tout... et avec nos expertises, à tout le réseau dans la province puis mondial.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Parfait. La parole est au député d'Abitibi-Ouest. Il ne vous reste que 1 min 45 s.

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Merci, Mme la Présidente. M. Quinn, M. Robitaille, pouvez-vous nous éclairer un peu plus sur la forme que devrait prendre, selon vous, la structure du partenariat de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, principalement en ce qui a trait aux tarifs préférentiels?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** C'est certain, je l'ai mentionné tantôt, nous, on est des organismes sans but lucratif, certains vont dire, même, «voire communautaires». C'est clair que, si on a à payer, pour avoir accès aux installations puis aux services, les mêmes tarifs que les gens qui font ça de façon commerciale, c'est un frein à l'accès. C'est clair. Donc, si on était capable d'arriver avec une grille tarifaire préférentielle pour les organismes sportifs qui veulent tenir des événements ou qui veulent utiliser les installations, parce qu'on parle beaucoup d'événements, mais je pense à la tour, il y a des salles de réunion dans la tour, des choses comme ça, ça pourrait être un élément qui faciliterait l'accès, définitivement.

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci pour l'échange. Nous allons maintenant du côté de l'opposition officielle. Nous cédon la parole au député de Viau.

**M. Benjamin :** Merci. Merci, Mme la Présidente. Donc, merci beaucoup, messieurs, pour votre présentation. Nous allons faire une démarche un peu particulière. Nous allons commencer à la fin de votre mémoire, pour arriver vers le début. À la fin, on s'entend que... Au deuxième paragraphe, vous considérez que le projet de loi n° 15 vient fournir les moyens nécessaires pour que le Parc olympique puisse se déployer. On s'entend là-dessus. L'exercice que nous faisons aujourd'hui, c'est un exercice de consultation. Plus tard, on s'en va à l'étude détaillée. Et, le projet de loi n'étant pas parfait, nous allons tenter de l'améliorer, de le bonifier, et je vous remercie pour votre contribution.

Puisqu'un des éléments que vous suggérez dans votre mémoire au niveau de la gouvernance, c'est, entre autres, tenir compte de la présence des résidents, des locataires, de ceux qui sont déjà dans le Parc olympique, j'aimerais vous entendre, parlez-nous de votre expérience. Un instant je vais vous considérer comme le porte-parole de toutes les associations, et il y en a beaucoup au Parc olympique, associations sportives qui sont au Parc olympique. Parlez-nous du vécu. Qu'est-ce que vous avez identifié comme défis, comme enjeux des différentes organisations sportives qui sont actuellement au Parc olympique?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** On est dans une situation un peu différente de l'ensemble des associations sportives, puis je veux juste bien cadrer ça. Il y a 65 fédérations sportives, je pense, qui sont installées au Parc olympique ou au Stade olympique. C'est essentiellement des bureaux administratifs. Nous, de par notre vocation, de par nos installations, de par nos espaces, on est un centre de services. Donc, déjà, la perspective est différente.

Notre relation avec le Parc olympique a évolué, je vous dirai, positivement depuis 2014. Au moment de notre arrivée, il y avait, je vous dirai, certaines embûches administratives, soit dans l'utilisation des espaces, soit dans les services qui nous étaient offerts. Mais avec le temps on a appris à se connaître, on a appris à travailler ensemble. Les gens du parc ont appris à mieux cerner ou à mieux comprendre nos besoins, notre réalité, qui est celle de services aux athlètes, qui va extrêmement rapidement, et avec le temps on s'est ajustés.

Donc, présentement, je vous dirai que, de notre point de vue, la relation est positive. Au début, ça a été un apprentissage, parce que, même pour les gens du parc, d'avoir un locataire comme nous... ils n'en avaient pas eu avant. Ça n'existait pas. Donc, il y a eu une évolution, puis je pense que c'est positif maintenant.

**M. Benjamin :** On va se rendre, maintenant, à la page 13. Vous voyez, donc, on progresse. Deuxième paragraphe, vous dites : «...l'institut s'explique mal pourquoi le président n'est pas soumis lui aussi au principe des profils de compétence et d'expérience...» J'aimerais vous entendre... Puisque ce n'est pas une pratique unique en la matière, j'aimerais vous entendre, pourquoi est-ce que vous estimez que c'est particulier, là-dessus.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Bon, on pense que, que ça soit pour le P.D.G. ou pour le président du conseil, il doit apporter... cette personne-là doit apporter une compétence, et une expérience, qui va contribuer à faire avancer le projet qui est le Parc olympique. Et on s'expliquait mal, à la lecture du projet de loi, que ce poste-là et cette personne-là, ça ne soit pas lié au profil qui a été déterminé par le conseil, parce que c'est le conseil qui va déterminer les profils de compétence et d'expérience. Notre commentaire, il est celui-là.

**M. Benjamin :** En ce qui concerne toutes les questions relatives à la mise en valeur du patrimoine et de l'héritage olympique, il y a plusieurs intervenants qui sont venus avant vous nous en parler pour nous dire que c'est important, cette mise en valeur. Mais, d'un point de vue sportif, donc, comme institut scientifique, j'aimerais vous entendre sur comment on peut travailler pour renforcer, justement, cette mise en valeur et cette protection de l'héritage olympique.

• (11 h 40) •

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Oui. La mise en valeur, au départ, je vous dirai, elle est dans notre personnel, elle est dans l'information qu'on va distribuer auprès des autres sportifs au Québec. Je vous parle de 275 athlètes qui sont à l'institut, mais notre but, c'est de faire rayonner ce savoir-là puis d'avoir un impact sur l'ensemble des athlètes.

Au niveau de l'héritage, comme je le disais tantôt, le Parc olympique, c'est un phare pour la communauté sportive depuis 1976. Donc, de permettre à des jeunes... puis je faisais référence, à quelques occasions, à des initiatives qu'on tient ou qu'on va tenir, de permettre à des jeunes pratiquants de venir s'initier à du sport, mais dans l'enceinte même du Parc olympique, c'est une façon aussi de les initier à l'héritage et à conserver cet héritage-là en l'impliquant dans ta vie.

**M. Benjamin :** ...qu'une des missions de cette société, ça va être une société du développement et de mise en valeur, donc, du Parc olympique. Donc, et j'emprunte les mots du précédent intervenant, il y aura un équilibre à faire entre ces enjeux-là. Vous recommandiez par ailleurs, dans votre mémoire, qu'un des membres soit issu du système sportif québécois. Pensez-vous que, dans un cadre de gouvernance, donc, avec à peu près 13 membres de conseil d'administration, le fait qu'un membre soit issu du système sportif québécois, c'est un pis-aller? Comment vous... J'aimerais vous entendre là-dessus.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Moi, je pense que c'est essentiel, ce n'est pas un pis-aller, au sens où il y a un héritage sportif, on veut le mettre en valeur. Il faut qu'en termes de gouvernance, puis en termes de direction, puis en termes de réflexion, il y ait quelqu'un qui soit issu, puis M. Quinn en parlait tantôt, du système sportif, pas juste pour sa renommée, mais pour sa connaissance et son expérience dans le système sportif. Et ça, ça devient un élément extrêmement important dans ta vie.



**M. Benjamin :** Je comprends que vos recommandations, corrigez-moi... vous suggérez qu'il y ait un membre qui soit issu du système sportif, mais aussi qu'il y a un autre membre qui soit un des résidents, un des locataires du Parc olympique, c'est ça? C'est le même.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Pour le comité d'immobilisations.

**M. Benjamin :** Pour le comité d'immobilisations.

Si on se rend maintenant à la page 11 de votre présentation, donc, cinquième paragraphe, un musée des sports, donc, vous avez offert votre collaboration. J'aimerais vous entendre par rapport à ce projet. Où est-ce qu'il en est?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Nous, on a eu des discussions avec les gens du musée pour voir si on pouvait collaborer avec eux pour le développement du concept. À ce moment-ci, je vais être obligé de tourner la question vers les gens du parc parce que ce sont eux qui sont en discussion présentement avec les gens du musée, mais il nous apparaît essentiel de garder... On parle d'héritage, il y a un héritage dans le bâti, il y a un héritage dans les... Tantôt, je faisais référence aux exploits, le musée est l'endroit tout indiqué, à mon avis, pour être capable de reconnaître les Québécois et les Québécoises qui ont contribué à cet héritage-là sur le plan sportif.

**M. Benjamin :** Je vous pose la question parce que, quelques minutes avant vous, il y a le représentant d'Héritage Montréal qui, dans la vision développement, justement, de ce secteur, a suggéré qu'il y ait une institution muséale. Lui, il allait vers la paléontologie, c'est ce qu'il avait suggéré, donc. Mais je pense qu'on peut concilier la paléontologie et le sport, donc, notamment par rapport à la vocation sportive de ce secteur-là. Et je trouvais ça intéressant, important de parler, justement, de ce projet de musée des sports, donc, probablement comme nous aurons à écouter, à entendre le P.D.G. de la RIO, donc ce sera une des questions qu'on va lui poser.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Si vous me permettez, au-delà de l'exploit sportif, nous, on peut aussi avoir une contribution scientifique dans un musée. On a des experts, chez nous, qui peuvent expliquer la performance humaine. Donc, c'est une des contributions que j'avais déjà avancées avec M. Labrecque dans des discussions passées.

**M. Benjamin :** Un des aspects, je pense, qui est intéressant, qui est revenu souvent, et ça, c'est important de le souligner, c'est le fait que le Parc olympique est une institution qui n'est pas désincarnée par rapport à son milieu, qui est ancrée dans son milieu, et, pour nous, je pense que notre volonté à nous, nous, du côté de l'opposition officielle, c'est que, justement, cette nouvelle société, donc, si le projet de loi sera adopté, donc, cette société qui verra le jour continue, justement, dans cette mission d'ancrer avec le milieu. Et je remarque que, dans votre mémoire, il y a déjà une collaboration, actuellement, entre le Parc olympique, avec le... au niveau du développement d'un programme scolaire, donc, auquel vous contribuez. Parlez-nous de ce programme. Comment ça s'articule avec le milieu?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Bien, le programme scolaire, c'est un programme qui est géré et animé par le Parc olympique, et, essentiellement, on invite les écoles à venir au parc et à avoir deux sessions d'activité sportive, une qui est plus aquatique, puis là ce qu'on essaie de voir, c'est une qui est plus dans nos murs, qui serait une initiation sportive, soit au judo, à l'escrime ou à la gymnastique. Donc, il y a un aspect aussi de promotion de l'activité physique, du sport, d'initiatives sportives, qu'on essaie de faire en sorte... on tente avec notre partenariat de faire en sorte de contribuer à cet objectif-là.

Il faut savoir qu'il y a déjà des activités qui se sont tenues. Par exemple, il y a des journées olympiques. Mondialement, il y a une journée olympique, qui est le 23 juin, puis on accueille à chaque année, bon an mal an, 500, 600 athlètes... 500, 600 jeunes d'écoles, principalement d'autour du Parc olympique, puis on les initie à des activités sportives avec des olympiens et des paralympiens. Donc, il y a déjà des initiatives de cette nature-là qui sont en place.

**M. Benjamin :** Merci. Donc, je retiens aussi, dans votre mémoire, notamment à la page 10...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** M. le député de Viau, il vous reste 15 secondes. Si vous voulez une réponse...

**M. Benjamin :** ... — 15 secondes — que vous exprimez des préoccupations à ce que des projets de développement, de partenariats, autres initiatives soient analysés notamment en fonction de la pertinence, de la cohérence et de l'harmonisation avec la vocation du site. Je retiens ça aussi. Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Alors, nous laissons la parole au député du deuxième groupe d'opposition, alors, le député de Rosemont.

**M. Marissal :** Oui, merci, Mme la Présidente. J'ai parti mon «timer» trop vite, là, déjà que je n'ai pas de temps, je vais le partir au bon moment. Merci, messieurs, d'être là. Alors, je l'ai dit, je n'ai pas beaucoup de temps. Je veux quand même faire une petite mise en situation. Parce que moi, je connais bien vos installations, puis, en prévision de l'étude du projet de loi, j'ai passé, avec mon collègue d'Hochelega-Maisonneuve, Alexandre Leduc, trois heures avec la direction du Parc olympique, qui ont été supergénéreux. C'est une visite que je vous recommande, tous et toutes. C'est vraiment intéressant de voir la bête de l'intérieur et c'est vraiment un endroit assez particulier. Ça nous donne une meilleure idée aussi du potentiel.

Parlant de potentiel, je suis heureux que vous répondiez à mon collègue de Viau que vous avez déjà des interactions avec les écoles, avec le milieu. Mais moi, j'habite ce coin-là, là, je fréquente ce coin-là, j'ai des enfants, je trouve néanmoins...

et ce n'est pas un reproche, ce n'est pas un reproche, ma démarche est constructive, je trouve néanmoins que vos activités sont un peu confidentielles. C'est peut-être le stade qui fait ça, il est tellement gros. Je prends... Par exemple, sur la page couverture, là, on voit : «Institut national du sport du Québec», c'est superbe, ici, là, avec... — vous ne le voyez peut-être pas, là — avec les néons, tout ça. Mais c'est à l'intérieur. Évidemment, je présume qu'on ne peut pas faire un méga-affichage dehors, sur le mât, mais ça reste que c'est à l'intérieur, alors il faut toujours aller à l'intérieur. On a l'impression qu'on entre un peu comme dans la NASA puis qu'on n'est peut-être pas trop autorisé, que... Je ne sais pas, peut-être que je me trompe. Détrompez-moi, si je me trompe.

Il va vous rester une minute pour répondre parce que je parle trop, mais comment on peut faire pour justement qu'il y ait un lien plus fort avec ces athlètes-là, avec les installations, autre qu'envoyer mes enfants au Wibit le dimanche?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Bien, la première chose, je vous dirai, c'est : on est probablement, vous l'avez dit, le secret le mieux gardé à Montréal. Il faut rentrer pour aller... Donc, si on peut avoir... L'un des défis qu'on a, c'est qu'on n'a pas pignon sur rue, on n'a pas... Puis ça, il va falloir qu'on s'en repare à un moment donné. Il y a des ententes qu'on a signées, puis c'est un peu... C'est les ententes qu'on a. Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, c'est la priorité donnée aux athlètes. Donc, on est prêts à ouvrir nos espaces quand les athlètes n'en ont pas besoin, mais la priorité va être avec les athlètes. Puis je ne peux pas offrir à M. Tout-le-monde de venir s'entraîner chez nous. Ça ne fonctionnerait pas, je n'ai pas la disponibilité pour ça. Donc, il faut jouer avec ces paramètres-là.

**M. Marissal :** O.K., donc, mais il est possible peut-être d'avoir davantage de maillage avec ces gens qui sont... Je pense à votre truc de skatepark, là. Tous les enfants du quartier vont vouloir aller voir ça.

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Il est possible d'avoir plus de maillage, comme vous dites. Là, il faut s'asseoir. Moi, je vous dis, je me suis assis à un moment donné avec le maire d'arrondissement, on a discuté des éléments, puis c'est tombé à plat. Moi, je suis prêt à les reprendre, ces discussions-là, pas de problème.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci, merci pour l'échange. Nous cédon maintenant la parole au troisième groupe d'opposition, à la députée de Gaspé.

• (11 h 50) •

**Mme Perry Mélançon :** Merci, Mme la Présidente. Bonjour. Donc, pour terminer votre présentation... Bon, vous avez une expertise, ça a été reconnu. La ministre l'a mentionné tout à l'heure. Vous avez de plus en plus, là, des liens positifs avec les gestionnaires du Parc olympique, ça se passe de mieux en mieux. Mais vous avez quand même mentionné... Dans votre mémoire, ce qui ressort beaucoup, c'est peut-être au niveau de la reconnaissance de cette expertise-là, pas juste dans les paroles, mais dans les actes également, dans la responsabilité qu'on vous accorde, là, sur différents thèmes, comme la promotion des événements majeurs.

J'arrive à ce point-là parce que vous dites que les événements sportifs majeurs comme les championnats du monde devraient se faire avec la contribution des fédérations sportives. Alors, comment vous voyez ça? Est-ce qu'il existe déjà un partenariat un peu? Parce qu'on a reçu Tourisme Montréal hier, et ils nous disaient qu'eux autres ils étaient... ils faisaient partie de la coordination de ces événements-là. Donc, est-ce qu'il existe déjà des canaux de communication et comment on peut renforcer ce partenariat-là?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Bien, il faut comprendre que les grands événements sont sous la responsabilité des fédérations sportives, et ils ne travaillent pas avec nous pour la promotion. Ils travaillent directement avec les gens du Parc olympique. L'élément qu'on soulève, c'est : Est-ce qu'il y a une façon de faire en sorte que le parc soit encore plus actif, en matière de promotion, soit encore plus actif en matière de soutien dans l'organisation d'événements, auprès de ces organisations-là qui ont des droits de présentation de championnat? C'est plus dans l'esprit puis dans le rapprochement qu'on souhaiterait qu'on avance.

**M. Quinn (Tom) :** Juste pour ajouter à ça, c'est important pour comprendre très bien qu'INS, c'est des services aux athlètes. Ça, c'est notre expertise. On n'est pas là pour développer les grandes coupes mondiales ou des choses comme ça. Quand les choses arrivent, nous autres, on est là pour supporter l'événement et les athlètes.

**Mme Perry Mélançon :** Bien, dans le même ordre d'idées... je ne sais pas si j'ai du temps, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** ...secondes.

**Mme Perry Mélançon :** Alors, vous avez exprimé aussi le désir que la nouvelle société, dans sa mission, elle fasse une meilleure promotion des activités sportives, des saines habitudes de vie, et tout. Alors, c'est dans la même optique, là, que je vous pose la question : Comment cette société-là peut y arriver, à en faire une meilleure promotion, selon vous?

**M. Robitaille (Gaëtan) :** Bien, je pense que, par la mise en place d'activités conventionnelles, les journées scolaires, l'implication, ou l'intégration, ou l'enracinement dans le quartier... je pense que c'est des éléments qui vont faire en sorte qu'ils vont remplir ce mandat-là ou ils vont accomplir ce mandat-là.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. C'est tout. Il vous restait neuf... huit secondes. Merci.

**Une voix : ...**

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Oui. Alors, merci, M. Quinn et M. Robitaille, pour votre contribution aux travaux de la commission.

Nous allons maintenant suspendre quelques instants pour donner la chance à l'autre groupe de s'installer. Merci encore.

*(Suspension de la séance à 11 h 53)*

*(Reprise à 11 h 55)*

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Nous recommençons immédiatement.

Alors, bonjour. Bienvenue au groupe de la Régie des installations olympiques. Je vais présenter rapidement Mme Raic, M. Labrecque, M. Privé et Mme Coll. Merci. Vous savez que vous avez 10 minutes pour votre présentation, mais je vous invite aussi à vous présenter avant d'exposer votre présentation.

### **Régie des installations olympiques (RIO)**

**Mme Raic (Maya) :** Merci, Mme la Présidente. Mon nom est Maya Raic. J'assume la présidence du conseil d'administration du Parc olympique et je vous présente, à ma gauche, pas à l'envers, Laurence Coll, qui est conseillère stratégique au Parc olympique; Michel Labrecque, que vous connaissez, il n'a pas besoin de présentation; Denis Privé, Me Denis Privé, qui est aussi secrétaire au conseil d'administration et vice-président des affaires juridiques et corporatives au Parc olympique.

Au cours des prochaines minutes, je ferai un survol très rapide de la dernière décennie, qui s'est avérée particulièrement marquante pour le Parc olympique. Les retombées des actions qui ont été prises sont telles qu'elles ont mis en évidence la nécessité de moderniser sa loi constitutive, dont l'adoption remonte à près de 45 ans, on l'a dit d'ailleurs depuis quelques jours. Par la suite, M. Labrecque abordera plus spécifiquement divers éléments du projet de loi n° 15, qui s'avère crucial pour le développement et le rayonnement du Parc olympique.

Lors de mon arrivée au conseil d'administration en 2007, ça fait déjà, donc, un bout de temps, ses membres convenaient de l'impérieuse nécessité de développer le Parc olympique, d'optimiser l'utilisation de ses installations, d'accroître ses revenus et d'améliorer sa performance financière. Puis c'est pour cette raison qu'on est ici aujourd'hui. Dans cette optique, le remplacement de la toiture du stade s'avérait un incontournable, et il y a lieu de se réjouir que ce projet indispensable en soit à sa dernière étape, celle de la constitution d'un dossier d'affaires préalable à un appel de propositions. Il s'agit là, en effet, d'une condition essentielle pour exploiter tout le potentiel du Parc olympique en complémentarité avec ses partenaires et la communauté environnante, en assurant la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural, comme le veut sa mission.

Nombre de projets concrets et porteurs ont été réalisés au cours de la décennie afin de maximiser l'exploitation des installations et de raffermir l'insertion du parc dans la trame urbaine, ainsi que son rayonnement. Pensons notamment à la réfection de l'ensemble du centre sportif, le plus grand centre aquatique du Québec, ainsi qu'à la construction à l'intérieur du centre, comme on l'a vu tout à l'heure, de l'Institut national du sport, l'un des quatre grands centres d'excellence pour le sport de haut niveau au Canada. Ces deux projets fort complexes ont été menés, et je tiens à le souligner, dans le respect scrupuleux des échéances et des budgets, et ça, on a connu, des fois, certaines histoires qui se révèlent autrement, au Parc olympique ce n'est pas le cas, une performance digne de mention, dont l'équipe du Parc olympique tire une fierté bien légitime.

Pensez aussi à l'aménagement de l'Esplanade Financière Sun Life, qui a permis à cet espace urbain unique de recouvrer sa vocation première, celle d'accueillir à longueur d'année des événements rassembleurs pour la communauté. Il s'agit d'une réussite remarquable, quand on constate que des dizaines de milliers de personnes assistent, année après année, entre autres, à la Virée classique de l'OSM, sur cet air impressionnant qui a attiré plus de 1,5 million de visiteurs depuis son inauguration en 2012.

Sans l'ombre d'un doute, le nouvel élan du parc a été accéléré par les travaux du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, qui est une créature aussi du conseil d'administration et qui a été dirigé par Mme Lise Bissonnette. Au terme de consultations publiques qui ont été tenues à Montréal et dans quatre grandes régions et auxquelles ont participé près de 4 000 personnes et près de 150 établissements, organismes ou associations de divers domaines, il est apparu très clairement que les Montréalais, les Québécois tiennent à leur stade et à leur parc. En décembre 2012, le comité-conseil a produit un rapport de haute tenue, dont les constats lucides et la vingtaine de recommandations audacieuses ont affermi la perception du parc comme une partie intégrante d'un écosystème de l'activité physique, des loisirs et des sports de tous niveaux et pour tous les âges.

Tout en renforçant les liens avec la communauté de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve et ses parties prenantes, l'équipe du parc a travaillé d'arrache-pied pour que la tour de Montréal puisse enfin accueillir un premier locataire de prestige, en l'occurrence le Mouvement Desjardins avec ses 1 200 employés de son service AccèsD.

• (12 heures) •

Avec la confirmation claire et non équivoque des valeurs historiques, architecturales, urbaines et emblématiques du parc pour Montréal et le Québec, l'icône par excellence de Montréal à l'échelle mondiale est un véritable carrefour urbain vivant, animé, où se côtoient des employés, des résidents des quartiers environnants, des citoyens de la grande région de Montréal ainsi que des centaines de milliers de touristes québécois, canadiens et étrangers.

Mme la Présidente, au cours de mes mandats à la présidence du conseil, j'ai eu l'honneur, et je tiens à le souligner aujourd'hui, et le plaisir d'échanger et de collaborer avec six ministres, dont la titulaire actuelle du ministère, Mme Caroline Proulx, que je salue, qui nous accompagne avec conviction et talent, et plusieurs députés de toutes les formations politiques. Vous n'avez pas un rôle facile, et je tiens à souligner que vous êtes très importants en matière de démocratie et aussi pour le Parc olympique et sa pérennité dans le temps. Permettez que je saisisse l'occasion pour leur exprimer ma plus profonde gratitude ainsi que celle des membres du conseil et de la direction, de même que l'effectif du parc pour leur confiance et leur appui.

Permettez aussi que je salue et rende hommage à tous les membres du personnel du parc, dont les compétences et le dévouement n'ont d'égal que leur attachement indéfectible à ce legs. Il y a des gens qui travaillent là déjà depuis 35 ans. Il en va de même pour les administrateurs chevronnés qui se sont succédé au fil des années ainsi que des talentueux membres de l'équipe de direction du parc. Et je ne peux évidemment passer sous silence le privilège, aujourd'hui, que j'ai de côtoyer Michel Labrecque, un visionnaire inspiré et engagé, qui abordera maintenant, aussi, de façon plus spécifique, les dispositions du projet de loi n° 15.

Bref, dans un premier tournant pour le parc, ça a été le comité Bissonnette qui nous a donné cet élan et qui a confirmé l'intérêt des Québécois pour le maintien de cette icône. Après ça, la capacité de faire, au Parc olympique, doit être reconnue. Il y a des réalisations de projets qui se sont faites dans les temps, et dans les échéanciers, et dans les coûts. Et j'en profite ici pour remercier le vice-président immobilier du Parc olympique, M. Maurice Landry. Je pourrais le faire... Je souhaiterais le faire autrement, mais je ne peux pas le faire autrement, alors c'est maintenant que je le fais. Lui et son équipe ont contribué grandement à la qualité des travaux qui ont cours actuellement au Parc olympique et au respect des budgets et des échéanciers. Je pense que ça mérite d'être souligné.

En plus, une occupation des lieux, depuis que j'assume la présidence du conseil d'administration du Parc olympique... L'occupation des lieux était importante. Il fallait que ce lieu soit occupé, qu'on se réapproprie cet espace. Avec l'esplanade Sun Life, je pense que c'est une réussite, et aussi avec la venue de Desjardins dans la tour, ça va sans dire, avec 1 200 personnes. Bientôt, le changement de toiture va donner aussi ce nouvel élan qui nous est requis pour, justement, développer le Parc olympique. Et, évidemment, ce projet de loi, qui est une consécration de tout ça, va encore redonner un nouvel élan.

Alors, depuis 10 ans, le Parc olympique, on en parle plus et on en parlera visiblement encore plus dans les années à venir. Merci. Michel.

**M. Labrecque (Michel) :** Merci. Dans les deux minutes qui me restent... Vous connaissez le projet de loi. Comme la vice-présidente de Tourisme Montréal l'a dit, je vais faire simple, le nom dit tout : développement, mise en valeur. À l'article 4, on décrit que ça va être un stade et des équipements polyvalents. À l'article 5, la ministre nous demande d'être proactifs, de développer, d'aller voir des promoteurs, d'aller voir des groupes pour développer le Parc olympique. On va pouvoir signer des contrats à long terme. Ils vont pouvoir investir avec nous. Dans l'article 6, on dit qu'on veut un patrimoine et on veut le... on a un patrimoine, on veut le protéger, et, pour ça, la ministre nous demande, hein, de créer un comité spécifique de maintien d'actif. Et à l'article 31 on dit qu'on aura donc des membres, du conseil, supplémentaires à cet effet... à l'article 16, plutôt, qui vont avoir des profils de compétence en cette matière.

Et quelqu'un disait hier : J'imagine que, si ce projet de loi est adopté, et nous le souhaitons, MM., Mmes les parlementaires... il y a une suite à ça, je vous le dis tout de suite. La suite, c'est un plan de développement, qu'on va élaborer avec une nouvelle loi, suivi d'un plan concret d'affaires, que nous n'avons pas présentement. Nous aurons un plan directeur pour l'aménagement du territoire du Parc olympique, en lien avec la ville, et nous souhaitons fort que la ville mette en place un plan particulier d'urbanisme. Et nous animerons ce que nous appelons maintenant le Quartier olympique, tous les gens que vous avez vus qui sont venus témoigner devant vous et qui vous ont appris beaucoup sur le dynamisme, l'énergie, la volonté de faire de ce quartier de Montréal un quartier de développement, un quartier de mise en valeur, un quartier symbolique pour l'est de Montréal, pour Montréal et pour Québec. Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est tout? Merci pour l'exposé. Écoutez, je dois... Force est de constater que nous ne pourrions pas terminer à 12 h 30 si nous voulons respecter le temps imparti à chacun des partis. Alors, est-ce qu'on a le consentement pour prolonger au-delà de 12 h 30?

**Une voix :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Nous l'avons des autres partis aussi? Oui? Parfait. Alors, nous continuons. Nous y allons immédiatement avec la ministre, avec 16 min 30 s.

**Mme Proulx (Berthier) :** Mme Raic, merci beaucoup. M. Privé, Mme Coll, M. le président-directeur général, M. Labrecque, merci de votre présence. Je vais paraphraser mon collègue de Viau, qui n'a pas tort... où les activités du Stade olympique ont été, c'est vrai, confidentielles. Il y a des choses, il y a des projets qui ont été faits, qui ont été livrés dans le temps et dans les coûts, qui ont fait que le parc et le stade ont pu prendre de l'ampleur et du rayonnement. Et, ces exceptionnelles nouvelles là d'une société d'État qui est performante, qui est dans les coûts et qui présente des projets, je dois admettre que mon confrère de Rosemont... Viau... de Rosemont a raison, vos activités ont été confidentielles, M. Labrecque, et elles ne doivent pas l'être.

**M. Labrecque (Michel) :** ...je ne vous remercierai jamais assez d'avoir déposé un projet de loi puis, Mme la Présidente, d'avoir invité les partenaires du Parc olympique. Je pense que beaucoup de parlementaires ont appris à découvrir l'écosystème, ont appris à voir qu'il y a une multiplicité d'organismes qui y travaillent, hein, plus de 2 000 employés, de gens qui organisent des événements, et ça fait oeuvre de pédagogie.

Lorsque je suis arrivé au parc, la présidente du conseil m'a dit : Michel, comment tu vas faire aimer le parc aux gens? Et puis je lui dis : Maya, j'ai dit, ce n'est pas mon rôle de faire aimer, les gens sont grands, adultes et consentants, ils prendront leurs décisions, mais il faut le faire connaître, il faut faire connaître tout ce qui s'y fait, toute l'histoire du parc, tout l'héritage qu'on a, le défi architectural que nos parents, grands-parents ont relevé de construire. Comme je dis, ce n'était pas légal au Canada, mais ils avaient dû en fumer du bon pour construire la plus haute tour inclinée au monde, tu sais. Et, conséquemment, cet effort de pédagogie, de présentation des partenaires est essentiel. Puis je suis heureux de voir les mémoires, j'ai appris beaucoup, d'ailleurs, encore une fois, à rencontrer, de voir les gens déposer les mémoires, on en parlait, avec Maya, avec des recommandations très intéressantes, qui s'intégreront probablement dans le plan de développement.

**Mme Proulx (Berthier) :** Justement, dans ces mémoires-là qu'on a eu l'occasion de lire et qu'on nous a présentés au cours de ces commissions parlementaires là, il y a certains commentaires qui reviennent fréquemment, M. Labrecque, en disant que, ah! conjuguer les deux, ça va être difficile, développement économique et mise en valeur du Parc olympique.

**Mme Raic (Maya) :** Je ne pense pas. Très honnêtement, on a toujours eu la préoccupation de... C'est une société d'État, donc c'est un équipement qui appartient à tous les Québécois. On a toujours eu cette préoccupation de maintenir l'aspect patrimonial du Parc olympique, et ça sera toujours dans l'ADN des gens qui y sont. Alors, le développement économique n'est pas nécessairement à contrario de la préservation du patrimoine, au contraire, ça peut se faire en ayant à l'esprit la préoccupation du patrimoine. Mais il faut développer le Parc olympique, il faut que cet espace urbain, ce Quartier olympique soit une source d'entrée de touristes ou même de Montréalais, pour qu'on puisse se réapproprier le lieu.

Le Parc olympique, c'est ce qu'on voit quand on arrive à Montréal par avion. Je suis désolée, ce n'est pas la montagne, c'est une petite colline, quand on arrive à Montréal des airs, ce qu'on voit, c'est le Parc olympique. Alors, c'est un lieu emblématique reconnu à travers le monde, et il faut le développer encore plus avant.

**Mme Proulx (Berthier) :** Parlant du développement économique, plusieurs qui sont passés devant cette commission-ci ont manifesté des inquiétudes dans le volet du développement économique, M. Labrecque, d'une espèce de gentrification du quartier. On a aussi évoqué des inquiétudes par rapport au bruit des concerts qui y sont présentés, de la quiétude des gens qui habitent Rosemont, Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve. Comment, dans un développement économique, allez-vous travailler avec les citoyens pour s'assurer que tout ce développement économique là ne se fasse pas au détriment des gens qui habitent dans les quartiers avoisinants?

• (12 h 10) •

**M. Labrecque (Michel) :** C'est le grand défi. C'est le grand défi. Vous savez, un stade de 77 000 places, à l'époque des Olympiques... construit pour le baseball, hein? Je vous rappelle que le stade a été construit pour le baseball, les Expos ont commencé en 1977, les Olympiques étaient le prétexte que M. Drapeau a utilisé après quatre candidatures pour construire le stade, mais c'est un stade de baseball. Il y avait 80 matchs, il y avait près de 300 jours... Donc, c'est un quartier qui a connu beaucoup d'activité.

On le voyait par les mémoires, il y a un défi de concertation réel. Les parlementaires ne le savent pas, mais il y a des réunions bisannuelles de ce qu'on appelait le pôle Maisonneuve à l'époque et qu'avec la nouvelle loi on va se réunir autour de la thématique du Quartier olympique. Le Quartier olympique, ça comprend et la Cité-Jardin, qui est dans le comté du député de Rosemont, peu connue, le parc Maisonneuve, tout l'ensemble d'Espace pour la vie, comprenant le Planétarium, le Biodôme, l'Insectarium et le Jardin botanique, le Stade Saputo, l'aréna Maurice-Richard, le centre Maisonneuve, qui revient à la ville. Donc, il y a beaucoup de... la STM, tous ces partenaires-là vont être ensemble.

Et, bien évidemment, il y a toujours cet arbitrage, extrêmement complexe dans une ville, entre, donc, les nuisances et l'achalandage, les citoyens et les automobilistes, par exemple, qui viennent à un événement. Et, bien évidemment, il y a, dans ça, ce qu'on appelle... il se fait des compromis des deux côtés, et on... Des fois, il y a des erreurs, disons-le, puis on se dit : Bon, cet événement-là est inapproprié. D'autres fois, on fait un événement, il n'y a pas de public qui vient. D'autres fois, l'événement est complètement déconnecté par rapport à la communauté. Mais, la majorité du temps, ça fonctionne.

Donc, il y a beaucoup, beaucoup... on le faisait déjà, mais je pense que la nouvelle loi va renforcer ce travail-là de mettre les gens ensemble, avec les maires des arrondissements, avec les élus, avec la direction de la ville de Montréal, beaucoup, beaucoup de travail pour bien amarrer des grands équipements comme ça dans le cœur d'un quartier urbain.

**Mme Proulx (Berthier) :** On parle parfois de la lourdeur administrative de certaines sociétés d'État, on en a entendu au fil des ans. La volonté de notre gouvernement, c'est d'ailleurs d'alléger les structures de nos sociétés d'État, qu'elles soient plus performantes. Rassurez-nous, là, qu'avec le projet de loi n° 15 qu'on dépose aujourd'hui la Société de développement et de mise en valeur du Stade olympique ne va pas alourdir la machine, mais, au contraire, répondre à un souhait de notre gouvernement d'alléger la machine et de la rendre beaucoup plus performante, la société d'État.

**M. Labrecque (Michel) :** Oui. Je suis président d'une société publique depuis six ans, ça a été un choc. Je ne venais pas de ce milieu-là, je peux vous dire, j'ai fait d'autres choses avant, j'ai présidé des sociétés publiques, plein d'organismes privés et publics, donc j'ai eu un choc. La loi, je pense qu'elle... C'est le juste équilibre. La reddition de compte, les grandes règles de l'État en termes de transparence, ça, c'est fondamental. Ça, tout ça est maintenu. Mais en même temps c'était un petit peu particulier que ça prenne 16 mois, là, toutes les étapes avec la ministre, le Conseil du trésor pour en faire un bail avec un locataire. On a des locataires, au Parc olympique, qui veulent investir pour refaire l'ensemble de l'intérieur de leurs locaux, ils vont voir le banquier, puis le banquier dit : Je ne te prêterai pas 200 000 \$ si tu n'as pas un bail de 10 ans. Ah! bien, le Parc olympique ne peut pas... Juste ça, là, je peux vous dire que c'est incroyable.

Et donc vous nous obligez, Mme la ministre, dans le projet de loi, à certaines... il y a des obligations... La possibilité de créer une filière, on ne le fera pas tant que ça ne sera pas autorisé par le gouvernement. Mais tout ça... Et, la loi, moi, je l'ai dit dans les entrevues que j'ai données, les citoyens, s'ils la lisent, ils vont la comprendre. Elle est bien écrite. Elle dit exactement ce que vous voulez qu'on fasse. Ça fait que je peux vous dire que, de mon point de vue, après six ans de président de société publique, la loi, elle va nous faciliter le travail, en respectant bien sûr... parce que vous l'avez écrit, hein, «développer», «mettre en valeur».

**Mme Proulx (Berthier) :** On a parlé, M. Labrecque, aussi beaucoup, à la table de cette commission, de la gouvernance, hein, on l'a évoquée à de nombreuses reprises. Dans quelle mesure, avec le projet de loi n° 15, est-ce qu'elle va changer, cette gouvernance-là, ou pas?

**Mme Raic (Maya) :** Bon, à cet égard-là, on passe de 11 à 13 administrateurs. Mais ce que j'aimerais souligner... Évidemment, c'est une société d'État. La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État est en place déjà depuis 2006. Elle prévoit des administrateurs indépendants autour de la table, et je pense que c'est sage. Évidemment, il faut qu'ils aient des compétences, ça va sans dire, mais l'indépendance est très importante pour éviter à l'administrateur d'être dans une situation où il se trouve entre l'arbre et l'écorce, c'est-à-dire son devoir de défendre les intérêts de l'organisme sur lequel il siège au conseil d'administration et son devoir d'être issu d'un autre organisme dont il doit aussi défendre les intérêts. Et je pense que, dans cette optique, le projet de loi est sage de prévoir effectivement des compétences, mais d'assurer l'indépendance des membres du conseil d'administration autour de la table du conseil. Actuellement, c'est le cas et ça se travaille très, très bien.

**Mme Proulx (Berthier) :** Il y a Héritage Montréal qui était de passage devant cette commission, M. Labrecque, un peu plus tôt aujourd'hui, qui suggérait un comité d'experts, un comité d'experts, donc, pour la valeur patrimoniale, même... Possiblement, leur suggestion était de nommer ou de citer, par le ministère de la Culture et des Communications, comme étant patrimonial le Stade olympique. J'ai envie de vous entendre donc sur ce comité d'experts qui a été proposé par Héritage Montréal.

**M. Labrecque (Michel) :** Je pense que les parlementaires ne sont pas au courant, mais nous avons déjà, dans les projets au Parc olympique, des experts en architecture et en patrimoine. Par exemple, dans la tour, il y avait un comité d'experts externes en architecture de l'Université de Montréal, même parfois des experts externes, parce qu'on refaisait le mur-rideau, et donc on avait une inquiétude par rapport à l'oeuvre de M. Taillibert. Donc, déjà, c'est une pratique que nous avons.

Pour la toiture, il y a un comité d'experts externes, parce qu'on ne met pas une montgolfière pour boucher un trou, là, si je caricature. Quand je disais : On fait des travaux importants pour la tour, là, ce n'est pas la remettre droite. Donc, je caricature, mais il y a déjà cette préoccupation-là, et, la suggestion d'Héritage Montréal en lien avec le comité dont vous nous obligez, là... La formation du comité d'immobilisations, je pense que c'est une très bonne idée. Pas pour tous les projets, mais, pour des projets particuliers, les esplanades, tout le tournebride près de la station Viau, ça, c'est une bonne idée.

Je vous dirais que Mme Bissonnette, bon, la présidente du conseil, avait nommé un comité sur l'avenir du Parc olympique. Une des recommandations du comité de Mme Bissonnette, la recommandation 14, était que la ville fasse une étude patrimoniale. Nous avons pris l'initiative d'en faire une. J'invite tous les parlementaires à lire l'étude de Docomomo, étude extrêmement intéressante, et l'étude vient d'être réactualisée. Elle a été présentée ce printemps à Montréal pour inclure le quartier, le grand quartier olympique historique de la ville de Maisonneuve. Donc, c'est un travail qu'on a fait faire par des experts nationaux, Docomomo est en lien avec l'UQAM. Ça fait que, donc, je vous dirais que, les préoccupations d'Héritage Montréal, nous les avons.

Quant à la citation, c'est une question que le législateur, l'État doit se poser. Ça a des avantages. Mais, pour un gestionnaire d'un bien comme le Parc olympique, ça peut être contraignant. Et je vous dis une chose : Si le plus bel objet au monde à la plus belle valeur patrimoniale n'a pas de valeur d'usage, il devient, hein, un monument touristique comme le colisée. Nous, on a quelque chose qui a une valeur d'usage, tous les spécialistes en patrimoine vont vous le dire. Donc, il ne faut pas dénaturer la chose.

Mais je trouve que les gens de l'INSQ ont très bien répondu tout à l'heure en disant : On n'a pas fait une monstruosité à l'intérieur. Donc, le souci du patrimoine, mais en lien avec, donc, le développement, oui.

**Mme Proulx (Berthier) :** On a parlé beaucoup des revenus autonomes qui sont souhaités de la part de la société d'État. À raison, les Québécois souhaitent que les sociétés d'État soient performantes. Je crois réellement qu'à terme le projet de loi n° 15 va permettre de donner des coudées franches à la société d'État pour avoir des revenus autonomes plus élevés et des subventions d'équilibre plus basses à terme.

Je veux que vous nous entreteniez là-dessus, votre vision donc dans 10, dans 15, dans 20 ans, M. Labrecque, sur les revenus autonomes qui seront générés — vous serez encore là, je suis convaincue, à titre de conseiller spécial — des revenus autonomes donc pour la société.

**M. Labrecque (Michel) :** Bon. Alors, je suis reparti pour cinq ans, là, vous m'avez...

**Mme Proulx (Berthier) :** Oui, je sais.

**M. Labrecque (Michel) :** On va faire un cinq-10. On travaille... Les revenus autonomes. On aura dans le plan de développement un plan d'affaires, ce que nous n'avions pas, premier élément. Deuxième élément, vous avez vu les

partenaires qu'on a, des gens comme M. Gilmore, expérience extraordinaire à l'international, très soucieux de bien faire les choses, d'ailleurs, donc ce qu'on appelle restauration, commerces de proximité, est-ce qu'il y a des bureaux qu'on a qu'on pourrait basculer, par exemple, pour des centres de la petite enfance, pour des cliniques médicales avec le CIUSSS de l'Est, donc, toute cette réflexion-là avec l'arrondissement, faire en sorte que les gens du côté sud donc vont pouvoir migrer du côté nord, dans un vrai parc de proximité. Mais en même temps on a des partenaires comme France Film, qui ont des projets à venir. Ça fait que la loi va nous permettre de l'agilité, toujours en respect des règles de gouvernance puis en reddition de comptes aux parlementaires. Mais ça, je trouve ça très intéressant.

La tour, on a loué les sept premiers étages. Je suis confiant, hein, on va se dire 2020, Mme la ministre, là, qu'elle sera toute louée. Et le projet de remplacement de la toiture va bien. Nous sommes au dossier d'affaires. Nous allons vous rencontrer cet automne. Il y aura probablement... Il y a un appel de qualification, là, pour les entreprises, consortiums qui pourraient le faire...

Une nouvelle toiture change la donne. Vous savez, on est inopérant cinq à six mois par année avec... Comme les Gaulois, là, on a peur que le ciel nous tombe sur la tête. Ça change la donne, ça, madame. Et, si on est capable, dans le cadre de la FIFA, M. Gilmore en parlait, de réaméliorer l'expérience client dans le stade, bien, eux vont venir pour les matchs présaisons, postsaisons. Et donc c'est tous ces éléments-là combinés, donc de revenus autonomes, de partenariats, de laisser les gens plus longtemps sur le site...

Ça fait que c'est tout ça sur quoi on travaille. Je ne peux pas tout dévoiler, là, le plan... On a 85 projets sur la table à dessin.

• (12 h 20) •

**Mme Proulx (Berthier) :** ...l'aménagement de la rue Pierre-De Coubertin, entre autres, qui est un très, très beau projet. Le musée de la pantéologie, c'est oui ou c'est non...

**M. Labrecque (Michel) :** Mais, savez-vous, il y a des gens...

**Mme Proulx (Berthier) :** C'est un clin d'oeil à mon confrère de Viau. C'est oui ou c'est non? Il vous reste 30 secondes.

**M. Labrecque (Michel) :** Mais, Mme la ministre, il y a des gens qui sont venus me proposer ça pour vrai.

**Mme Proulx (Berthier) :** Ah bon? O.K.

**M. Labrecque (Michel) :** Oui, oui, pour vrai. J'ai des gens qui sont venus me proposer ça. Quant au musée des sports, nous nous sommes montrés favorables. Bien évidemment, nous ne sommes pas porteurs du projet en termes de financement, mais en termes d'accueil puis peut-être de réaménagement. Donc, on s'est montrés... mais dans un musée des sports contemporains, pas passésistes. On honore, on a un temple de la renommée, mais tout ce qui est en lien avec la biomécanique, l'hydrodynamisme, la nutrition, toutes les... Donc, l'INSQ, nous, l'histoire, donc c'est intéressant. Ça fait que ça, c'est un projet sur lequel on travaille.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Pour conclure.

**M. Labrecque (Michel) :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Pour conclure, il vous reste 20 secondes.

**M. Labrecque (Michel) :** 20 secondes. J'ai fini... parce que je vais repartir sur 84 autres projets.

**Mme Proulx (Berthier) :** C'est votre moment, Michel, il vous reste 30 secondes pour conclure.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Il vous reste... Allons-y.

**M. Labrecque (Michel) :** Bien, écoutez, avec la présidente, on souhaite ardemment que ce projet-là soit adopté par les parlementaires dans les mois qui viennent. Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Merci pour l'échange intéressant. Nous cédon maintenant la parole à l'opposition officielle, avec la députée de Vaudreuil.

**Mme Nichols :** Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, bienvenue à vous. On peut dire que vous êtes un groupe unique, dynamique, hein, et que vous transmettez définitivement la passion autour de la table, c'est contagieux. Et d'ailleurs permettez-moi de souligner, là, que je suis contente, M. Labrecque, que vous assistiez à toutes les auditions à la droite de la ministre et que vous preniez aussi la parole en présentant en tant que groupe des informations relativement à la RIO, et, à droite de la ministre, on voit moins vos expressions, et se dégage moins votre passion contagieuse, et là on le ressent bien.

C'est plaisant aussi parce qu'on peut vous poser nos différentes questions. Je comprends que, d'emblée, vous êtes très en faveur, là, du projet de loi, évidemment. Je présume que ça fait plusieurs années que ça se parle. Parce que j'aimerais

évidemment rappeler qu'un projet de loi... Puis permettez-moi, Mme la ministre, aussi de vous remercier, là, de travailler et de présenter le projet de loi n° 15...

**Une voix :** ...le Parti libéral du Québec...

**Mme Nichols :** Oui, oui, oui. Bien, c'est un petit peu là où je m'en vais. Il y a quand même... Tu sais, on dépose un projet de loi, là, mais on ne fait pas un projet de loi en deux ou trois mois, là. Il y a quand même du travail au préalable qui a été accompli, et je parle, entre autres, du rapport sur l'application de la Loi de la Régie des installations olympiques, qui est un document de référence. On en parle peu, mais je pense qu'il y a du travail qui a été fait au préalable qui mérite d'être souligné, dont ce rapport, ce rapport si précieux, on s'en sert comme document de référence, et qui, selon moi, est vraiment la base du projet de loi n° 15, et je vous remercie de pondre le projet de loi n° 15 en tenant compte des différentes recommandations dans ce rapport-là.

J'aurais une question. On parle évidemment... Dans le projet de loi, on parle, là, de vous offrir la possibilité de convenir à des partenariats ou de rendre plus propices, là, des partenariats privé-public. Par curiosité, avez-vous déjà commencé à entreprendre des discussions ou à parler à des groupes à cet effet-là? Parce que je sens que le plan d'action, il n'est pas loin sur la table quand va être adopté le projet de loi n° 15.

**M. Labrecque (Michel) :** La ministre m'a posé exactement la même question et elle est tenue au secret. Oui, il y a des projets, il y a des projets. Il n'y en a pas tant que ça, puis ça ne sera pas demain matin. Mais je peux vous illustrer. Il y a...

Donc, ce n'est pas des projets, hein, où on investira toujours. Ça peut être dans notre plan d'immobilisations, ça peut être quelqu'un à qui on donne congé de loyer et on se rembourse avec eux sur du long terme, parce que développer la clientèle peut prendre du temps. Ça peut être une organisation qui a une très grande crédibilité, qui veut faire quelque chose d'exceptionnel, toujours en respectant le patrimoine au Parc olympique, mais pour lequel on se dit : Bien, dans le fond, oui, investissez, on investit avec notre plan d'immos, puis on crée une co-compagnie, puis on se rembourse sur la billetterie. Je vous donne des modèles, là, de formes que ça pourrait prendre.

On crée un événement, dans le stade, qui nécessite de l'équipement très spécialisé en sonorisation ou en acoustique, et puis on a un partenaire dans ce domaine-là, et puis donc... C'est vers ça qu'on s'en va, mais, à chaque fois, si vous lisez bien la loi, tout ça ne peut se faire que par approbation ministérielle. Donc, on doit présenter le plan d'affaires, on doit donner au gouvernement les conditions dans lesquelles ça se réalisera, on doit expliquer le risque, parce que qui dit projet de ce type-là... il peut y avoir des risques, puis les gains anticipés si ça fonctionne.

Je ne vous ai rien dévoilé, je sais.

**Mme Nichols :** Non. En fait, vous n'avez absolument rien dévoilé, donc je comprends qu'on ne fait pas partie du secret des dieux. Vous êtes enthousiaste, mais vous n'êtes définitivement pas ouvert à partager avec nous les... Mais non, pas pour l'instant, mais je comprends que la ministre est déjà au courant, là, des projets, puis...

**Mme Raic (Maya) :** ...que ça augure bien. Vous pouvez sentir ça.

**Mme Nichols :** Oui, ce que je comprends, c'est que ça peut... Oui, ça semble bien augurer, ou, en fait, on sent l'effervescence quand on vous offre la possibilité, là, qu'on ait ce genre de partenariat.

Donc, on comprend qu'il y a plusieurs... pas méthodes, mais plusieurs choses qui pourraient être analysées puis qui pourraient être bénéfiques pour la RIO, tant... parce qu'on parle toujours du développement et de la mise en valeur, donc, toujours en gardant en tête ces deux grandes orientations.

Je ne veux pas prendre tout le temps de mon collègue, mais j'avais juste une question. À l'article 16, juste, peut-être, avoir votre opinion, à l'article 16 du projet de loi, entre autres on parlait que la ministre... les membres «dont au moins trois sont nommés après consultation d'organismes que [la] ministre considère représentatifs...» Je pourrai peut-être poser la question à la ministre, là, quand ça sera le temps des études détaillées, mais, au niveau de la représentation, est-ce que vous avez des recommandations à faire, ou...

**M. Labrecque (Michel) :** Tout à l'heure, hein, l'INSQ parlait de gens qui viennent du sport, c'est un profil de compétence. Il y a eu M. Jean-Marc Chouinard, grand escrimeur canadien, qui a siégé au conseil, Bruny Surin a siégé. Donc, quand s'établit ça, hein, ce n'est pas une qualité que les gens ont, c'est un peu une matrice, c'est le conseil, avec le comité d'éthique et de gouvernance du conseil, qui fait ça, donc des qualités en vendeur de billets, sport, vient du quartier, sociocommunautaire, donc, ça peut être en fonction de stratégie.

Et l'ajout des trois membres avec consultation du milieu, bien, c'est tout le milieu sociocommunautaire non seulement d'Hochelaga-Maisonneuve, mais de Rosemont également, parce que les pyramides olympiques sont là. Ça fait que c'est de cette façon-là, donc, c'est des listes qui... Maya, tu peux expliquer, là, rapidement, c'est présenté par le...

**Mme Raic (Maya) :** Mais c'est comme Michel vous a dit, c'est une matrice avec une série de compétences qui sont identifiées. Les membres actuels du conseil remplissent cette matrice pour savoir à quelles compétences ils correspondent, et on s'assure effectivement qu'on puisse obtenir autour de la table du conseil le plus de gens possible qui déploient toutes ces compétences-là. Et actuellement c'est le cas.



**Mme Nichols** : J'en prends bonne note parce que je pense qu'il y a plusieurs groupes qui ont fait ces représentations-là, et, moi, à la lecture de l'article, ce n'est pas nécessairement ce que j'en comprends. Donc, on fera les représentations nécessaires lorsqu'on arrivera à l'étude détaillée.

Je laisse la parole à mon collègue de Viau, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Oui. Le député de Viau, à vous la parole.

**M. Benjamin** : Merci, Mme la Présidente. Donc, j'aimerais... Il ne me reste pas beaucoup de temps, je vais essayer de poser de courtes questions, avec courtes réponses, s'il vous plaît, pour maximiser le temps.

À l'article 13 du projet de loi, donc, l'alinéa 2°, «la société et ses filiales ne peuvent, sans l'autorisation du gouvernement, s'engager financièrement au-delà des limites déterminées par le gouvernement», est-ce que vous avez réfléchi comment ça allait être déterminé?

**M. Labrecque (Michel)** : Bien, vous savez, on a un budget annuel, on a des obligations d'équilibre avec une trésorerie, on a un plan d'immos pour lequel on a... Donc, cette reddition de comptes là, elle est immédiate avec le ministère du Tourisme, qui est le ministère responsable, et le Conseil du trésor. C'est un triangle avec toutes les sociétés publiques. Donc, on ne peut pas s'engager... Je prends, par exemple, l'exemple de Desjardins — je vais être court, hein? Bâtiment de base, le gouvernement nous prête 43,5 millions, donc il nous autorise, on ne le dépasse pas, on fait le bâtiment de base et on rembourse capital et intérêt avec le loyer. C'est cette formule-là, par entente. Ça s'appelle des CT dans votre... non, dans notre jargon, je dois dire.

**M. Benjamin** : Alors, au niveau de la... Comment la RIO, au niveau de la main-d'oeuvre, va-t-elle pouvoir accomplir sans embûches sa nouvelle mission? Avez-vous des discussions, actuellement, avec le Conseil du trésor afin de vous assurer d'une certaine flexibilité?

**M. Labrecque (Michel)** : C'est un défi pour l'ensemble des sociétés publiques, l'ensemble des ministères. Et le Conseil du trésor est au courant, les années qui s'en viennent, ça va être extrêmement... pour tout le monde.

**M. Benjamin** : Héritage Montréal a suggéré tantôt qu'il y ait, à part du comité des immobilisations, un comité du patrimoine. Comment voyez-vous cette proposition?

• (12 h 30) •

**M. Labrecque (Michel)** : À l'intérieur des règlements généraux, c'est aux législateurs de déterminer. Mais, comme je vous dis, pour chaque... Présentement, on a un comité du patrimoine, par projet, relié au comité d'immos. Toiture, on en a un. Tour, on en a un. Tournebride, on va en mettre un en place. Donc, on le fait à la pièce. Est-ce qu'on devrait le systématiser à l'intérieur de notre structure? Le conseil pourrait très bien le faire, oui. C'est à vous de voir si c'est nécessaire d'avoir ça dans la loi.

**M. Benjamin** : Un enjeu qui est important pour moi, en fait : Qu'est-ce que vous auriez à dire, M. le P.D.G. de la Régie des installations olympiques... En attendant l'étude détaillée du projet de loi, qu'est-ce que vous auriez à dire aux différents groupes sociaux de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, ceux qui se battent contre des... par rapport à la lutte contre la pauvreté, lutte contre l'exclusion sociale, l'accès au logement? Qu'est-ce que vous avez à dire à ces gens-là? Qu'est-ce que vous aurez à proposer, surtout, à ces gens-là pour... question de travailler sur les enjeux d'acceptabilité sociale?

**M. Labrecque (Michel)** : Bon. Ça, vous savez, on a un rôle communautaire. Le rôle communautaire est associé... Donc, ce qu'on fait, là, ce n'est pas des grands gestes, c'est toutes sortes de petites choses. On a un passeport avec la polyvalente pour des visites au Parc olympique puis les Wibit. On a ensuite des petits événements... Les Jardineries, c'est très, très, très incubateur. Donc, on fait beaucoup. On fait des projets pilotes avec... Entre autres, tous les meubles qui ont été faits pour la terrasse Desjardins, ça a été fait par un atelier d'économie sociale d'Hochelaga-Maisonneuve qui s'appelle Les Ateliers d'Antoine.

Donc, vous savez, c'est comme ça qu'on peut travailler. Parce que, dans le cadre des lois générales, on ne peut pas, hein, vous le savez, dire : J'engage quelqu'un qui vient de... On ne peut pas faire ça de façon générale. Mais donc c'est ce qu'on fait, beaucoup de petits gestes qui sont moins connus. On distribue des milliers de billets à tous les groupes du quartier, aux corps policiers pour leurs bénévoles.

Ça fait que c'est toutes sortes d'actions qu'on pourrait, M. le député... Ça nous ferait plaisir de vous faire... On vous fera suivre toute une liste de toutes ces actions-là qu'on fait avec la communauté puis qui ne sont pas d'éclat.

**M. Benjamin** : Une dernière question, donc, c'est au niveau des mécanismes de reddition de comptes. Qu'est-ce que vous prévoyez, donc, dans votre cap de gouvernance, comme mécanismes de reddition de comptes?

**M. Labrecque (Michel)** : C'est les mêmes...

**La Présidente (Mme Isabelle)** : ...secondes.

**M. Labrecque (Michel)** : ...que pour toutes les sociétés publiques actuelles, donc à la ministre responsable, au Conseil du trésor, c'est... Tout est maintenu. C'est les mêmes... Donc, l'étude des crédits, l'adoption du budget, la présentation du plan de développement, tout est comme avant.

**M. Benjamin :** Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Merci pour l'échange. Nous cédon maintenant la parole au deuxième groupe de l'opposition, avec le député de Rosemont.

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. Mme Raic, M. Labrecque et vos collaborateurs, bonjour, merci d'être là. Mme Raic, vous avez dit tout à l'heure qu'en 11 ans vous avez eu six ministres. Ceci explique peut-être cela. C'est peut-être pour ça que n'avance pas si vite qu'on veut parfois, parce que les suivis sont difficiles à faire dans les circonstances, quand il y a des portes tournantes comme ça. Mais je sens cette fois-ci qu'on est proches de quelque chose, alors profitons-en.

Et, parlant de sport, M. Labrecque, on va faire un peu de ping-pong, ça veut dire qu'il faut aller vite. Avez-vous rencontré ou avez-vous l'intention de rencontrer notamment le groupe de citoyens qui se plaint du bruit de l'été dernier?

**M. Labrecque (Michel) :** On a correspondu avec chacun d'entre eux et on n'a pas prévu de réunion de groupe pour l'instant. Mais, si c'est nécessaire, nous le ferons.

**M. Marissal :** Vous êtes ouvert, donc, à un genre d'assemblée publique où... par laquelle vous pourriez d'ailleurs expliquer votre projet à la population un peu plus en détail.

**M. Labrecque (Michel) :** Sans aucun problème.

**M. Marissal :** D'accord. Dans le projet de loi, pour le moment, la réglementation...

**Mme Raic (Maya) :** ...

**M. Marissal :** Allez-y.

**Mme Raic (Maya) :** Je voudrais quand même préciser : Oui, il y a eu six ministres, mais il y a eu énormément de choses qui ont été faites depuis ces 10 dernières années.

**M. Marissal :** C'était une boutade, Mme Raic.

**Mme Raic (Maya) :** D'accord. Merci.

**M. Marissal :** C'était une boutade. Dans le projet de loi actuellement, il me semble que la réglementation, par exemple, sur le bruit repose sur la bonne foi, la vôtre, celle de la ministre. On peut légiférer toute la nuit si on veut, là, on a déjà fait ça ici il n'y a pas longtemps, là, mais on n'aura jamais un article sur la bonne foi, ça n'existe pas.

Est-ce que la bonne foi va suffire à rassurer les gens mais aussi à ne pas les embêter avec des exemples qu'on a eus, par exemple, cet été?

**M. Labrecque (Michel) :** M. Marissal, c'est les lois, les règlements municipaux, on termine à 11 heures. C'est les promoteurs, hein? Nous, le parc, on dit aux promoteurs : Vous avez... C'est les règlements municipaux. Je ne produis pas l'événement. Après, je peux décider que l'événement ne reviendra pas pour non-respect, mais je ne me substitue pas... Le promoteur fait ça. Donc, les règles municipales sont claires. La puissance sonore est en décibels, elle est mesurée. Après, sonorisation acoustique, c'est une science complexe. Puis, quand on voit du monde au coin de Pie-IX et Rosemont entendre le bruit, là, on... Donc, on voit les limites de la... Mais le concert de l'OSM, il y a des gens qui trouvent que... Ça fait que, donc, on travaille là-dedans, les lois municipales.

**M. Marissal :** On est bon, il m'en reste une. Êtes-vous favorable à la création de façon permanente d'une table de concertation dont parlait M. Tremblay, d'Héritage Montréal, donc, évidemment, d'un lien permanent avec le milieu, et y compris les citoyens?

**M. Labrecque (Michel) :** Bien, écoutez...

**M. Marissal :** Après, avant et pendant...

**M. Labrecque (Michel) :** Oui. Moi, je le vois dans... le Parc olympique pourrait mettre ça en place. Il y avait des réunions du pôle Maisonneuve, initiées par le maire de l'arrondissement à l'époque, Hochelaga-Maisonneuve—Mercier, qui le faisait. On se réunit présentement sous l'autorité de Tourisme Montréal et de la Chambre de commerce de l'est de Montréal. Et on voit très bien, suite au projet de loi, s'il est adopté, de mettre en place ça nous-mêmes puis de réunir tout le monde du quartier. C'est une vingtaine d'intervenants.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Alors, nous cédon maintenant la parole au troisième groupe d'opposition, à la députée de Gaspé.

**Mme Perry Mélançon :** Merci, Mme la Présidente. Donc, je n'aurai pas la chance de faire un aussi long préambule que les collègues du Parti libéral, mais vous comprendrez que je vous trouve aussi très sympathiques et engagés, et c'est beau de voir la chimie de l'équipe.

Alors, j'aimerais simplement savoir, pour vous, là, votre vision de tout ça. On vous donne plus d'autonomie, plus de pouvoir décisionnel, notamment. Jusqu'à où ça va? Par exemple, quand on parle du développement commercial qui va être à proximité, donc que ça vous permettrait peut-être de... bien, ça permettrait, ce projet de loi là, de pouvoir voir un développement autour aussi. Jusqu'à où vous allez dans votre...

**M. Labrecque (Michel) :** En principe, quand vous dites moi, «le parc»...

**Mme Perry Mélançon :** Oui, oui, la société.

**M. Labrecque (Michel) :** On comprend. Je trouve qu'Héritage Montréal, quand il répondait à la question... qu'un restaurant ça ne va pas en contradiction avec. Donc, on est plutôt à cette échelle-là, hein? On est à l'échelle des commerces de proximité, travailler avec l'arrondissement sur le sud de Pierre-De Coubertin. On travaille présentement sur Viau.

Quand je parlais, donc, plan de développement, plan d'affaires, plan directeur, plan particulier d'urbanisme, je ne sais pas si vous êtes familiers avec ça, dans les villes, c'est vers ça qu'on s'en va, donc une obligation de travail sur que le devenir de tout le quartier et de ses extensions. Est-ce qu'on prolonge Pierre-De Coubertin dans l'est, hein, par-dessus les voies ferrées? Est-ce qu'on permet du commerce de proximité pour servir les touristes qui viennent et les gens? Et on a 2 000 travailleurs, 2 000 travailleuses au Parc olympique présentement, puis la tour n'est pas encore complète. Donc, c'est dans ce sens-là qu'on va.

On n'est pas en train de construire une tour de 15 étages à côté, du tout, du tout. On est vraiment, vraiment dans tous ces services qui font que la durée du séjour est plus agréable, que les gens viennent, que c'est une destination événementielle et de commerce. Mais ce n'est pas un centre d'achats.

**Mme Perry Mélançon :** Parfait. Merci. J'ai combien de temps?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Une minute.

**Mme Perry Mélançon :** Une minute! Ah! gros lousse. Je suis gras dur.

**M. Labrecque (Michel) :** Non, non, mais je réponds vite, madame. M. Marissal m'a dit d'aller vite.

**Mme Perry Mélançon :** Oui, c'est ça. C'est parfait. Bien, rapidement, on a parlé de redditions de comptes au gouvernement qui vont demeurer les mêmes plans de développement, comme vous avez énuméré tout à l'heure. Mais il y a aussi... bon, vous avez parlé de projets à venir. Ça va se faire comment, le processus, finalement, pour autoriser les projets? Parce que vous allez avoir plus d'autonomie. Mais si, les projets, le gouvernement, il trouve que ça n'a comme pas de bon sens, ou je ne sais pas, comment ça va se faire la communication?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** En 30 secondes.

**M. Labrecque (Michel) :** En 30 secondes, je vais vous dire une chose : Toute la programmation du Parc olympique, là, la ministre ne s'occupe pas de ça. C'est une société publique. Je suis extrêmement bien rémunéré par les citoyens puis les contribuables pour faire ça. Elle ne s'occupe pas de ça. C'est les grands projets qui risquent d'impacter.

**Mme Perry Mélançon :** ...

**M. Labrecque (Michel) :** Bien, ça va se faire par des rencontres. On présente le projet avec des notes. C'est des discussions avec le cabinet, avec le ministère du Tourisme, qui est le ministère responsable, puis on fait avancer. Le remplacement de la toiture, c'est... La tour, là, Desjardins, là, je peux vous dire, quand mon devoir de réserve va être terminé, j'en ai à raconter.

**Des voix :** Ha, ha, ha!

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, je remercie très sincèrement les représentants, M. Privé, M. Labrecque, Mme Raïc et Mme Coll, pour votre contribution aux travaux de la commission.  
Nous ajournons et nous nous retrouvons à 14 heures.

**Des voix :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est parfait. Merci.

*(Suspension de la séance à 12 h 38)*

(Reprise à 14 h 01)

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, écoutez, il est déjà 14 heures, nous allons reprendre les travaux de la commission.

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui, une tournée de café. On n'a pas commencé qu'on veut déjà le café. Alors, M. Viau, il est fatigué, il est déjà... le député de Viau, pardon, je dis toujours M. Viau, mais le député de Viau est déjà fatigué.

Alors, écoutez, nous allons commencer immédiatement, puisqu'il est 14 heures. Nous souhaitons la bienvenue... J'espère que vous avez bien dîné. Nous souhaitons la bienvenue aux représentants du Centre Pierre-Charbonneau, alors M. Denis Kemp, directeur général, et M. Pierre Le Breux, membre associé. Je vous invite à vous présenter et ensuite à commencer votre exposé de 10 minutes.

### Centre Pierre-Charbonneau

**M. Le Breux (Pierre) :** Bonjour, je m'appelle Pierre Le Breux et je suis membre associé, comme on a dit tantôt. J'ai travaillé pendant 35 ans au service des sports et loisirs de la ville de Montréal, et, suite à ma prise de retraite, j'ai décidé de m'impliquer bénévolement avec les gens de l'association.

Je peux juste expliquer brièvement quelle est l'association. L'Association du Centre Pierre-Charbonneau a été précurseure dans la gestion d'activités du Centre Pierre-Charbonneau, plus précisément. Donc, ce qu'on fait, c'est qu'on donne des services aux citoyens de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, des services surtout de nature sportive et culturelle. On a d'autres services qu'on offre, également, mais ils sont de moindre importance, moins fréquents. On est là depuis 1982, mais, depuis 1996, on a un contrat de gestion avec la ville de Montréal. Donc, par délégation, puisque le bâtiment appartient à la ville, par délégation, on se trouve à gérer les activités au nom de la ville de Montréal.

Donc, on est indépendant, on est un OSBL, et ce qu'on... On a un budget autour de 1 million par année, c'est quand même important, puisque le Centre Pierre-Charbonneau, pour ceux qui ne demeurent pas près de la région montréalaise, c'est le deuxième plus grand centre sportif de Montréal après le centre Claude-Robillard. On a 33 locaux qu'on loue, qu'on prête à différentes organisations, on héberge des organisations aussi. Évidemment, notre tarification doit être adaptée à notre clientèle, c'est normal, donc on ne peut pas se permettre ce qu'on peut peut-être penser si on était Westmount ou ailleurs dans l'île, donc nos tarifs sont très bas. On reçoit évidemment de l'aide financière de la ville et de l'arrondissement, plus spécifiquement, de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Ce qui est intéressant, possiblement, pour que vous connaissiez notre situation, c'est qu'on se trouve à héberger plus de 50 événements de nature provinciale, nationale et internationale par année. Ça occupe une partie majeure de notre programmation, qui est surtout les fins de semaine, le vendredi, samedi et dimanche. Donc, il y a un intérêt, je pense, à travailler de façon plus étroite avec l'ancienne RIO. J'oublie le nouveau nom, je ne le sais pas encore par coeur.

Donc, on est là. C'est sûr que, je veux dire, on a plus de 2 750 membres, on a une fréquentation annuelle de plus de 285 000 personnes, qui passent dans nos portes annuellement. Donc, c'est beaucoup de monde, beaucoup de services.

Actuellement, notre lien avec la RIO est quand même assez ténu. On siège sur le comité des entraves, donc... et ça fonctionne très bien, n'est-ce pas? Donc, on est bien contents, mais je pense qu'on peut faire plus. C'est un peu la raison pourquoi on a accepté de venir ici aujourd'hui, parce qu'on a des recommandations et des propositions à faire au futur organisme qui va prendre la place de la RIO. Je pense que c'est, grosso modo, ce qu'on... Je ne sais pas si Denis a des choses qu'il voudrait ajouter, mais c'est comme un peu notre introduction.

**M. Kemp (Denis) :** Bonjour. Denis Kemp. Je suis directeur du Centre Pierre-Charbonneau, 17 ans au Centre Pierre-Charbonneau. Je travaille quand même avec un conseil d'administration.

Et il faut peut-être souligner que le Centre Pierre-Charbonneau dans le Parc olympique, c'est un organisme à but non lucratif qui gère un centre multifonctionnel. Ce qui est important, c'est que c'est un service à la population, une offre de service loisir à la population locale et aussi à une population nationale, internationale.

Nous, ce qu'il est important de souligner, la première... On a deux recommandations. Surtout, les recommandations qu'on a à faire, c'est vraiment d'être plus attachés et plus informés au niveau du pôle olympique. On prend une petite place, comparativement au Stade olympique, on est un peu à l'ombre de la tour olympique, mais, quand même, c'est important qu'on soit consultés, et on veut échanger des choses avec le pôle olympique.

Considérant l'utilisation des installations du Parc olympique, une panoplie importante d'acteurs sportifs, l'Impact, on a des liens avec l'Impact, les Alouettes, l'Espace pour la vie, première recommandation, nous contribuons à siéger sur le comité des entraves... continuer à siéger, c'est très important, et ça, depuis quatre ans seulement, et ça évite beaucoup de... Bon, satisfaction au niveau des clients de l'arrondissement qui doivent circuler aux alentours du stade, et tout ça, ça, c'est important.

Et d'avoir aussi l'information, la bonne information, et non pas appeler pour savoir c'est quoi. L'intégration du comité du pôle olympique, on aimerait aussi avoir plus d'information et pouvoir prendre part pleinement au développement et installations olympiques, intégration.

Troisième recommandation, considérant de nombreuses possibilités d'interaction avec les acteurs du Parc olympique, échange de services de tarifs privilégiés... Souvent, on a quand même une population... On a une installation, mais on aimerait aussi pouvoir partager... Je sais que vous avez des installations merveilleuses, le parc. On a essayé déjà d'avoir des informations pour avoir une tarification privilégiée, pour nos membres, où on pourrait avoir aussi une offre

de service... échange de services des deux côtés. La création d'un groupe de travail afin de bonifier les actions entre les acteurs... bénéficier des citoyens ou utilisateurs.

Quatrième recommandation, considérant que l'ACPC ne perçoit aucune redevance au niveau des revenus du stationnement qui est en avant du Centre Pierre-Charbonneau, nous recommandons une création d'un groupe de travail afin de recevoir, distribuer les revenus tirés du stationnement du Centre Pierre-Charbonneau... reçoit des revenus aussi. Ça fait que ça, c'est un peu notre option, là.

Ça fait que c'est pas mal tout. Je vous remercie. Est-ce que je suis dans le temps, madame?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Il vous reste encore deux minutes, si vous aviez des choses à ajouter.

**M. Le Breux (Pierre) :** Oui, j'avais quelque chose à dire et je vais demander... C'est une petite information pour la ministre. C'est sûr que le Centre Pierre-Charbonneau, il est là depuis plus de...

**M. Kemp (Denis) :** 60 ans.

**M. Le Breux (Pierre) :** ...60 ans. C'est sûr que la ville de Montréal, elle nous aide, puisque c'est son équipement, pour des rénovations. Mais, si jamais il y a des programmes qui nous permettraient de bonifier le Centre Pierre-Charbonneau, avec l'aide du gouvernement provincial, on ne dirait pas non.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est tout?

**M. Kemp (Denis) :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Bien, merci pour votre contribution, pour votre exposé. Mme la ministre, vous disposez de 16 min 30 s pour la période d'échange et de questions.

• (14 h 10) •

**Mme Proulx (Berthier) :** Merci, M. Le Breux, merci, M. Kemp, de vous présenter ici, en commission. Ennuyant, là, mais, beaux souvenirs, moi, au Centre Pierre-Charbonneau, en première année, où... j'ai fait mon spectacle de première année au Centre Pierre-Charbonneau. J'en garde des souvenirs impérissables, d'ailleurs.

Je vais aller par chacune des recommandations que vous avez déposées aujourd'hui en mémoire, messieurs. La recommandation, oui, n° 1 est de «continuer à siéger au comité des entraves [sur] la nouvelle Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique». Pour le bénéfice des commissaires ici, qu'est-ce que c'est? Je ne connaissais pas le fameux comité des entraves. J'aimerais que vous puissiez nous exposer ce qu'est ce comité-là. C'est un comité anticônes orange, de ce que je peux comprendre.

**M. Kemp (Denis) :** C'est bien ça. Comme vous pouvez le savoir, on a plusieurs travaux, plusieurs entraves qui viennent perturber soit au niveau de l'accueil des événements... et tout ça. Et, avec ce comité, on est prévenus d'avance et on essaie de pallier le plus possible à en avoir le moins, d'entraves, possible pour lorsque... Des fois, M. Labrecque est témoin aussi lorsqu'on a des... au niveau des entraves, il se promène, il voit : Ah! ça, il faut que ça soit changé de place, et tout. Ça fait que ça, c'est amené au comité des entraves, et on a des informations.

Si on a aussi des questions, c'est amené au comité des entraves et... tous les intervenants puissent intervenir pour minimiser les impacts négatifs suite à des travaux. Parce qu'on en a encore pour quatre ans au moins, des travaux, et sans compter le toit du stade, et tout. Ça fait que c'est important. Et souvent on fait appel à la police, et tout ça, pour pouvoir minimiser, mais ça, ça répond quand même à un besoin très, très important.

**Mme Proulx (Berthier) :** Soyez assurés qu'avec la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique M. Labrecque a l'intention de garder ce comité-là. Soyez rassurés là-dessus.

Vous parlez, dans la recommandation 2, «d'être intégré au comité du pôle olympique afin [d']avoir accès et [de] participer pleinement au développement des installations olympiques». À la lumière de ce que vous dites, j'aimerais savoir quelle est la valeur ajoutée, pour vous, d'être sur un tel pôle avec la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

**M. Kemp (Denis) :** La mise en valeur de... Au niveau des décisions qui sont prises, c'est certain qu'on peut amener des solutions, parce qu'on est quand même un pôle important. On est quand même... on est entouré du Stade olympique. Et, lorsqu'il y a des décisions qui sont prises ou des développements, on est prêts, nous, à participer.

Et c'est certain qu'au niveau de la participation on représente quand même... La majorité de nos clients, de nos usagers font partie de deux arrondissements qui sont vraiment importants : Rosemont, M. Marissal, et Hochelaga-Maisonneuve, parce qu'on est vraiment dans un... on est vraiment situé aux limites de Rosemont, et tout ça. Et c'est important aussi de répondre à un besoin de la population locale, aussi.

On pense que c'est important de faire... de mettre en valeur l'utilisation du Parc olympique à nos citoyens locaux aussi, qui sont Rosemont et nos principaux clients, tout en partageant aussi les installations autant au Centre Pierre-Charbonneau qu'au niveau du Stade... Parc olympique. Je parle surtout du centre sportif. Je prends un exemple : l'utilisation de la piscine. Nous, on n'a pas de piscine. On avait déjà fait des démarches auprès du centre sportif pour avoir une tarification pour partir des cours que les gens pourraient... parce qu'on est vraiment loin, qu'on pourrait stationner au Centre Pierre-Charbonneau

et utiliser la piscine. Bien, ça, c'est des choses qu'on pourrait faire, au niveau des citoyens, pour partager un peu les installations sportives.

Exemple, tous les... On a beaucoup de clients qui sont du Parc olympique qui viennent jouer au badminton, parce que Parc Olympique n'ont pas de terrain de badminton. Nous, on a huit terrains, ça fait qu'ils viennent utiliser les terrains sur l'heure du midi. Un peu ces genres d'échanges là qu'on pourrait faire et qu'on pourrait, le plus possible... au niveau de l'entente.

**M. Le Breux (Pierre) :** Je pense qu'on est très près des citoyens, parce qu'on... Il y a 2 800 personnes, essentiellement de Mercier et Hochelaga-Maisonneuve, qui viennent chez nous. Ça fait que, sans dire qu'on est leur... On pourrait être leur porte-parole, là, je ne veux pas... on ne veut pas s'enfler la tête avec ça, là, mais c'est comme... Je pense que c'est... Il y a beaucoup de monde qui font du sport puis qui sont du coin, puis ils viennent chez nous. Donc, il y aurait peut-être un ajout intéressant.

**Mme Proulx (Berthier) :** Avec votre permission, Mme la Présidente, M. Labrecque aimerait ajouter un détail.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui. Est-ce qu'on a la permission de... Oui. Allez-y, M. Labrecque.

**M. Labrecque (Michel) :** Écoutez, ce que je trouve très intéressant, c'est que les gens... donc, vous avez familiarisé les gens avec le comité des entraves, ça a permis de mettre tout le monde, tout le monde, STM, policiers, les arrondissements, autour de la table, puis, on a vu, c'était pratique, hein? Il y a des cônes, Pie-IX est fermée, Pierre-De Coubertin est en travaux, donc c'était extrêmement pratique. Et, de ces réunions-là, on s'est aperçu qu'il fallait aller plus loin en planification et échange, puis on est dans... donc, c'est ce que... Donc, le Quartier olympique, cette notion-là de pôle, là, puis d'associer tous les partenaires, votre recommandation, ça va vraiment ensemble. On a vu qu'avec le quartier des entraves il faut formaliser ça, mais pas pour un cône au coin d'une rue, mais en planification, qu'est-ce qu'on prépare, puis les échanges.

Pour les piscines, ça, je le sais, qu'on en a parlé. Là, on est vraiment dans les budgets. Vous savez, avec l'arrivée de l'INSQ, entre autres, les temps piscine ont été consommés, ça fait que, donc, on va... Mais ça, c'est exactement ça qu'il faudrait, il faut que vous y soyez pour qu'on discute de ça en planification stratégique.

**Mme Proulx (Berthier) :** J'irais avec la recommandation no° 4, M. Kemp, où vous dites que vous recommandez la création d'un comité de travail afin de revoir la distribution des revenus tirés du stationnement situé à l'avant et que vous puissiez recevoir une partie des revenus tirés, donc, de ce stationnement-là. J'ai une curiosité, à savoir : Si vous deviez avoir une recette, une partie des recettes du stationnement, ces recettes-là serviraient à quoi, en termes de développement dans la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique?

**M. Kemp (Denis) :** Bien, première des choses, c'est certain que nous, on a... Avec tous les événements, c'est quand même des revenus, là, très substantiels, là, qui viennent... les gens qui utilisent le stationnement, là, ça fait que, des fois, il y a beaucoup de choses.

Qu'est-ce qu'on va amener? Tout l'argent, nous, qu'on récolte, on le réinvestit, soit au Centre Pierre-Charbonneau, on a investi près de 1 million de dollars en équipements au Centre Pierre-Charbonneau, en tant qu'OSBL. Et je pense que l'extérieur... Je ne sais pas si vous vous avez déjà promené à l'extérieur, mais ils ont besoin beaucoup d'amour, là, au niveau du... pour la valeur... Au niveau du pourtour du Centre Pierre-Charbonneau, ça demanderait beaucoup d'améliorations. Le stationnement, au niveau de... il n'y a personne, quand les gens arrivent, là... Nous, on a investi dans un tableau numérique pour pouvoir avertir les gens, pour montrer c'est quoi qu'il y a comme information, mais je pense que... Des gros socles installés par le Biodôme un peu partout dans le stationnement, je pense que ça manque un peu de valeur puis ça devrait avoir...

On devrait avoir une valeur ajoutée. C'est certain que, là, on est dans des travaux, et tout ça, mais je pense que tout cet argent-là pourrait servir à améliorer ce beau site qui est le Centre Pierre-Charbonneau et aussi... en même temps. Je sais qu'il va y avoir beaucoup de travaux qui s'en viennent, mais je pense que ça devrait partir... parce que je pense que les travaux ont arrêté, au Centre Pierre-Charbonneau, mais il faudrait avertir aussi, informer les gens, les touristes. On a beaucoup, beaucoup, beaucoup de gens, de touristes, et l'information n'est pas là, l'indication n'est pas là, et il n'y a pas d'uniformité, aussi, au niveau de l'indication.

**Mme Proulx (Berthier) :** Une responsabilité qui est imputable à la ville, à cet égard-là.

**M. Kemp (Denis) :** Oui. Oui, c'est certain.

**Mme Proulx (Berthier) :** Moi, pourvu qu'on ne touche pas à Maurice-Richard, le reste... Je vais passer la parole à mes confrères et mes consœurs. Mais je pense qu'il y a une responsabilité de la ville à cet égard-là, là, au niveau de l'indication, comme vous le dites, pour les touristes internationaux qui s'amènent, il y a une...

**M. Kemp (Denis) :** Oui, en tant qu'OSBL, nous, on fait quand même qu'est-ce que la ville n'a pas fait ou que... parce que tous les revenus sont réinvestis dans le Centre Pierre-Charbonneau ou à l'extérieur.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, la parole est à la députée d'Abitibi-Ouest.

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Merci, Mme la Présidente. Messieurs, bonjour. Le Centre Pierre-Charbonneau est un complexe multidisciplinaire. J'aimerais que... Ça pique ma curiosité, concernant le club de vacances Les Kangourous pour les jeunes. Parlez-moi de ce club-là. Qu'est-ce que c'est, le club des Kangourous?

**M. Kemp (Denis) :** Bien, c'est un camp de jour qui est offert à tous les enfants d'Hochelaga-Maisonneuve et des environs, c'est ouvert. Et on a 250 à 300 jeunes, par été, qui viennent au Centre Pierre-Charbonneau pour faire des activités récréatives, et tout ça, pendant huit semaines. C'est un excellent camp, c'est vraiment très bon, ils ont beaucoup de sorties. Et tout l'argent qui est... Bon, les enfants... les parents paient une partie, on est subventionné par la ville de Montréal, et le reste, c'est de l'autofinancement. Ça fait que ça donne l'opportunité à nos jeunes de quartiers de sortir de leurs quartiers, d'avoir des activités, d'aller à l'extérieur, d'aller voir... aux glissades d'eau. Les sorties sont vraiment extraordinaires. Et, même, on arrive souvent... des jeunes d'autres quartiers qui viennent au Centre Pierre-Charbonneau parce que c'est un beau centre, c'est une belle place, et ils se servent du centre, de l'installation.

• (14 h 20) •

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Et les enfants moins nantis, est-ce qu'ils peuvent en bénéficier pareil, par des subventions, des choses comme ça?

**M. Kemp (Denis) :** Bien, étant donné qu'on est subventionné une partie par la ville de Montréal, les coûts sont moindres, sont de beaucoup moindres, sont... On a une subvention et nous, le Centre Pierre-Charbonneau investit aussi... l'association contribue aussi, pour minimiser le plus possible les coûts, rendre le plus accessible...

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Parfait. Avez-vous des commentaires à formuler concernant la structure administrative de la société de développement, la mise en valeur du Parc olympique?

**M. Kemp (Denis) :** ...la valeur du parc. Bien, on veut prendre part. Je pense que c'est une bonne chose, parce qu'il y a des... Il faut quand même un renouveau. Ce qui est important, comme on a dit... Et je pense que, depuis quelques années, on est mis à contribution, là, avec un comité qu'on est capables de rencontrer tous les gens qui sont à l'entour de nous, que ça soit l'Impact, le cinéma, l'aréna Maurice-Richard et tous les gens de la RIO. Ça nous permet aussi de pouvoir expliquer c'est quoi, les événements qu'on a, quelles entraves qu'il va y avoir, qu'est-ce qu'on doit faire, essayer de mettre en place.

Et le service est vraiment très, très bien. On appelle, on a une réponse. Et avant on ne savait pas où aller. Ça fait que, là, on a quand même développé une communication qui est importante. Puis aussi il y a beaucoup d'outils qui vont développer... exemple, les entraves qu'il y a eu, on peut avoir accès facilement. Et ça nous amène aussi des outils que nous, on ne pourrait pas se payer en tant qu'OSBL, que la RIO met à profit à tous nos partenaires. Mais il y a encore toujours des choses à développer.

**M. Le Breux (Pierre) :** Juste pour compléter la réponse, je vous dirais tout...

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Allez-y, je vais vous laisser...

**M. Le Breux (Pierre) :** Je vous dirais tout simplement qu'on a vu avec plaisir qu'il y avait trois places qui étaient réservées pour les organisations qui gravitent autour du pôle olympique, là, ça fait qu'on était bien contents de voir ça.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Alors, M. Labrecque aimerait ajouter un commentaire.

**M. Labrecque (Michel) :** Oui, une information pour les parlementaires. Le comité des entraves... J'ai été président de la STM pendant cinq ans, j'ai été conseiller municipal. La gestion des entraves, là, hein, tout le monde se relance la balle. Je suis arrivé au Parc olympique, il y a quelqu'un à temps plein qui s'occupe de ça, salarié du Parc olympique, puis j'ai arrêté de dire : C'est la faute à qui? Puis c'est nous qui imprimons les affiches puis c'est nous qui avons des camions pour déplacer les cônes. La STM, la ville, SRB Pie-IX avec l'ARTM, je vous épargne les détails. Donc, il y a quelqu'un, c'est nous qui assumons les frais de ça pour tout le monde. Coalitionnons tout le monde du pourtour, et c'est pour ça — je complète — que je disais que, du résultat concret de ça, on voit bien l'intérêt d'aller plus loin au niveau d'un comité du Quartier olympique, pour de la planification.

**M. Kemp (Denis) :** ...une situation qui s'est produite, on avait un événement, il y avait un tas de terre, un tas de... j'ai appelé, on avait 2 000, 3 000 personnes, c'était un événement extérieur-intérieur, et ça s'est fait dans la même... le matin même, avant que l'événement commence. Ça fait que juste vous dire l'efficacité quand même, là, qu'on a remarquée aussi, qui était intéressante. Ça fait que c'est des choses comme ça, c'est tout au niveau des communications, et tout, et c'est important aussi de pouvoir développer ça avec le parc.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Alors, nous continuons avec la députée d'Abitibi-Ouest, il vous reste trois minutes.

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Merci. Plusieurs acteurs entendus précédemment dans cette commission nous on fait part de la nécessité de bonifier l'offre commerciale et l'offre de l'hébergement autour de l'installation olympique. Comment la situation actuelle affecte vos opérations?

**M. Kemp (Denis) :** Comment les...

**M. Le Breux (Pierre) :** Un nouvel hôtel, par exemple?

**Mme Blais (Abitibi-Ouest) :** Oui. Comment ça va affecter vos... c'est l'offre, l'offre d'hébergement autour des installations olympiques. Comment la situation actuelle affecte vos opérations, avec la venue de nouvelles infrastructures?

**M. Le Breux (Pierre) :** Sans plus de réflexion qu'il faut, là, je dirais, ma première opinion, ce serait que ce serait louable de faire ça. Il y a des plus et il y a des contres. Le côté plus c'est que, nous, quand on reçoit 50 événements par année au niveau national et international, c'est bon pour les athlètes parce qu'ils n'ont pas besoin de voyager en Bulgarie ou aller ailleurs à travers le monde pour exercer leur talent, ils le font chez nous.

Mais plein d'athlètes internationaux viennent chez nous. Là actuellement, l'offre hôtelière, elle est quand même limitée. Il y en a, on ne dit pas qu'il n'y en a pas, mais il y en a, mais ça serait peut-être un plus, mais, bon...

Le côté négatif que j'y vois, c'est tout simplement : Est-ce qu'on va utiliser de la superficie olympique pour faire un hôtel? Je ne sais pas, je me poserais des questions.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Parfait, merci. Alors, je laisse la parole maintenant au député de Chauveau.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci, madame...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Il reste 1 min 30 s, en passant.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Combien?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** 1 min 30 s.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Parfait. Messieurs, bonjour. Je vais tenter d'être rapide. Vous avez un excellent centre. Pour avoir compétitionné contre des athlètes du CIM, le club de badminton au centre Claude-Robillard, il y avait des athlètes de grand calibre là, et je suis convaincu que c'est encore le cas.

En quelques secondes. On est dans un plan de développement présentement. C'est vers ça qu'on s'en va avec la loi n° 15 que la ministre a déposée. Si vous vous permettez de rêver un peu puis pouvoir expansionner davantage vos activités, centre culturel, centre sportif de grande qualité, centre Claude-Robillard, qu'est-ce qu'on fait dans les prochaines années? Quelles sont vos visions d'avenir? Puis en quoi cette loi-là va vous aider à réaliser vos objectifs?

**M. Kemp (Denis) :** Bien, nous, il faudrait agrandir. Présentement, on n'a pas assez d'un gymnase et le nombre de places pour accueillir le nombre d'événements sportifs. On doit en refuser régulièrement. Puis à Montréal, il n'y en a pas. On est dans les quatre, cinq centres où... Puis c'est un centre assez spécial, qui a été rénové à coups de plusieurs millions depuis les derniers cinq ans. Et on doit agrandir un peu pour accueillir... Puis je pense que Montréal, avec le tourisme, et Québec... On a accueilli les championnats du monde, présentement, la semaine passée, et on avait 65 pays. Et, quand même, c'était des masters, mais c'était une compétition... une des plus belles compétitions, qu'ils ont dit. Le comité organisateur, le comité international a dit que c'était la plus belle compétition qu'ils ont eue depuis 25 ans par le...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** On va donc finir sur cette note positive. Alors, nous y allons tout de suite avec l'opposition officielle. Vous avez 11 minutes. Le député de Viau.

**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente. Merci, messieurs, pour la présentation. À la lecture de votre mémoire, donc, le moins qu'on puisse dire, c'est que le Centre Pierre-Charbonneau est un centre très achalandé, très occupé.

Et j'ai cherché dans votre mémoire votre positionnement en lien avec ce projet de loi, le projet de loi qu'on étudie actuellement, et je ne l'ai pas remarqué. Ma première question : Ce projet de loi est, pour vous, une opportunité, une bonne chose, une excellente chose? Où est-ce que vous vous situez là-dedans?

**M. Le Breux (Pierre) :** Je dirais : On pense que c'est une bonne chose. On va le voir à son travail, à son opération. Je pense que c'est difficile d'avoir une opinion ferme sur quelque chose qui est sur papier seulement, jusqu'au moment... au moment où on se parle. On n'a rien contre que, je veux dire, le nouvel organisme cherche à prendre de l'expansion au niveau des revenus. Tout est dans la manière, et comment c'est fait, et avec qui c'est fait. Je pense que c'est dans l'opération qu'on va voir ce que ça va donner.

**M. Benjamin :** Actuellement, quand on regarde un peu le calendrier de tous les événements que vous accueillez, en termes de pourcentage, quel est le pourcentage d'événements qui sont des événements locaux, donc au bénéfice de la clientèle de l'arrondissement où vous vous trouvez?

**M. Kemp (Denis) :** Moi, je pourrais vous dire : Ça dépend toujours des années olympiques, là. Cette année, on est vraiment débordés, avec le championnat canadien de boxe, on a le championnat du monde, et ça varie. Nous, toutes les fins de semaine, il y a au moins... Moi, je vous dirais que c'est du 50-50, parce qu'on a des événements locaux, beaucoup, les fêtes des bénévoles, du badminton famille, des choses... Les fins de semaine, c'est obligatoirement événements et activités arrondissement, si vous voulez, ou à invitation pour les clients. C'est certain que, quand on arrive... Les compétitions... Comme, là, cette année, c'est une année préolympique. On a beaucoup, beaucoup de demandes au niveau des événements, national, international, et des compétitions. Il y a des compétitions qu'on n'est pas capables d'accueillir parce qu'on manque de places.



Mais je vous dirais que l'offre de services qu'on offre, c'est à peu près du 50-50, tout dépendant, là. Ça peut aller des photos d'une exposition dans le hall d'entrée... On fait de tout. Et, vous avez vu, cet été, c'était l'Orchestre Métropolitain qui accueillait plusieurs... tu sais, au niveau de tous les gens, puis la plupart des personnes qui étaient là, c'étaient des gens locaux. Ce n'étaient pas des gens... Au niveau des événements, on a un salon médiéval. C'est tous des gens locaux, beaucoup, beaucoup. Je vous dirais dans du 50-50, là, tout dépendant. Parce que, les compétitions internationales, on ne peut pas toutes les accueillir, étant donné la dimension du Centre Pierre-Charbonneau. Mais on essaie.

• (14 h 30) •

**M. Benjamin :** Hier, il y a quelques intervenants, donc, qui ont présenté des mémoires devant cette commission qui ont énoncé une... qui ont fait ou présenté un énoncé de vision, si on veut, du développement de ce secteur-là autour du Centre Pierre-Charbonneau, développement économique, on s'entend, et dans lequel, évidemment, on articule beaucoup le fait qu'il y a des événements internationaux qui se tiennent au Parc olympique, au Centre Pierre-Charbonneau aussi, qu'il y a un besoin de développer une offre pour retenir davantage la clientèle touristique autour, autour des axes, par exemple, hôtels, restaurants, etc. Quelle est votre vision du développement économique de ce secteur-là autour du Centre Pierre-Charbonneau?

**M. Kemp (Denis) :** Le développement hôtelier, c'est certain qu'il est important. Souvent, les gens vont venir au Centre Pierre-Charbonneau parce que, déjà, ils ont une offre d'hébergement plus grande qu'au centre Claude-Robillard. Je prends juste un exemple, là, j'ai... Parce qu'on a quand même plusieurs hôtels qui peuvent offrir de l'hébergement, garder les gens le plus près possible, mais l'accessibilité au Centre Pierre-Charbonneau, avec le métro près, nous donne l'opportunité de pouvoir les héberger, les gens, un peu partout. Si on veut les garder au centre, il peut y avoir au niveau de l'hébergement. Mais je pense qu'il faut toujours aller dans un développement harmonieux avec... garder aussi le Parc olympique comme endroit... d'accueillir les athlètes, et non pas seulement au niveau du complexe hôtelier, qui, je pense, revient souvent, là, parce que, moi, c'est ça que j'ai eu comme commentaire au niveau des gens qui viennent de l'extérieur itou. Ça fait que c'est un peu ça, là, que...

C'est arrivé qu'on a reçu des activités, des... que les gens étaient hébergés au centre-ville parce que l'axe métro va très, très bien au niveau de l'hébergement aussi. Mais c'est certain qu'au niveau près... Exemple, toutes les... Quand qu'on en reçoit, on reçoit beaucoup de compétitions avec des personnes à mobilité réduite, le Centre Pierre-Charbonneau n'étant pas loin de l'Hôtel Universel. Pour eux, c'est vraiment du gâteau parce qu'ils peuvent se laisser... ils se déplacent jusqu'à là en fauteuil roulant ou ils descendent la côte, c'est des athlètes, hein? Puis ça, c'est bon. Mais c'est certain qu'il faut y aller selon la... harmonieusement par rapport au pôle olympique aussi, il faut y aller...

**M. Benjamin :** Au sujet de votre quatrième recommandation, c'est une recommandation qui est très précise, mais il y a un élément d'information qui m'échappe quand on parle des revenus de stationnement. Actuellement, ces revenus-là sont estimés à combien?

**M. Le Breux (Pierre) :** On ne les connaît pas vraiment précisément puisque cet argent-là est dirigé vers Espace pour la vie. Donc, c'est une décision de l'administration municipale d'il y a quelques années, où tous les revenus provenant du stationnement ont été dirigés vers cette organisation-là.

**M. Benjamin :** Parce que je...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** ...auriez-vous voulu qu'il apporte la précision, M. Labrecque?

**M. Benjamin :** Je ne sais pas s'il... Oui.

**M. Labrecque (Michel) :** Pour situer les parlementaires, il y a 5 000 places de stationnement dans le pourtour du Parc olympique. Je ne pensais pas gérer le plus grand stationnement souterrain au Canada dans ma vie. Il y a 4 000 places. Pierre-Charbonneau, Maurice-Richard ont des stationnements sur les terrains de la ville, mais les revenus sont captés par la ville centre et ne sont pas donnés au centre Charbonneau, c'est Espace pour la vie qui les a.

Et présentement les discussions qu'on a avec les arrondissements et la ville centre, c'est : tous ces stationnements-là, ça prend une gestion. Quand vous arrivez, là, vous ne savez pas si un stationnement est plein, pas plein, il n'y a pas d'affichage dynamique, et vraiment, là, c'est un travail de tout ça, là. Tous les stationnements de surface, en souterrain, bien, il faut... Saputo en a, le Jardin botanique en a, l'Insectarium en a. Donc, pour améliorer l'offre, il faut vraiment, vraiment qu'on se fédère puis qu'on informe le public. Quand vous vous rendez, là, le P1 est-il plein? Il n'y a pas d'information de cette nature-là, comme vous retrouvez au centre-ville, ou ici, à Québec, ou dans d'autres villes. Ça fait que ça... Donc, c'est pour dire qu'il y a un... pas un enjeu, il y a une grosse discussion à avoir là-dessus.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Nous continuons avec le député Viau... de Viau.

**M. Benjamin :** Vous avez parlé d'un comité des entraves, et or, en lisant votre mémoire, en fait, je comprends que le comité des entraves fonctionne bien. Ce que vous souhaitez, c'est que ce comité-là puisse se poursuivre avec la nouvelle société. Mais je pense que... Est-ce que je me trompe? Parce que je comprends qu'il y a beaucoup plus un enjeu de développement pour vous, c'est-à-dire il y a des freins à votre développement à pouvoir répondre aux besoins de la clientèle. Est-ce qu'un comité des opportunités, donc, ce ne serait pas mieux pour vous qu'un comité des entraves?

**Une voix :** Comité de?

**M. Le Breux (Pierre) :** Des opportunités. Bien, on peut changer le nom aussi et élargir le mandat si on veut. Nous, on n'est pas contre. Si vous regardez, l'ensemble de nos recommandations sont toutes dans le sens positif, pour travailler plus en commun. Donc, oui, si on veut changer «opportunités» pour... «comité des opportunités» au lieu du comité des entraves, ça pourrait être ça, là, mais je ne suis pas sûr qu'on s'en va là, là.

**M. Benjamin :** Je vais vous poser une question qui est absolument... les gens qui me connaissent savent qu'il n'y a pas de malice dans ce genre de question là, c'est au... Dans votre mémoire, page 4, quatrième paragraphe, vous dites : «Notre intervention auprès de la RIO est au minimum», c'est-à-dire que... Est-ce qu'il y a une collaboration réelle? Est-ce qu'il y a une véritable collaboration? Qu'est-ce que vous voulez dire par «est au minimum», ici?

**M. Le Breux (Pierre) :** Bien, quand on dit «au minimum», c'est tout simplement qu'il n'y avait pas d'interaction du tout avant, il y a quelques années, puis là on a commencé à travailler avec le comité des entraves. Pour nous, c'est un minimum. C'est qu'on est bien contents qu'il y en ait un, il n'y en avait pas avant, puis on avait des grosses difficultés à trouver qui étaient les responsables des entraves qui nous arrivaient à brûle-pourpoint. Là, au moins, avec le comité des entraves, ça fonctionne bien, puis on est bien contents, mais, pour nous, c'est le minimum. Le complexe olympique, c'est bien plus que le Centre Pierre-Charbonneau puis le Stade olympique.

**M. Benjamin :** J'aimerais comprendre, en une phrase ou deux, où est-ce que vous vous voyez... où est-ce que vous voyez le Centre Pierre-Charbonneau en lien avec cette nouvelle instance que serait la Société du développement et de mise en valeur du Parc olympique? Où est-ce que vous vous voyez?

**M. Le Breux (Pierre) :** Bien, prendre un exemple concret, concret, je veux dire, on parlait tantôt des usagers de la piscine, peut-être que, quand il y a des envois qui sont faits par le nouvel organisme pour annoncer leurs activités, il pourrait véhiculer les nôtres aussi, et, inversement, nous, on pourrait véhiculer des activités qui auraient lieu dans les installations olympiques. Ça pourrait être avec l'Impact. Ça pourrait être avec les Alouettes. Ça pourrait être, à la limite, avec les gens qui... le cinéma. Puis je vais arrêter parce que mon temps est écoulé.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Il vous reste 25 secondes.

**M. Benjamin :** Bien, écoutez, ma dernière question. Vous avez parlé rapidement de travaux à effectuer. Je voulais savoir si vous avez estimé le coût des travaux.

**M. Kemp (Denis) :** Non. On n'a pas estimé les coûts des travaux. Mais je pense que vous n'avez pas à vous déplacer longtemps pour évaluer qu'il manque beaucoup d'amour dans l'aménagement au niveau du Centre Pierre-Charbonneau. C'est comme évident.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, merci. Merci de votre réponse.

**M. Benjamin :** Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Nous cédon maintenant la parole au porte-parole du deuxième groupe d'opposition, au député de Rosemont, avec 2 min 45 s.

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. Merci, messieurs, d'être là. Je connais bien votre coin, vous savez que je suis député juste à côté. Je ne le fréquente pas beaucoup, votre centre, par contre, parce que moi, je ne joue pas au badminton, je suis un coureur, puis la piste de 190 mètres à l'intérieur, elle est utile, mais, pensez-y, quand vous faites, par exemple, 10 kilomètres, c'est comme 56 tours. Alors, après un entraînement comme ça, tu sors de là, tu es comme la tour du stade, tu es pas mal penché d'un bord, ça fait que...

**M. Kemp (Denis) :** Mais on a déjà eu un marathon à l'intérieur.

**M. Marissal :** Je sais, je sais. Je connais même des gens qui l'ont fait. Je m'inquiète pour leur santé mentale, d'ailleurs. Mais, blague à part, je connais votre centre et je sais qu'il manque d'amour. Vous avez parlé du stationnement. Est-ce que ce n'est pas un peu paradoxal, pour un centre de bien-être et de sport, que de s'en remettre à des revenus de stationnement pour se financer? En 2020, ce n'est pas un peu paradoxal?

**M. Le Breux (Pierre) :** Bien, quand on cherche des revenus, on cherche partout, et la dernière option qu'on veut, c'est charger plus cher aux citoyens. On est dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, là. Je veux bien croire, il y a de l'engouement pour ce quartier-là maintenant, puis, bon, les revenus augmentent, et les facilités financières des citoyens augmentent, mais c'est quand même... ça reste encore très bas. Donc, si on peut aller chercher de l'argent dans les stationnements, au lieu d'être dans les poches des citoyens, on va dire oui.

**M. Marissal :** Je comprends. Sauf que je regarde la photo satellitaire, là, c'est un gros stationnement, et je vous soumets humblement que ça a contribué au manque d'amour de la place, là, ce n'est vraiment pas beau, ce coin-là.

**M. Le Breux (Pierre) :** 350 places.

**M. Marissal :** Il y a 4 000 places en dessous du Stade olympique, totalement sous-utilisées.

**M. Kemp (Denis) :** C'est certain.

**M. Marissal :** On ne pourrait pas aller se stationner là puis faire autre chose avec ça? Je vous pose la question parce que...  
• (14 h 40) •

**M. Kemp (Denis) :** Bien, sûrement, sûrement. C'est sûrement qu'il y aurait possibilité de faire un arrangement ou faire quelque chose, avoir un projet, une sortie qui sortirait vers là. Parce que, là, partir... sortir du stade, puis essayer de revenir au Centre Pierre-Charbonneau, je perdrais 50 % des clients. Mais il y a possibilité. Il faut voir autre chose. Je pense que le stationnement souterrain qui est juste à côté pourrait avoir une sortie qui s'en irait vers le Centre Pierre-Charbonneau et je pense que ce serait bénéfique pour tout le monde.

Je ne pense pas qu'on est là à vouloir défendre le stationnement. Mais on est là à... Pour nous, c'est important que, bon, il y ait un stationnement, parce qu'on a des personnes à mobilité réduite, on a un club de santé qui est... qui ont des gens de 85, et, oui, leur mobilité n'est pas toujours de meilleure qualité, mais on... Il faut qu'il y ait quelques places aussi. Je pense qu'utiliser les 4 000 places... le plus grand stationnement souterrain intérieur, ou peu importe, au Canada, je pense qu'il a sa place, et on pourrait développer d'autres choses, là. Je vous ai parlé d'agrandir le Centre Pierre-Charbonneau. Un deuxième gymnase, ça serait vraiment... où on pourrait accueillir encore plus de clients au badminton, ou à la course, ou peu importe. Ça, c'est certain.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci...

**M. Marissal :** Mme la Présidente, étant donné que ma collègue de Gaspé n'est pas là, est-ce que je peux surfer sur son temps, juste pour finir une question?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Je viens déjà de lui accorder 32 secondes en empiétant sur...

**M. Marissal :** J'ai remarqué. J'ai remarqué et je vous en remercie.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** ...en empiétant sur le troisième groupe d'opposition. Vous voulez répartir le temps, c'est ça?

**M. Marissal :** Bien, je ne sais pas comment vous faites ça d'habitude, là. Moi, je suis en train de le faire un peu comme ça, là, mais...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Si on le répartit, ça veut dire que c'est deux minutes qui est accordé ici. Et, comme il a déjà empiété 32 secondes sur votre 45 secondes auquel vous auriez droit...

**M. Marissal :** Regardez, non, non, non...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** On oublie?

**M. Marissal :** On ne se cassera pas la tête. Je voulais juste glisser une autre question. Si c'est trop complexe de façon arithmétique, on ne le fait pas, c'est tout.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Si tout le monde accorde... je vous accorderai maximum une minute.

**Mme Proulx (Berthier) :** Personnellement, là, je pense qu'on devrait accorder au député de Rosemont, là...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est ça, parfait.

**Mme Proulx (Berthier) :** ...qui a d'excellentes questions, de poursuivre sur sa lancée, M. le député.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Allez-y.

**M. Marissal :** Merci. Merci, Mme la ministre, Mme la Présidente. J'ai une question, en fait. Parce que c'est vrai que le centre, il manque d'amour. Et il est très important. Puis, comprenez-moi bien, là, je ne suis pas en train d'essayer de vous culpabiliser avec le stationnement. Moi, j'aimerais ça qu'il y ait plus de verdure dans ce coin-là, puis ce coin-là en manque furieusement.

Cela dit, en quel état il est, le centre Charbonneau, la structure, le... Vous voulez le rénover, oui, mais dans quel état il est?

**M. Kemp (Denis) :** Présentement, là, la situation, ça fait quatre ans qu'on n'a pas de chauffage. Oui, oui, oui, je suis vraiment sérieux, là. Le chauffage, c'est du chauffage temporaire, qu'ils installent une... chose. Parce que, là, il faut qu'ils fassent des rénovations, mais ça fait quatre ans qu'ils remettent à chaque année. À chaque année, on gèle un peu, on met des chaufferettes un peu partout. La climatisation, là, fonctionne plus ou moins. Ça fait que c'est comme ça, là.

Ça, c'est l'intérieur, là, c'est la qualité... des citoyens, et tout. Ça fait que, tu sais, déjà, juste au niveau du Centre Pierre-Charbonneau, l'extérieur, c'est certain qu'on a besoin, et plus... Dans l'arrondissement, on a un gymnase. Pourquoi ne pas agrandir le Centre Pierre-Charbonneau, qui, lui, pourrait accueillir des gens, des locaux, et tout ça? On a de la place en avant, là. On a de la place. Le stationnement, là, on peut... Il y a de la place en masse, il y a du terrain. Il n'y en a pas beaucoup, dans le Parc olympique, mais il en reste. Oui, c'est possible.

**M. Le Breux (Pierre) :** On va sacrifier du stationnement pour agrandir.

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est parfait. Alors, on ne peut quand même pas empiéter plus de temps que le troisième parti aurait eu. Alors, merci. C'était quand même effectivement une dernière bonne question. Merci pour l'information.

Je tiens à remercier M. Denis Kemp ainsi que M. Pierre Le Breux pour votre contribution aux travaux de la commission. Nous allons... «séjourner», non. Nous allons...

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui, hein, on s'en va séjourner chez vous!

On va aller ajourner quelques instants pour donner le temps à un autre groupe de s'installer. Merci.

*(Suspension de la séance à 14 h 44)*

*(Reprise à 14 h 45)*

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Bonjour, nous souhaitons la bienvenue à M. Patrick Boivin, président et chef de la direction des Alouettes de Montréal. M. Boivin, vous avez 10 minutes pour présenter votre exposé et, juste avant, veuillez vous représenter avec peut-être plus de détails sur vous.

#### **Alouettes de Montréal**

**M. Boivin (Patrick) :** Parfait. Merci beaucoup. Premièrement, donc, au nom du club de football les Alouettes de Montréal, j'aimerais remercier tous les membres de la commission d'avoir invité notre organisation ici aujourd'hui à ces audiences publiques sur le projet de loi n° 15.

Personnellement, fier Montréalais et Québécois, je suis dans l'industrie du sport depuis presque 20 ans maintenant. Né à Montréal, oeuvré avec les Canadiens de Montréal pendant... à deux instances différentes, mais au cumul à peu près 11 ans et demi, travaillé avec la Ligue nationale de hockey aussi, de par Montréal, mais aussi à Toronto. Et, avant de rejoindre les Alouettes, j'étais avec Concordia, donc dans le sport universitaire aussi, je vous dirais, personnellement, gros focus sur le développement de la personne dans un contexte sportif, que ce soit le développement de l'athlète, la performance humaine, ainsi de suite, et, depuis deux ans et demi, un petit peu plus, maintenant, avec les Alouettes de Montréal comme président et chef de la direction, qui, forcément, est autant un changement de culture qu'une évolution d'une franchise qui battait de l'aile un petit peu, si vous me permettez le jeu de mots, puis on espère bien évidemment avoir tourné un coin, pour ceux qui suivent l'équipe depuis cette saison-ci.

Donc, assez sur moi. Forcément, le développement et la mise en valeur du Parc olympique ont un impact direct sur les Alouettes de Montréal. Nous avons, pour ceux qui ne le savent pas, un attachement historique très rapproché avec le Stade olympique. Au cours de notre histoire, qui s'échelonne sur près de 75 ans, nous avons eu plusieurs domiciles et avons disputé tous nos matchs dans plusieurs stades : le stade De Lorimier, lors de la naissance de l'équipe, qui date de 1946; le Stade Méorial Percival-Molson, où on est présentement, évidemment, l'Autostade ainsi que le Stade olympique.

Et, comme vous le savez sûrement, du moins certains d'entre vous, les Alouettes sont attachées à trois endroits différents, présentement, à Montréal. Nos bureaux administratifs sont situés sur le boulevard Robert-Bourassa, au centre-ville de Montréal, depuis à peu près neuf ans. Depuis 1998, en permanence, nous disputons nos matchs au Stade Percival-Molson, sur le campus de l'Université McGill, et tout notre personnel des opérations football, donc l'équipe, les joueurs, les entraîneurs et, pendant la saison, forcément, environ 15 à 16 personnes à temps plein de plus, sont au Stade olympique. Notre vestiaire permanent y est, les joueurs y pratiquent pendant la semaine, c'est vraiment notre domicile.

Le 26 septembre 1976, quelques semaines après la conclusion des Jeux olympiques, les Alouettes ont disputé leur premier match au Stade olympique, attirant une foule de 68 505 spectateurs. Un an plus tard, nous y avons joué depuis... devant, plutôt, la plus grande foule à ce jour dans la Ligue canadienne de football, soit plus de 69 000 personnes... demeure aujourd'hui, évidemment, la foule qui a assisté à un match... voyons, la plus grande foule ayant assisté à un match dans la Ligue canadienne de football. Neuf des 10 matchs qui ont attiré le plus de spectateurs dans l'histoire de la Ligue canadienne

de football ont été disputés au Stade olympique, dont les matchs — certains peuvent peut-être s'en souvenir — de la coupe Grey de 2001 et de 2008. Notons, par exemple, au passage, que, la coupe Grey de 2001, les Alouettes n'y participaient pas, mais elle a quand même attiré une foule très impressionnante. Pour certains d'entre vous avec qui on a travaillé, justement, de proche ou de loin, il est important de noter aussi que nous avons soumis une mise en candidature pour la coupe Grey de 2020.

Donc, une partie de notre âme est évidemment au Stade Percival-Molson, c'est là où nous jouons, évidemment, mais le «Big O», comme on appelle communément à travers la Ligue canadienne de football de chez nous, c'est notre domicile, c'est là où nous habitons à l'année longue, c'est l'endroit où nous souhaitons que la famille des Alouettes habite et cohabite sous un même toit. Ce serait, en fait, le scénario idéal pour nous.

• (14 h 50) •

La Régie des installations olympiques est un partenaire des plus importants pour les Alouettes de Montréal. Nous avons, avec la RIO, une relation quasi quotidienne qui est saine, cordiale et efficace. Nous sommes ravis de voir que le gouvernement travaille de manière proactive afin de remodeler la mission de cet organisme pour favoriser et officialiser le volet commercial à sa mission. Et, à la lumière de ce que nous voyons dans ce projet de loi, de ce que nous avons entendu ici aujourd'hui, ceci permettrait certainement à la RIO de pouvoir jouir de plus de flexibilité lorsqu'elle fera affaire avec ses partenaires actuels et potentiels.

Je le dis bien candidement, mais évidemment, pour tous ceux qui sont au courant, le projet de loi en soi est la preuve que, dans notre cas, mais comme dans plusieurs autres, la tarification, ce n'est pas un secret, on en a parlé à maintes reprises, Michel et moi, demeure un frein pour nous dans cette flexibilité qui est grandement souhaitée.

En tant qu'équipe sportive professionnelle, nous sommes évidemment très contents de constater que le gouvernement veut conserver et mettre de l'avant l'héritage sportif du Parc olympique aussi, on juge évidemment que c'est très important. Et les Alouettes sont du même avis que plusieurs intervenants qui ont pris la parole jusqu'ici, que le Parc olympique est un actif inestimable pour Montréal, et plus spécifiquement pour l'est de la ville.

Avec la présence de l'Impact, des Alouettes, de l'Institut national du sport du Québec et de plusieurs fédérations sportives, le Parc olympique a un potentiel qui est assez unique à Montréal, en fait, de devenir un pôle ou un important centre de développement sportif aussi. En effet, c'est notre opinion qu'avec la cohabitation de tous ces acteurs de premier plan du sport amateur et professionnel ainsi qu'avec l'espace mis à notre disponibilité, il s'agirait potentiellement d'un endroit qui pourrait, à nos yeux, devenir un genre, pour utiliser une nomenclature un petit peu plus courante, d'incubateur de développement sportif au niveau technique, au niveau technologique, au niveau humain, au même titre, par exemple, que l'INSEEC à Paris, et j'ajouterais même Le Tremplin&Co, spécifiquement, mais Le Tremplin, qui est un incubateur, justement, de développement de performance humaine à Paris. Comme on y retrouve également nos confrères du Centre Pierre-Charbonneau, le complexe Rougeau, le Jardin botanique, les autres éléments, le Planétarium, l'Insectarium, le Biodôme, l'ensemble du secteur pourrait, ultimement, devenir un pôle humain avec un pouvoir attractif tout à fait unique, qui a comme pièce centrale le développement de l'humain dans le sport. C'est fini.

**La Présidente (Mme IsaBelle) :** Bien, merci, M. Boivin, pour votre intervention. Alors, nous y allons maintenant avec... la parole est à la ministre.

**Mme Proulx (Berthier) :** Bien, merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. Boivin. Bien, d'abord et avant tout, heureuse des récentes victoires des Alouettes de Montréal, ça doit faire du bien au moral de l'équipe, ça fait clairement plaisir aux Montréalais.

Juste avant d'aller dans des questions un peu plus précises, expliquez-nous en détail, pour la commission, la référence à l'incubateur technique, technologique, de développement des performances humaines.

**M. Boivin (Patrick) :** C'est un concept. Ce qui se passe présentement... Là, en fait, je vais reculer. Il y a une masse critique... en termes de recherche, en termes d'organismes sportifs, amateurs, professionnels, en termes d'ambition technologique, au niveau des start-up montréalaises, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, il y a une masse critique, sans pour autant avoir un fil conducteur, qui pourrait potentiellement permettre d'avoir un pôle de développement sportif, mais qui, ultimement, est le développement de la performance humaine. Mais ce concept-là ne doit pas se limiter uniquement à la performance humaine dans le sport, parce qu'ultimement c'est le sommet de la pyramide.

Les recherches qui sont faites, les technologies qui émanent de ce type de recherches là, après ça, ont des déclinaisons, souvent, dans le domaine médical. L'analogie que je fais est avec la formule 1. Pour ceux qui suivent un petit peu, la recherche et développement qui est fait en formule 1, cinq ans, 10 ans après, se retrouve dans les voitures, pour ceux qui décident d'acheter une voiture, là, mais que ce soit hybride ou autre, là, peu importe, se retrouve... après ça, ces technologies-là vont se retrouver dans leurs biens consommables. Bon. Avec le sport, c'est un petit peu la même chose, les applications, les technologies, les moyens d'entraînement, après ça, peuvent se retrouver et souvent se retrouvent dans les domaines manufacturiers où il y a de la répétition, comme il y a dans le sport. Ils peuvent se retrouver dans la nutrition, dans la gestion du sommeil, ça peut se retrouver dans des compagnies qui veulent avoir une meilleure gestion de leurs employés, ça a des répercussions dans le domaine des assurances, ainsi de suite.

Tout ça pour dire que le sport demeure un sommet de pyramide dans la recherche, puis maintenant, avec les avancements technologiques et avec le positionnement, je vais utiliser l'anglais, là, mais du cluster d'intelligence artificielle qui est en «supply chain management» à Montréal, mais n'empêche qu'il y a énormément... qu'il y a une masse critique de chercheurs et de volonté, et forcément de financement aussi, dans ce domaine-là, j'ai l'impression... c'est une opinion à ce stade-ci, mais c'est une opinion qui est certainement basée sur des faits réels, mais où nous, comme organisation, on aimerait

avoir un rôle. Parce que les organisations sportives, en termes de «testing», en termes de validation de... que ce soit de produits, de technologies ou de suppositions en recherche, ont besoin de cette espèce de champ de laboratoire là pour pouvoir oeuvrer aussi. Ça fait que c'est un concept de dire est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir un pôle, avoir une plaque tournante qui permettrait de positionner Montréal à travers le monde pour ultimement, après ça, avoir des débouchées qui sont intéressants mais qui ont une application pas uniquement commerciale, mais qui ont une application là où ça peut vraiment venir servir pas juste les citoyens de Montréal ou du Québec, là, mais, ultimement, si c'est en santé, ça peut être à grande échelle.

**Mme Proulx (Berthier) :** Bien, je vous inviterais à avoir une rencontre avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Fitzgibbon. Je pense que ça pourrait être intéressant pour lui.

**M. Boivin (Patrick) :** Oui. Oui. J'ose croire que ça ne sera pas nécessairement les Alouettes de Montréal qui vont mener la barque, là, mais c'est une idée que je trouve intéressante, étant donné la masse critique qui pourrait potentiellement se retrouver au niveau du Parc olympique.

**Mme Proulx (Berthier) :** Je pense qu'il n'y a aucun Québécois ni Montréalais qui est heureux d'apprendre que les Alouettes de Montréal, présentement, sont la propriété de la Ligue canadienne de football. Je vais profiter de la tribune, M. Boivin, pour vous dire que je souhaite que ce soient des Québécois qui puissent acheter les Alouettes de Montréal et que cet emblème-là puisse rester ici, chez nous, au Québec.

À la lumière de ce que je viens de dire, êtes-vous capable de nous garantir, ici aujourd'hui, que... Vous dites que Montréal, c'est votre domicile, aux Alouettes. Est-ce que vous allez demeurer à Montréal, est-ce que vous allez continuer de choisir le Stade olympique pour une partie de vos activités?

**M. Boivin (Patrick) :** Garantir pour une partie de nos activités... Ce que je peux garantir, c'est qu'il n'y a rien de certain dans le sport professionnel. Kevin aurait probablement répondu la même chose. Il n'y a rien qui garantit que l'Impact de Montréal reste à Montréal non plus. Ceci étant dit, la Ligue canadienne de football est commise à ce que les Alouettes restent à Montréal, et tout indique que les Alouettes sont ici pour rester. Ce qui peut arriver dans 10 ans, dans 20 ans...

Donc, pour répondre à la deuxième partie de la question, de garder une partie de nos activités, c'est tout à fait notre souhait. On n'est pas au Stade olympique, là, tu sais, résidents, littéralement, là, même si on est locataires on n'est pas résidents, là, depuis une vingtaine d'années pour rien, c'est parce qu'on y trouve notre compte. Puis certainement qu'il y a plusieurs choses qui pourraient être améliorées, mais on y trouve notre compte, puis on est bien enracinés, puis c'est notre désir, tout à fait, oui.

**Mme Proulx (Berthier) :** Qu'est-ce qui pourrait être amélioré, selon vous, M. Boivin, pour essayer de pérenniser, en tout cas, votre présence au Stade olympique?

**M. Boivin (Patrick) :** Bien, on a un vrai désir de consolidation, je l'ai mentionné tantôt, là, on opère à trois sites différents. Bon, on peut adresser la particularité des matchs, peut-être, par la suite, mais on a des bureaux administratifs qui sont au centre-ville, qui... De nos jours, la présence au centre-ville n'est pas nécessairement quelque chose qui est absolument nécessaire. Que ce soit avec des commanditaires ou des clients, tout devient relativement virtuel, certainement, mobile à ce stade-ci. On a exploré la possibilité d'aménager puis de regarder des locaux dans la tour, ça reste encore... je ne veux pas dire une problématique, là, mais le frein reste encore la tarification.

Mais, nonobstant ce frein-là, et avec une... pas juste une volonté, mais une mission de vouloir justement réouvrir ces portes-là, et de se commercialiser un petit peu plus, et d'optimiser ces processus-là avec des partenaires externes ou avec des locataires comme nous, j'ai bon espoir que c'est le genre de conversation qui pourrait être très intéressante puis qui pourrait nous permettre justement d'espérer une consolidation de nos opérations.

**Mme Proulx (Berthier) :** Je n'ai pas d'autre question, moi, Mme la Présidente, si les confrères, consoeurs souhaitent y aller.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, je laisse la parole au député de Chauveau.

• (15 heures) •

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. Boivin, merci beaucoup de votre présentation. Très intéressant. Et, un peu comme la ministre a dit, moi aussi, enfin, de voir la formation jouer plus de 500, ça nous fait plaisir. Puis, pour être un grand fan de football et assister à plusieurs matchs, j'apprécie particulièrement, il y a beaucoup d'efforts qui se font, puis tant mieux, l'équipe, c'est important pour les Québécois, je pense, c'est une fierté pour nous tous. Quand on gagne, c'est encore mieux.

Mais là on parle du projet de loi spécifique, le projet de loi n° 15. Le fait que l'équipe joue au centre... davantage au Stade Percival-Molson, vous êtes un peu moins présents, quand même, au Stade olympique, vous êtes là, vos bureaux administratifs sont là, il y a de l'entraînement qui se fait sur le site du Parc olympique. Le projet de loi, vous le saluez, et c'est tant mieux, moi aussi, je crois que c'est un bon projet de loi, mais en quoi il y a des avantages pour vous? Est-ce que vous les percevez, les avantages pour les Alouettes de Montréal, ce projet de loi là, directement, ou c'est plus en appui, en appui des partenaires?

**M. Boivin (Patrick) :** Bien, c'est les deux. C'est en appui, mais il y aurait certainement, tu sais, conceptuellement des avantages à ce qu'on soit capables, justement, d'ouvrir nos conversations puis d'être capables de voir... Tu sais, j'ai

parlé de possibilité de consolidation, là... je ne veux pas nécessairement me répéter, mais d'amélioration de nos espaces, et cette amélioration-là serait beaucoup plus motivée de notre côté si ça venait justement avec une consolidation de nos opérations.

On joue nos matchs au Stade Percival-Molson, mais, ultimement, on est là 10 fois par année. On demeure au Stade olympique, puis ça, ça n'a pas changé depuis 20 ans maintenant. Ça fait que, tu sais... Puis, comme j'ai dit, puis vous l'avez abordé un petit peu, là, la notion de match demeure encore un modèle économique, tout simplement. Ce n'est pas vraiment plus compliqué que ça. Kevin Gilmore en a fait allusion tantôt aussi. Mais, sinon, c'est vraiment une question... c'est une question de fierté et de sentir qu'on est chez nous, au-delà du simple fait qu'on est là depuis 20 ans, là. Il reste que tu peux être dans la même maison pendant 20 ans, mais, si tu n'en prends pas soin, ça use. Ça fait que c'est un peu dans ce même contexte là.

Au-delà de ça, on a une certaine vision, que j'ai élaborée avant, sur ce que le parc pourrait devenir. Et on a une ambition de jouer un rôle dans, tu sais, une dynamique, une plateforme, un pôle semblable. Moi, j'ai l'impression que cette évolution-là va se faire à Montréal peu importe. Est-ce qu'elle a lieu dans le contexte de ce projet de loi ci, dans le contexte du Parc olympique? Il n'y a pas d'autre endroit à Montréal qui pourrait tout rassembler ces instances-là, ces organismes-là du même coup. Ça fait que je pense que l'opportunité est assez unique dans ce contexte-là, mais j'ai aussi l'impression que, même si ça se fait autrement, ça va se faire quand même. On est déjà non seulement en pourparlers, mais impliqués avec une couple de compagnies en technologies, en intelligence artificielle, pour faire avancer certaines de... je veux dire, de nos objectifs ou de nos propres ambitions. Mais moi, je pense que ça laisse juste présager quelque chose qui va arriver de toute façon à Montréal.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Vous parliez, M. Boivin, de votre vision du Parc olympique et votre désir de le voir continuer à se bonifier. Les Alouettes ont déjà joué au Stade olympique. Est-ce que ça pourrait être encore envisageable qu'il y ait une, deux parties par année, pour dynamiser davantage le Parc olympique? Est-ce que ça pourrait être une idée envisageable? Si oui, bien, tant mieux. Sinon, quels sont les freins qui empêchent les Alouettes de venir jouer quelques matchs dans l'est de Montréal? Moi, j'apprécie, en passant, le Stade Percival-Molson, là, ce n'est pas ça, l'idée.

Puis je vous écoutais... Je vais bonifier ma question. Je vous écoutais, j'avais l'impression d'entendre une certaine nostalgie aussi des matchs à plus de 60 000 personnes l'événement, peut-être un match de coupe Grey, évidemment. Demain matin, les Alouettes se voient octroyer l'organisation de la coupe Grey et les Alouettes jouent à l'intérieur, on s'entend que le Stade olympique serait à privilégier à ce moment-là.

**M. Boivin (Patrick) :** Bien, le Stade olympique était le choix dans la soumission qu'on a mise, là, tout à fait, il n'y a pas d'autre stade qui nous permette d'acquiescer un événement de cette envergure-là, tout en contre-balançant le risque, tu sais, des conditions météorologiques, là. Ça fait que ça, ça va de soi, ça, c'était déjà établi.

Pour ce qui est des matchs, bien, c'est plus qu'une idée, ça fait partie de notre protocole d'entente déjà, l'obligation ou, du moins, l'intention et l'obligation d'augmenter le nombre de matchs qu'on est capables de jouer, à l'intérieur, dans ce cas-ci, du contrat qu'on a et du terme qu'on a avec Michel et avec le Parc olympique.

Ceci étant dit, en bon français, il faut que ça fasse du sens. Puis, même malgré nos récents succès, on est quand même en train de remonter une énorme pente et d'être capables de générer des ventes de billets qui nous permettent d'aller au Stade olympique, puis c'est... Oui, c'est une équation économique qui est très réelle, puis on connaît... Michel et moi connaissons très bien le modèle, il faut que tu ailles au-delà de 30 000 personnes pour que vraiment ça fasse du sens.

Mais, au-delà du modèle économique, un match, que ce soit même de soccer... Puis Kevin Gilmore en a fait allusion tantôt, un match de foot aussi à 24 000 personnes dans le Stade olympique, c'est «underwhelming», en anglais. Ce n'est pas une expérience client, une expérience partisan qui est si plaisante que ça. Puis c'est juste une question de masse. Bon, après ça vient tout ce qui va autour, tu sais, les coursesives, l'animation, tout ce qu'on est capables de faire, comme on est capables de meubler puis d'agencer le Stade olympique, puis ça, ça demeure du tape-à-l'oeil. Mais après ça c'est ta masse de partisans qui, eux, viennent créer ton ambiance en soi. Ça fait que, si tu n'as pas un certain seuil... bon. Puis là tu es sur la limite entre dire : Est-ce qu'on maximise à McGill ou est-ce qu'on s'essaie au stade? Puis là tu dis : Oui, mais l'entre-deux, c'est dire qu'on va avoir un stade qui est plein à craquer à McGill, avec un modèle d'affaires qui fait plus de sens, versus s'essayer ailleurs. C'est pour ça que je reviens encore à la tarification puis à la structure des contrats.

Ça fait qu'il n'y a aucune... comment je pourrais dire ça? Il y a tout à fait une possibilité qu'on joue des matchs, on est même supposés en jouer là. Malheureusement, on a manqué les séries dans les deux dernières années, ça fait que ça a certainement écourté nos chances de pouvoir jouer un match au Stade olympique. Mais le contrat est bâti en conséquence, c'est-à-dire si on a un match de séries qui justifie qu'on devrait être en train de le jouer au Stade olympique, et, à l'avenir, ça serait l'intention. Même que, par le passé, on jouait le dernier match de la saison... un peu comme en amuse-gueule, le dernier match de la saison au Stade olympique, parce qu'on était quasiment garantis aussi d'avoir un match des séries. Ça fait qu'on créait un momentum pour ce match-là, puis on remplissait un match à 30 000 ou 35 000, puis le match d'après était à 45 000 ou à 50 000 personnes. Mais ça, c'est des chiffres qu'on... maintenant, on génère sur six, sept matchs.

Ça fait que l'équation... Tu sais, l'équation économique, c'est une question de volume, là. C'est tout simplement ça, puis c'est une question de temps, jusqu'à tant qu'on soit capables de rebâtir, malheureusement, ce qu'on a perdu en termes d'équité dans le marché, là, depuis la meilleure partie des sept dernières années, là.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Avez-vous des données statistiques sur la provenance de vos spectateurs? Est-ce que ce sont 90 %, 95 % des Montréalais ou les environs, ou il y a des gens qui viennent de beaucoup d'autres régions ou d'autres endroits en Amérique du Nord qui viennent voir les matchs des Alouettes?

**M. Boivin (Patrick) :** Non, c'est exactement ça. En fait, c'est 88 % de la grande région métropolitaine de Montréal. Le reste, c'est le Québec, avec des poussières qui viennent d'ailleurs.

Ceci étant dit, on vient de commencer à travailler, l'été dernier, là, en cours de saison, avec Tourisme Montréal, parce qu'il y a des centaines de milliers d'Américains qui viennent, et, tout comme avec le soccer européen, le football américain... Pour surtout les gens qui viennent de la Nouvelle-Angleterre, bien, d'aller à un match des Patriots, ce n'est pas facilement accessible. Ça fait que, s'ils viennent du Vermont, du New Hampshire puis ils veulent avoir un goût de football qui est un petit peu différent puis, j'aimerais croire, un petit peu plus excitant, bien, il y a quelque chose à faire là. Maintenant, comment les rejoindre, comment les atteindre?

Ça fait qu'on a définitivement une volonté de vouloir attirer un public qui est plus touristique, mais, pour l'instant, je dirais, c'est ça, c'est des poussières par rapport à nos partisans qui viennent du Québec, mais surtout de la grande région de Montréal.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est tout? Est-ce qu'il y a d'autres questions? Non?

**Mme Proulx (Berthier) :** Peut-être une dernière, à titre de curiosité, Mme la Présidente. Dans combien de temps vous évaluez, là, rebâtir l'équipe?

**M. Boivin (Patrick) :** Dans combien de temps j'évalue rebâtir l'équipe?

**Mme Proulx (Berthier) :** Bien, vous avez dit que ça fait sept ans que vous souhaitez que l'équipe se rebâtisse.

**M. Boivin (Patrick) :** Oui, ça fait sept ans que... Oui. Ça fait deux ans et demi que je suis là, hein? Et on est en instance de vente ou d'achat, tout dépendamment comment on le regarde, là, de ce temps-ci. Ça va nous prendre des nouveaux propriétaires qui vont venir stabiliser... J'espère que ça va se conclure avant la fin de la saison. J'ai bon espoir que ça va se conclure avant la fin de la saison, et, à partir de ce moment-là, en assumant une continuation de ce qu'on a bâti sur le terrain, là, c'est une question de quelques années, tout au plus, avant de revenir à nos amours qu'on a connus.

**Mme Proulx (Berthier) :** Au risque de me répéter, j'espère que les Alouettes vont demeurer à Montréal.

**M. Boivin (Patrick) :** Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci. Alors, nous passons la parole au groupe d'opposition officielle, avec le député de Viau.

**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente. Avant de commencer, j'aimerais vous demander, Mme la Présidente, si on a le consentement pour répartir le temps, donc, de la députée de Gaspé.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, est-ce qu'on a le consentement? Avons-nous le consentement? La ministre? Oui?

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui, excusez, je n'avais pas vu. Alors ça veut dire que vous auriez 13 minutes, et le député de Rosemont aurait 3 min 30 s. Wahou! Alors, nous y allons tout de suite. Alors, allez-y, M. le député de Viau.

**M. Benjamin :** Merci.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Ah! Attendez. Est-ce qu'il y a une question?

**M. Lévesque (Chauveau) :** Bien, Mme la Présidente, si on décide de faire ça, il n'y a pas de problème, mais, peut-être pour le prochain intervenant, parce qu'il reste une présentation, ça pourrait être réparti équitablement entre les quatre groupes parlementaires, à ce moment-là.

**Une voix :** Je pense que c'est du temps d'opposition.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** C'est selon le consentement, effectivement. Par la suite, si vous le demandez...

**M. Lévesque (Chauveau) :** J'en fais la proposition.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** O.K., si vous le demandez, on répartira également avec le parti au pouvoir. C'est beau.

Alors, nous poursuivons. 13 minutes, groupe d'opposition, et 3 min 30 s, oui.

• (15 h 10) •

**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente. Merci pour votre présentation, M. Boivin. Ma première question, en lien avec... c'est le projet de loi que nous avons devant nous. Donc, vous avez eu l'occasion de prendre connaissance du projet de loi?



**Une voix : ...**

**M. Benjamin :** D'accord. Est-ce que, par rapport à cette belle vision que vous nous présentez, que je trouve d'ailleurs enlevante... Sur cette vision d'avenir de ce secteur-là de l'est de Montréal, est-ce que vous estimez que les leviers actuels, tels que présentés dans le projet de loi, permettent d'aller de l'avant vers une proposition pareille?

**M. Boivin (Patrick) :** Possiblement. C'est difficile à dire. Il faut le regarder comme étant... Ce que j'ai mis de l'avant est tout simplement un différent pôle économique. Le pôle économique présenté par le projet de loi est, pour moi, un pôle économique de volume, c'est-à-dire : on optimise la façon qu'on est capable de générer quelque chose à travers les gens qui viennent sur place, et, forcément, on est mieux doté puis on s'outille beaucoup mieux pour pouvoir les attirer. Ce que j'ai mis de l'avant est un petit peu plus un pôle de création de valeur économique, bon, commerciale, d'entreprise à même le même site, à même le même espace.

Donc, pour répondre à votre question, est-ce que ça répond à l'intention et la vision qui est là, qui est déposée dans le projet de loi?, oui, tout à fait, du moins dans la mesure où on est capables de l'évaluer avec l'expérience qu'on a, nous autres, de notre côté, et notre interaction. Puis je crois que ça ouvre la porte, tout à fait, à une vision qui est un petit peu différente, qui est celle que j'ai présentée, oui.

**M. Benjamin :** Plusieurs représentants d'institutions ou de groupes avant vous ont présenté, ont souligné l'importance de maintenir, en tout cas dans tout ce qui s'appelle la mise en valeur du Parc olympique, ses caractéristiques d'instance de... sa vocation sportive. Je ne vous ai pas entendu parler de cet aspect-là. Est-ce que, pour vous, dans ses orientations de développement, donc... Est-ce que c'est important pour vous qu'un des axes qui soient préservés soit la vocation sportive du Parc olympique? Où est-ce que vous en êtes là-dessus?

**M. Boivin (Patrick) :** Écoutez, la vision ou le concept que j'ai présenté fait ça, c'est-à-dire que, pour moi, l'évolution du sport passe par... un peu comme n'importe quelle révolution industrielle, ça va passer par des notions de technologie et d'avancement technologique. Ce que je mettais de l'avenant, personnellement, en tout cas, c'est mon opinion, pourrait potentiellement créer une pérennité dans le sport, qui serait au-delà d'une pérennité qui serait plus axée sur la nostalgie, par exemple. Ceci étant dit, les deux ne sont pas mutuellement exclusifs. Il doit y avoir une continuation du développement sportif dans sa forme la plus pure, dès le départ, c'est-à-dire avec les jeunes, mais, à un certain moment donné, que ça soit ici ou que ça soit ailleurs, il faut se mettre à l'évidence que, comme dans n'importe quoi d'autre, l'évolution du sport, l'évolution de la performance, de l'avancement humain va passer à travers l'avancement technologique aussi. Ça fait que je suis tout simplement en train de lier les deux, là où il y a un site et un regroupement, une masse critique d'intervenants qui pourraient créer cette espèce de plateforme là.

**M. Benjamin :** Je comprends que, dans votre proposition, donc, il y a un maillage d'un genre de hub technologique en lien avec tout ce qu'il y a déjà actuellement au Parc olympique en termes d'organisations sportives, etc. Cette vision-là, telle que portée, est-ce que vous la... Est-ce que vous avez eu la chance de la partager avec les acteurs du Parc olympique, ou, du moins, c'est une première, c'est une primeur que nous avons aujourd'hui?

**M. Boivin (Patrick) :** Non, je ne dirais pas que c'est une primeur. Écoutez, c'est, pour en avoir discuté un petit peu... Mais, en même temps, je ne suis pas porteur de ce projet-là pour autant. On verra. Peut-être dans le temps, peut-être que... Si les Alouettes vont bien en moins de trois ans, peut-être que je vais me trouver quelque chose d'autre, parce qu'il va falloir passer au prochain défi. Mais ce que je veux dire, c'est que, pour l'instant, je ne suis pas porteur. C'est une idée, c'est une vision qui vient vraiment s'assembler grâce à tous les éléments qui sont en train de se retrouver autour... oui, autour de ce projet de loi, là, mais ce projet de loi vient délier, vient démenotter, si on veut, et rendre possible quelque chose du genre. C'est tout.

**M. Benjamin :** Vous avez évoqué tout à l'heure des freins. Un des freins que vous avez évoqués, c'est la tarification.

**M. Boivin (Patrick) :** Au sens général. Oui, au sens large.

**M. Benjamin :** Au sens général. Alors, j'aimerais peut-être vous entendre là-dessus.

**M. Boivin (Patrick) :** Bien, écoutez, là, on peut rentrer dans du détail beaucoup plus minutieux, mais, bon, si on veut tenir un match au Stade olympique, il y a... Bon, il y a plusieurs choses. Un, le partage des revenus des concessions ne se fait pas. Ça, c'est une chose. Donc, nous, c'est une ligne de revenus à McGill, au Stade Percival-Molson, c'est une ligne de revenus, sur une base annuelle, qui est relativement importante aussi. Pour un match de séries où on a le double, si ce n'est pas même, potentiellement, le triple de personnes qui viennent, contrairement à un match normal, c'est une ligne de revenus qui est importante. On n'a pas accès à ces revenus-là, donc, ton modèle économique, forcément tu dois ajouter 2 000, 3 000, 4 000 billets à un prix moyen x pour pouvoir compenser pour ce que tu ferais autrement en jouant un match au Stade Percival-Molson.

Il y des coûts tout simplement pour ouvrir les portes, parce que la gestion est faite par les gens du Stade olympique, alors que, nous, ce sont des coûts qui deviennent quasiment dédoublés parce qu'on a toute une équipe d'opération qui est là, qui sont des permanents, qui sont en place pour opérer nos matchs au Stade Percival-Molson. Ça fait que c'est

essentiellement cette structure-là, tu sais, à plusieurs égards, là, tu sais, sans rentrer dans tout le détail de notre contrat non plus, qui s'amène... s'avère à être assez, tu sais, limitative dans notre capacité de pouvoir jouer un match au Stade olympique en dessous d'un seuil, tu sais, minimal de 30 000, 35 000 personnes. Puis là je fais abstraction du volet plus subjectif où peut-être que ce n'est pas si intéressant que ça d'avoir un match avec 20 000 personnes, là, mais ça demeure en partie une opinion puis en partie une réalité. Mais tout ça peut être rehaussé aussi.

Il y a des processus de location, qui sont hors contrat, qui peuvent, par moments, devenir lourds, mais ce n'est pas — puis Michel le sait, là — une flèche qui est dirigée... Ils sont liés à des processus, à des protocoles administratifs qui empêchent une flexibilité où... tu sais, le monde dans lequel on est habitué, même à McGill, qui demeure, on s'entend, tu sais, institutionnalisée aussi, là, où c'est beaucoup plus facile, puis c'est un peu plus comme oeuvrer dans le privé, puis tu débarres une porte, tu barres une porte, tu montes un «stage» pour une conférence de presse, tu le démontes, puis, bien, malheureusement, les gens... Tu sais, dans l'équipe à Michel, ils sont un petit peu plus liés par... pas nécessairement des conventions collectives, mais des processus et des normes qui font en sorte que ça peut avoir une certaine lourdeur. Puis cette lourdeur-là ne permet pas autant de flexibilité et vient avec de la tarification qui peut... des tarifications, plutôt, qui peuvent être des barrières à l'entrée ou des barrières à nos opérations.

**M. Benjamin :** Je vous entends très bien. Vous savez, actuellement, le projet de loi que nous avons devant nous ne réglera absolument rien en ce sens, d'où, hier, dans le mémoire de l'INSQ... dans le mémoire de l'INSQ... L'INSQ propose d'ailleurs, et ils se sont présentés devant nous, qu'il puisse y avoir une tarification spéciale pour les organismes sportifs, donc, qui sont locataires, entre autres au Parc olympique. Vous, est-ce que c'est une avenue qui vous semble intéressante pour la suite des choses?

**M. Boivin (Patrick) :** À défaut d'être légitimement un OSBL, même si on devrait peut-être l'être ces temps-ci... non, ce n'est pas la demande que je suis en train de faire. Là, on faisait quand même référence à des organismes subventionnés, chose qu'on n'est pas. On demeure quand même une compagnie privée censée tirer des profits ou, du moins, tu sais, finir à un net zéro à la fin de l'année.

Regarde, je vais donner un exemple... puis l'idée n'est pas de tirer une flèche, mais une salle qui demeure vide majoritairement pendant l'année et qui a un frais de location de 2 000 \$ par jour, si nous, on veut l'utiliser pour une journée, est-ce qu'on devrait être en train de payer 2 000 \$ pour utiliser une salle qui demeure vide ou est-ce qu'on devrait, comme locataires de 20 ans... peut-être pas avoir un tarif préférentiel mais avoir un accès sur une base annuelle où on ne paie pas un frais quotidien ou sur utilisation, mais on fait... puis, s'il y a quelqu'un d'autre qui en a besoin, parce que c'est une location ponctuelle, ils ont besoin de la salle pour une semaine, bien, ils ont un veto puis ils prennent la salle?

Mais, tu sais, ce n'est pas tant d'avoir des services ou des tarifs préférentiels, je ne pense pas qu'on est dans la même gamme que certains des autres organismes autour qui sont structurés différemment, mais, étant donné la longévité et notre semi-permanence, c'est d'avoir... que le Parc olympique ou que la Régie des installations olympiques ait une flexibilité pour pouvoir créer des ententes qui font plus de sens.

**M. Benjamin :** Merci. Je vais céder la parole à ma collègue.

• (15 h 20) •

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Oui. Alors, la parole est à vous, à la députée de Vaudreuil.

**Mme Nichols :** Merci, Mme la Présidente. Merci, M. Boivin, de répondre à nos questions. Moi, j'entends depuis le tout début vos discours, puis là je vous le dis d'emblée, là, je ne ferai pas une grande introduction, mais moi, le football, là... puis je suis plutôt néophyte, là, je ne connais pas ça tant que ça et je ne suis pas familière non plus avec les Alouettes. Je comprends que vous jouez dans un autre stade, que vous ne jouez pas au Stade olympique. La ministre m'a dit, d'ailleurs, que c'est un endroit magnifique. Et je vous confie que j'adore Montréal, mais, ces temps-ci, j'essaie de l'éviter, je trouve que c'est compliqué, là, se rendre à Montréal, donc je manque certains événements sportifs à cause de ça. Et tantôt vous avez dit : Les Alouettes résident. Dans le fond, vous résidez au Stade olympique, mais vous jouez ailleurs. Est-ce que ça veut dire que, vos locaux administratifs, vous êtes... vous louez les locaux administratifs au Stade olympique, comme plusieurs fédérations?

**M. Boivin (Patrick) :** Oui, on loue. On loue depuis 20 ans au Stade olympique. On y a joué jusqu'en 1998, puis, pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, on s'est fait kicker out par U2, en 1998, qui a eu besoin du stade. Puis ça nous a forcés à aller au Stade Percival-Molson. Puis on n'est jamais revenus. Ceci étant dit, je pense que ça aurait été... du moins dans la structure ou dans le contexte d'aujourd'hui, ça aurait été difficile de continuer avec la structure économique, tu sais, du contrat qu'on avait avec le Stade olympique. Mais, non, on réside, en effet, on est locataires, mais on réside, on est là. Mis à part six heures dans une journée de match, on est au Stade olympique tout le temps.

**Mme Nichols :** Quand vous dites que les relations sont saines, sont cordiales avec la RIO, je comprends que c'est au niveau administratif. Mais je comprends que c'est plus compliqué... puis les relations ont beau être saines, mais je comprends que ça devient plus compliqué, par exemple, quand c'est le temps de vouloir faire un match au stade. Là, c'est là où, bien, c'est plus compliqué, c'est qu'il n'y a pas d'avantage à le faire là que de le faire ailleurs.

**M. Boivin (Patrick) :** Oui. Puis je ne pense pas que c'est tributaire des relations nécessairement. Je pense que les relations, en fait, sont probablement même meilleures qu'elles ont été par le passé. On a vraiment fait un effort de rapprochement

puis essayé d'améliorer la collaboration. Mais, veux veux pas, on cohabite, là. Ça fait que le lien entre les relations qu'on peut avoir et notre structure contractuelle... bien, la structure contractuelle en partie imposée par les paramètres qu'ils ont pour faire leurs contrats faisait en sorte que le contrat devait être ce qu'il est maintenant et non pas nécessairement les relations qu'on avait avec les gens du RIO.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Je vous remercie. Alors, nous y allons maintenant avec le deuxième groupe d'opposition, avec le député de Rosemont. Vous avez 3 min 30 s.

**M. Marissal** : Merci. C'est luxueux, puis je vous annonce d'emblée que vous allez pouvoir vous partager à deux, en fait, parce que je dois aller gérer une rentrée scolaire de quatre enfants à Montréal assez bientôt. Alors, je vais devoir manquer le dernier intervenant. Je sais qu'on n'est pas tenu de vous le dire, mais je n'aime pas ça faire ça, partir en plein milieu. Alors, je dois rentrer en renfort à la maison avant de retrouver des sacs verts avec mon stock dedans sur le palier de la maison.

**Des voix** : Ha, ha, ha!

**Une voix** : Le stade peut vous accueillir.

**M. Marissal** : Oui, le stade. D'ailleurs, j'ai appris que le stade est dans la liste des endroits répertoriés pour les drames, les réfugiés et les...

Alors, je reviens à mes moutons. Merci d'être là. J'ai beaucoup aimé le moment où vous avez parlé d'un nouveau pôle de recherche sciences du sport, je vois que ça vous intéresse, ça vous passionne et que vous êtes visiblement beaucoup plus connaisseur que moi dans le domaine. Sauf que j'y vois là comme... il y a comme une dichotomie, là, parce que le stade, malheureusement, là, traîne une réputation d'une vieille patente d'un autre siècle. Et je le dis, là, ça me fait de la peine de le dire parce que moi, je l'aime, le stade, puis je veux qu'on arrive à quelque chose avec ça. Alors, comment on fait, là, dans votre vision, pour réconcilier... Parce que, moi, si je dis «intelligence artificielle», le premier lieu auquel je pense, ce n'est pas le Stade olympique, pantoute. Mais vous avez probablement un point. Comment on fait pour réconcilier les deux, amener du monde là à dire : Il y a des installations, il y a une masse critique de monde, on s'en va au stade ou au Parc olympique? Appelons ça le Parc olympique plutôt.

**M. Boivin (Patrick)** : Je pense que c'est la base même d'une vision, hein? Rares, rares sont ceux qui sont capables de voir ce que ça peut être, nécessairement, dans 10 ans, puis d'y croire. Est-ce que qu'Ubisoft ou n'importe qui autour d'Ubisoft était capable de prévoir ce que l'impact du fait qu'ils s'installent dans le Mile End allait avoir sur le Mile End? Je ne sais pas. Puis, tu sais, je fais un parallèle technologique parce que c'est plus simple, là, puis c'est propice à la conversation.

Oui, il y a une dichotomie. Peut-être que ça nous permet de renverser cette perception-là sur le stade aussi, mais ce n'est pas juste le stade, c'est tout ce qui est avoisinant. Et, comme je le mentionnais, c'est aussi la masse critique des gens qui sont déjà regroupés aussi, en commençant avec l'INSQ, les... Pour moi, que ce soit l'Impact ou que ça soit nous, on est potentiellement, pour ceux qui veulent y participer ou ceux qui y croient, de façon très simpliste... tu sais, on peut être des rats de laboratoire pour des technologies. Mais, à quelque part, tu en as besoin, puis, si tu n'es pas capable de créer ces collaborations-là autrement, si en plus tu as une masse critique parce que tout le monde est regroupé... Tout ce que c'est, c'est une opportunité potentielle, c'est tout. Puis, si ça permet de contrebalancer la perception du Parc olympique, du Stade olympique, bien, tant mieux.

**M. Marissal** : Vous semblez par ailleurs avoir une relation assez ambiguë avec le Stade olympique, bien, pas vous, mais les Alouettes, là, pour rester dans le thème de U2, là, c'est un peu «with or without you», vous êtes là, mais vous n'êtes pas vraiment là, vous voulez rester là, mais il n'y aura pas de match plus qu'il y en a en ce moment. C'est un centre d'entraînement, finalement.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : En 20 secondes.

**M. Boivin (Patrick)** : Oui, bien, c'est un centre d'entraînement... C'est notre domicile. Les Canadiens demeurent, si on veut l'appeler comme ça, en grande partie à Brossard aussi. Bon, ça a été construit parce qu'il fallait prendre de l'expansion. Mais, contractuellement, le modèle d'affaires est très difficile pour qu'on puisse encore perdre moins d'argent qu'on en perd maintenant si on était pour tenir nos matchs au stade. Puis c'est aussi très contextuel par rapport à où est l'équipe maintenant.

Il n'y a rien qui empêche que, dans 10 ans, ça soit une possibilité qu'on joue 10 matchs par année à 40 000 personnes dans le stade, parce qu'on est rendus là aussi, comme équipe sur le terrain, comme performance.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Merci. Alors, nous vous remercions beaucoup, M. Boivin, pour votre contribution aux travaux de la commission.

Nous allons prendre quelques instants pour laisser l'espace au prochain groupe. Merci encore.

*(Suspension de la séance à 15 h 27)*

(Reprise à 15 h 30)

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, nous commençons. Nous souhaitons la bienvenue à M. Martin Roy, président-directeur général du Regroupement des événements majeurs internationaux. Merci de venir nous rencontrer. M. Roy, vous procédez ou vous pouvez... Vous avez 10 minutes pour exposer votre présentation, et je vous invite aussi à prendre le temps de bien vous présenter.

### **Regroupement des événements majeurs internationaux du Québec (REMI)**

**M. Roy (Martin) :** Merci. Mme la ministre, Mme la Présidente, Mmes et MM. les députés, membres de la commission, M. le président-directeur général de la RIO, bonjour.

Alors, mon nom est Martin Roy, je suis le président-directeur général du Regroupement des événements majeurs internationaux, le REMI, une association de 27 grands rendez-vous québécois, qui ont comme particularité, en plus d'être majeurs et internationaux, de créer de la richesse et d'attirer une forte proportion de touristes hors Québec. Ils sont présents un peu partout au Québec, dans vos régions et circonscriptions, de Lanaudière à Chaudière-Appalaches, de Québec à l'Outaouais, des Laurentides à la Mauricie, en passant par la Montérégie et, bien évidemment, par Montréal, où sont ancrés 14 membres actifs et quatre membres affiliés.

D'emblée, je dois vous dire que le REMI accueille favorablement le projet de loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Il s'agit d'une modernisation qui est, c'est le moins qu'on puisse dire, la bienvenue et c'est aussi un geste fort en faveur du Parc olympique, un geste qui témoigne d'une volonté non pas de faire avec le Parc olympique, ou le stade, mais bien de le développer et de le projeter dans l'avenir. J'irais jusqu'à dire que c'est un geste collectif de réconciliation avec l'installation, au terme d'un cycle positif durant lequel les P.D.G. comme Michel Labrecque et son prédécesseur, David Heurtel, ont su donner une nouvelle impulsion, un nouveau dynamisme à la RIO, notamment avec l'arrivée de Desjardins dans la tour, mais aussi avec les partenaires d'Espace pour la vie et à travers l'esplanade, qui est devenue un lieu important de rassemblement.

À titre personnel, je dois vous dire que j'habite depuis plus de 15 ans à quelques mètres du Parc olympique, et il m'arrivera sans doute d'enfiler à l'occasion le chapeau de voisin immédiat, de résident du quartier, en plus de celui de président-directeur général du REMI.

C'est d'ailleurs avec les deux chapeaux que je me réjouis de la possibilité de voir arriver, en vertu de ce projet de loi et des règlements afférents qui suivront, des commerces de proximité dans le quadrilatère qu'occupe le Parc olympique. Vous le savez sans doute, la station Pie-IX et peut-être, dans une moindre mesure, la station Viau sont des stations très achalandées du réseau de la STM, et elles le seront encore plus avec le déploiement du SRB sur Pie-IX dans quelques années. Pourtant, bien qu'elles constituent un point important sur le trajet de milliers de personnes par jour, on n'y trouve pratiquement rien de ce qui se trouve généralement tout près des stations de métro à Montréal : dépanneurs, restaurants, nettoyeurs, épiceries, et bien d'autres. Il faut donc souhaiter qu'à travers l'arrivée éventuelle de ces commerces le sud-ouest du Parc olympique serve quotidiennement de point de ravitaillement et trouve une utilité supplémentaire aux yeux de milliers de voisins et des personnes en transit.

En ce qui a trait plus précisément à l'événementiel, je voudrais rappeler que, depuis quelques années, des membres du REMI et d'autres événements et festivals ont fait du Parc olympique leur maison ou l'ont établi comme pied-à-terre à l'occasion d'une activité de leur programmation plus large. Le Festival Go vélo Montréal l'a utilisé comme point d'arrivée du Tour la Nuit et a, cette année, intégré une traversée du stade à son tracé. Montréal complètement cirque y a déployé un quartier. La Nuit blanche, qui se déroule durant Montréal en lumière, fait du Parc olympique un pôle important de sa programmation. La Virée classique de l'OSM, qui est un membre affilié du REMI, en a fait l'hôte de son grand concert annuel. Elle y présente une proposition artistique d'envergure, exceptionnelle, dans un cadre hors norme. Depuis 2012, c'est 250 000 spectateurs qui ont pu assister à cet événement, dont de nombreux résidents locaux qui n'ont pas nécessairement l'habitude de se rendre à la maison symphonique. On peut vraiment parler de démocratisation de la culture ici, et le Parc olympique doit être salué pour sa contribution à cet égard.

En dehors des membres du REMI, d'autres événements notoires utilisent l'espace exceptionnel qu'offre le Parc olympique. La première édition du Festival Métro Métro s'y est déroulée en mai, les premiers vendredis du mois constituent désormais une tradition pour les fans de cuisine de rue, sans parler de salsa olímpica, Jackalope, et bien d'autres. Tout ça pour dire que le Parc olympique vit, est bouillonnant d'activités même. C'est, entre autres, parce qu'on l'exploite dans son ensemble, en dehors du Stade olympique, surtout avec l'esplanade qui est devenue, avec la place des Festivals et l'Espace 67 du parc Jean-Drapeau, l'un des trois principaux lieux de rassemblement à Montréal.

En ce sens, on accueille favorablement la possibilité de signer des ententes de plus de trois ans avec des promoteurs d'événements, puisque le déploiement d'événements est complexe à réaliser et les formules gagnantes se peaufinent parfois sur quelques années. Le lieu où se tient un événement est intrinsèquement lié à l'événement, et, pour jouir d'un succès à long terme, le promoteur doit s'assurer d'en garantir la stabilité.

Je note et je salue tout particulièrement l'article 6 du projet de loi, qui spécifie que la nouvelle société a notamment pour mission d'entretenir le patrimoine architectural, d'assurer le maintien des infrastructures. Cela nous amène à parler du toit. On ne s'en sort pas, il faut remplacer le toit. C'est une évidence en lien avec cet article. C'est une évidence aussi du point de vue de la recherche de rentabilité du Parc olympique, car, pour le moment, vous le savez, personne n'ose prévoir à l'intérieur du stade une activité à partir de novembre jusqu'à avril, sachant qu'une accumulation de neige pourrait forcer à tout annuler. Pour les promoteurs, il n'y a donc aucun risque à prendre. Depuis quelques années, Evenko présente

des matchs de baseball des Blue Jays à la fin mars, début avril, et, chaque fois ou presque, on se croise les doigts pour ne pas que la neige sur le toit mal en point vienne gâcher la partie. Le jour où l'incertitude sera levée, qu'un nouveau toit sera installé, le stade pourra servir à longueur d'année.

Cela dit, selon nous, une nouvelle toiture pourrait quand même avoir un impact limité sur le taux d'occupation et sur les revenus, bien que, forcément, des salons et des événements corporatifs pourront se multiplier. C'est que le monde du divertissement a changé au cours des dernières décennies. La tendance n'est plus à la tournée des stades, comme en faisaient U2, Pink Floyd, AC/DC, Madonna, et bien d'autres. Le nombre de spectacles dans les salles de 7 500 places et plus stagne depuis 10 ans, alors que le nombre de spectacles dans les salles de moins de 1 500 personnes est en forte augmentation. Les spectacles qui vendent plus de 15 000 billets ne représentent qu'à peine 3 % de tous les spectacles. Qui plus est, les grosses tournées d'artistes internationaux en Amérique du Nord ont lieu en été, moment où le toit ne présente aucun problème, et pourtant le stade ne figure pas ou ne figure plus comme choix, notamment parce que des festivals ont pris le relais, que ce soit à Québec, sur les plaines, ou à Montréal, à la place des Festivals, mais aussi dans ce lieu de très grande capacité qu'est devenu l'Espace 67 du parc Jean-Drapeau.

Il faut par ailleurs ajouter qu'un nouveau toit ne réglera pas l'autre problème qu'on soulève chaque fois qu'il est question de spectacles au Parc olympique... au Stade olympique, la sonorisation. Alors que les billets de spectacle sont de plus en plus chers, peu de fans voudront investir 250 \$ pour voir un spectacle sans avoir la garantie qu'ils entendront quelque chose de bien. Néanmoins, cette question de la sonorisation doit être étudiée par des experts. J'ai la conviction qu'on peut faire quelque chose de mieux que ce qui est actuellement proposé, avec des moyens techniques contemporains. Et, même si cette sonorisation n'est pas utilisée dans le contexte de grands concerts, si on pouvait, au minimum, entendre les allocutions, les annonces au public, ce serait déjà un pas dans la bonne direction.

Ce passage sur la qualité sonore m'amène à vous parler d'intensité sonore. Vous le savez, la question de la mitigation ou du voisinage entre festivals, événements et résidents en est une qui nous interpelle au REMI. Au cours des dernières années, différents exemples ont ponctué l'actualité. Je pense, bien sûr, à des résidents de Saint-Lambert, qui ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis du bruit provenant du parc Jean-Drapeau, mais aussi à d'autres exemples. Cette question doit être prise au sérieux, comme elle l'est chez les membres du REMI, qui ont trouvé des façons ingénieuses de faire les choses et parfois de les faire très simplement. On me racontait récemment qu'à Lévis, aux abords du parc où a lieu le Festival, chaque année les dirigeants font du porte-à-porte pour inviter le voisinage à l'événement et écouter leurs doléances.

Dans le contexte de la multiplication des événements sur l'esplanade, notamment, plusieurs résidents du coin ont commencé, donc, à soulever des questions et à se plaindre aussi. Au début de l'été, durant cinq week-ends consécutifs, il y a eu le Festival Métro Métro puis le festival Oasis, tout ça sur une surface bétonnée, qui n'est pas emmurée, à quelques mètres de milliers d'adresses. Est-ce à dire qu'il faut tout arrêter? Évidemment pas. Mais il faut que le Parc olympique, que la nouvelle société coordonne, agisse, intervienne, au besoin, et en fasse l'une de ses priorités. D'autant que le problème n'est pas qu'il y ait un événement en particulier, mais plutôt une succession d'événements. Elle ne peut donc laisser cette responsabilité aux promoteurs, qui passent et qui s'en vont. Cela finirait par mettre à risque tout ce volet d'activité.

Au même titre qu'on introduit dans le projet de loi un comité d'immobilisations, je me demande si on ne devrait pas introduire ici un comité consultatif communautaire, comme il en existe un du côté d'Aéroports de Montréal, par exemple. Il y a aussi, sans doute, pour la RIO ou la future Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, un lien à faire avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui, en ce moment, effectue une consultation publique sur un projet de vision et d'orientations gouvernementales en matière de lutte contre le bruit environnemental.

Alors, voilà, je suis disposé à discuter avec vous et à répondre à vos questions ou à tout autre que j'ai pu soulever en cours de présentation.

• (15 h 40) •

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci, M. Roy, pour votre présentation. Nous allons donc avec la ministre. Juste signaler, comme il ne reste que deux groupes, les deux groupes, on a réparti le temps des partis absents, alors vous avez 17 min 52 s. C'est beau. Alors, à vous, Mme la ministre.

**Mme Proulx (Berthier) :** Merci, Mme la Présidente. M. Roy, M. le président-directeur général, heureuse de vous voir en dehors d'un grand événement majeur ou international, quoiqu'à quelques égards c'en est un, merci de vous présenter devant la commission aujourd'hui, d'avoir déposé votre mémoire très inspirant.

Il y a quelques angles que j'aimerais pouvoir explorer avec vous. Je veux que vous m'ameniez sur le cycle du développement des événements qui pourraient être tenus dans l'enceinte du Stade olympique, sur le parvis du Stade olympique. Quelle est votre vision, comme président-directeur général, de ces événements-là? Quelle vision vous pourriez proposer à la RIO?

**M. Roy (Martin) :** Les événements particuliers, là, qui ont cours actuellement?

**Mme Proulx (Berthier) :** Ou d'autres qui pourraient, avec la création de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique... qui pourraient... donc, avec nos nouvelles orientations, beaucoup plus d'agilité pour M. Labrecque, pour la RIO de pouvoir, donc, négocier des contrats. Est-ce que vous voyez une avenue supplémentaire, pour la société, de pouvoir amener sur son territoire, sur son parvis du développement d'événements?

**M. Roy (Martin) :** Sans doute... En fait, peut-être davantage vis-à-vis de nouveaux événements, puis je pense que l'exemple du Festival Métro Métro, qui est né tout récemment puis qui a d'ailleurs eu lieu sur l'esplanade, est un bon exemple. Est-ce que, pour autant, je crois que des événements de Montréal seraient tentés de déménager? Honnêtement,

j'y crois plus ou moins. C'est-à-dire est-ce qu'il y a des événements qui peuvent faire des activités dans le cadre de leur programmation comme c'est le cas actuellement? Sans doute. Mais le site d'un événement est tellement intrinsèquement lié à l'événement lui-même que je vois mal comment certains événements pourraient, disons, déménager. Puis est-ce que, par exemple, la nouvelle société pourrait faire du démarchage pour attirer des événements puis, donc, de les inciter à déménager? Je ne sais pas si c'est vraiment possible.

Puis d'autant que, bon, l'esplanade, bien qu'il est intéressant, puis qu'il est grand, puis qu'il permet d'accueillir un certain nombre de festivaliers, là, quand même assez important... D'ailleurs, au grand concert de l'OSM, là, on parle quand même de plusieurs... enfin, plusieurs dizaines de milliers de personnes. Donc, c'est l'équivalent... Enfin, je pense qu'on peut quand même parler d'une... En termes d'équivalence, l'esplanade offre à peu près la même capacité que la place des Festivals, ou pratiquement, là, enfin on n'est pas loin de la même chose que la place des Festivals. On n'est pas exactement à ce qui se passe au parc Jean-Drapeau avec l'Espace 67 qui est nettement supérieur, mais, avec une capacité de quelques dizaines de milliers de personnes sur l'esplanade, donc, il y a quelque chose d'intéressant. Mais, comme je le disais, je vois mal quand même comment des événements pourraient se mettre à déménager sur l'esplanade lui-même.

**Mme Proulx (Berthier) :** Des nouveaux... En tout cas, à titre de directeur général, bien, peut-être que le parvis, l'esplanade, avec ses 30 000 places disponibles, là... La virée de l'OSM a attiré, quoi, quelque 25 000 cette année, Michel? On peut monter jusqu'à 30 000. J'imagine qu'il y a de la création, moi je le vois, là, de la création de nouveaux festivals, des événements qui veulent émerger dans le Grand Montréal. J'imagine que l'esplanade pourrait être un lieu tout à fait approprié.

**M. Roy (Martin) :** Bien, la question qui se pose aussi, Mme la ministre, c'est de voir si est-ce qu'à l'intérieur du Parc olympique il peut... c'est-à-dire à l'intérieur du Stade olympique, est-ce qu'il peut y avoir aussi de l'événementiel. Parce que, bon, on a fait référence tout à l'heure... Évidemment, il y a le sport puis... monsieur des Alouettes, et puis, bon, il y a le sport, il y a les salons qui, éventuellement, pourraient revenir, là, des grands salons de l'Habitation, et autres.

Est-ce que des événements pourraient profiter du grand espace qu'offre le Stade olympique? Ça, c'est une question que je me suis posée moi-même en cours de réflexion puis de rédaction, mais je n'ai pas de réponse à ça, enfin je vois mal... Est-ce qu'un événement, par exemple... Comme je nommais celui dont on a parlé, Métro Métro, est-ce qu'éventuellement il pourrait y avoir une deuxième scène ou une autre scène qui serait à l'intérieur du Stade olympique? C'est une possibilité.

Encore là, bon, la question de la sonorisation, je sais, on ne s'en sort pas, là, est-ce que la réverbération est telle que ça fait en sorte qu'on n'entende plus rien? Bon, peut-être qu'il y a moyen de faire quelque chose avec ça. Néanmoins, aussi, les Québécois, là, rendus au mois d'avril, mai, là, ils veulent sortir dehors. Et là, s'il y a un toit... parce qu'on parle quand même de cette question-là, mais est-ce qu'on voudra quand même s'enfermer au mois de juin puis aller à l'intérieur d'un Stade olympique couvert en permanence? Ça, je ne le sais pas.

**Mme Proulx (Berthier) :** Excusez-moi, je vais vous inviter à la prudence là-dessus parce qu'on ne connaît absolument pas pour le moment quel type de toit sera installé sur le toit du Stade olympique. Michel aura la chance, un peu plus tard cette année, de donner davantage de détails dans le dossier d'affaires qui va être présenté et des mises en candidature de ceux et celles qui pourraient produire un tel toit. Donc, d'assumer que le toit serait 100 % fermé... On n'est pas en mesure d'affirmer ou d'infirmer, pour le moment, que ce sera le choix qui va être fait.

Revenons à Métro Métro, qui a été un supersuccès, la Virée classique, j'y étais, c'était un excellent... un grand succès, il y avait 25 000 personnes qui étaient là. Go vélo, qui est entré dans le stade, des dizaines de milliers de personnes qui applaudissent, de la musique, ça crie, ça chante, c'était un événement festif. Vous étiez avec moi, d'ailleurs, au coup d'envoi sur l'avenue du Parc, à Montréal. Tout ça, c'est dans l'ADN des Québécois, hein? Le festival, l'événement, c'est dans l'ADN des Québécois. Go vélo, le Tour de l'île, ça fait longtemps que c'est dans l'ADN des Québécois, des Montréalais, on célèbre ça, on crie, c'est l'arrivée de l'été également... en conjoncture avec l'arrivée de l'été.

Tout ça pour faire une grande boucle en disant qu'on a, et M. Labrecque davantage que moi, eu des commentaires de citoyens aux alentours du Stade olympique, qui jugeaient que c'était distrayant, pour certains, mais que, pour d'autres, ça devenait une nuisance. Moi, j'ai beaucoup de peine à entendre que le grand Kent Nagano puisse être une nuisance dans un quartier comme Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont—Petite-Patrie. J'ai beaucoup de difficultés aussi à concevoir et à avaler que Go vélo et le Tour de l'île puissent être une nuisance sonore pour Montréal. Donc, comment est-ce que vous voyez, vous, qu'on pourrait jouer avec la communauté pour les rassurer que la tenue d'événement comme... par exemple, prenons Métro Métro, puisse être une activité qui est dans l'ADN des Québécois, que se sera un événement ponctuel, un peu comme Go vélo? Comment vous proposez, vous, à la tête du REMI, de pouvoir jouer avec les citoyens puis de les rassurer?

**M. Roy (Martin) :** Bien, je pense que c'est une question de dosage. C'est un peu ce que je disais, c'est qu'en fait... Puis je pense aussi que... bon, dosage et, disons, nature de l'événement. Moi, honnêtement, je n'ai pas entendu de plainte à l'égard de la Virée classique de l'OSM, là.

**Mme Proulx (Berthier) :** On en a entendu.

**M. Roy (Martin) :** Bon. Alors, ça m'étonne, puis je m'en désolé aussi, tout comme vous. Mais moi, j'habite tout près, puis honnêtement je pense que le son est encore meilleur sur la rue, je m'étais installé, il y a quelques années, pour écouter Carmina Burana dans la rue, et c'était meilleur encore, avec la réverbération, que sur l'esplanade elle-même.

Cela dit, bon, Go vélo, on ne peut pas dire que ça fait beaucoup de bruit, là, enfin, c'est peut-être plus des inconvénients en termes de circulation, parce que je sais que le quadrilatère, c'est extrêmement compliqué. À titre anecdotique, ce soir-là,

je voulais me faire venir une pizza, puis il n'y a aucun restaurant qui voulait me livrer une pizza ce soir-là. Mais ça, enfin, on est loin de nos problèmes, là.

Mais disons qu'en termes de... Pour ce qui est des festivals et pour ce qui est de Métro Métro puis, bon, d'Oasis, qui a suivi, je pense que les gens... enfin, moi, ce que j'entends dans le voisinage, c'est que les gens en ont eu assez, à un moment donné, quand ça faisait cinq week-ends consécutifs et que tout le monde, là... On arrive au mois d'avril, au mois de mai, les gens veulent ouvrir leurs fenêtres, puis enfin il y a de belles journées, puis ce qu'on entend, c'est l'équivalent d'un marteau-piqueur, là, à peu près. Parce qu'il y a quand même, là... Encore une fois, c'est dépendamment du type de musique. Quand on parle de musique, que ce soit, donc... Du hip-hop, en général, ça implique des basses fréquences, disons, à répétition. Et, encore là, de façon très anecdotique, bien, il s'agit de se promener dans les ruelles qui sont dans le quartier, et l'effet est encore amplifié, parce que, dans les ruelles, vous savez, il y a des revêtements en aluminium puis en métal, puis les ruelles ne sont à peu près pas meublées ou... enfin, c'est très écho. Alors, c'est à peu près comme lancer de la musique dans un appartement qui n'est pas meublé, là, ça donne à peu près le même effet de réverbération, et cet écho-là fait en sorte que ça devient, pour plusieurs, insupportable.

Mais je pense que les gens qui vivent dans Hochelaga-Maisonneuve, puis à plus forte raison les gens qui vivent à proximité du stade, savent où ils habitent. Moi, quand j'ai acheté ma maison, là, je savais qu'au stade il y avait des événements, puis à l'époque il y en avait davantage. Donc, c'est un juste retour des choses, en quelque part. Puis, tu sais, il faut quand même... On habite à côté du Stade olympique, on sait que ça vient avec, disons que c'est la dot de la mariée, puis que ça vient avec le stade, puis qu'il faut en quelque sorte l'accepter. Maintenant, encore une fois, comme je le disais, en autant que ça ne veut pas dire deux mois, tu sais, de bruit incessant.

• (15 h 50) •

**Mme Proulx (Berthier) :** Vous savez très bien que M. Labrecque est très sensible à ça. D'ailleurs, M. Labrecque s'est engagé plus tôt... — vous n'y étiez pas, M. Roy, mais pour les besoins de la commission — qu'il allait rencontrer chacun des promoteurs pour les événements subséquents qui seraient tenus à l'extérieur du Stade olympique, pour s'assurer que justement on puisse faire bon voisinage et que ce ne soit pas la dot de la mariée.

**M. Roy (Martin) :** Est-ce que vous permettez juste, peut-être, d'ajouter quelque chose sur la sonorisation? Juste pour vous dire aussi que l'expérience qu'on a eue dans d'autres événements, entre autres sur la place des Festivals... C'est parce qu'il y a quelqu'un qui me racontait une anecdote. Et puis, en quelque part, c'est que les problèmes de son et de sonorisation dont on parle sur l'esplanade, ils ne sont pas insolubles. Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire et souvent, excusez l'anglicisme, bien, c'est une question de «fine tuning».

Alors, il y a un gars en particulier, sur la place des Festivals, qui venait de s'acheter un condo...

**Mme Proulx (Berthier) :** Je connais cet homme-là.

**M. Roy (Martin) :** Ah oui? Bon.

**Mme Proulx (Berthier) :** Nous faisons la même référence. Oui.

**M. Roy (Martin) :** Bien, en tout cas, lui, il avait un problème de son chez lui. Il entendait du bruit, c'était la fin du monde. Et il s'est plaint à plusieurs reprises auprès de la ville de Montréal, qui s'est déplacée chez lui, qui a pris des mesures de son et qui s'est finalement rendu compte que c'était parce que le haut-parleur en cause, le haut-parleur qui était problématique, était directement orienté sur sa fenêtre. Alors, il s'agissait tout simplement de tourner légèrement le haut-parleur de quelques degrés et de faire en sorte... Déjà là, on avait réglé une bonne partie de son problème.

**Mme Proulx (Berthier) :** Je suis d'accord avec vous, M. Roy. Mais, en même temps, cet ami commun là que nous avons tous les deux, il a acheté un condo avec vue sur le Quartier des spectacles. C'est comme quand on achète une maison tout près d'une piste d'atterrissage à Montréal-Trudeau. Vous savez quoi? Le A387, il y a des chances de faire du bruit quand il va atterrir tout près de votre cour.

Il faut aussi que les citoyens de Montréal... Puis, dans la vision du développement du Stade olympique puis de l'est de Montréal, parce que c'est une volonté gouvernementale... C'est très épisodique, là, les concerts, les événements qui sont faits sur l'esplanade. Comme vous l'avez dit tantôt, là, les gens de Rosemont, Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve comme vous, vous savez qu'occasionnellement il y a des événements.

**M. Roy (Martin) :** C'est pour ça que je dis : Dans le cas du stade, ça vient avec. Puis, dans le cas de la place des Festivals également. Vous savez qu'il y a des gens qui, effectivement, achètent des condos, puis il y a des promoteurs qui basent leur promotion puis leur publicité sur le fait que les gens vont être à côté de la place des Festivals. Ils vendent leurs condos sur cette base-là. Ça fait qu'après ça c'est... Tu sais, je trouve ça un peu, effectivement, délicat que la personne qui vient de s'acheter un condo sur cette base-là, après ça, se plaigne. Mais il faut quand même, donc, effectivement, en prendre puis en laisser.

**Mme Proulx (Berthier) :** Oui.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors, est-ce qu'il y a des députés qui veulent prendre la parole? Oui? Alors, le député du Lac-Saint-Jean.

**M. Girard (Lac-Saint-Jean) :** Oui, alors, merci, Mme la Présidente. J'ai lu tout à l'heure un peu la mission, les objectifs. Je vous félicite, vous faites quand même beaucoup... un grand travail, tout ça. Et je vois que vous habitez, vous l'avez dit, depuis 15 ans tout près du Parc olympique, donc c'est sûr et certain que vous connaissez le coin beaucoup mieux que moi.

Mais, à titre d'information, vous parliez tout à l'heure des stations de métro, qu'il faudrait «souhaiter qu'à travers l'arrivée éventuelle de ces commerces — hein, vous parlez de commerces — le sud-ouest du Parc olympique serve quotidiennement de point de ravitaillement et trouve une utilité supplémentaire aux yeux des milliers de voisins et des personnes en transit». Donc, au-delà du souhait, qu'est-ce que vous, vous proposeriez, ou comment vous voyez ça, pour quelqu'un, là, qui reste là, tout près, qui a vécu là?

**M. Roy (Martin) :** Je pense qu'enfin c'est un peu l'idée, aussi, dans le projet de loi, c'est qu'il y ait cette possibilité éventuellement de développer aussi, peut-être à proximité des stations, du commercial puis du locatif et puis que, donc, la société pourra éventuellement avoir des ententes. Michel me fait signe que oui, là, j'espère que je ne dis pas trop de folies.

Mais, enfin, l'idée, c'est quand même de faire en sorte que, près de la station Pie-IX en particulier, il y ait des commerces. Pour l'instant, il y a une espèce de désert alimentaire dans le coin. Honnêtement, il y a eu... Depuis quelque temps, depuis quelques années, il y a un café qui est ouvert dans le Stade olympique, il y a le café In vivo, qui fait un bon travail, mais en dehors de ça, il n'y a pas vraiment de salut. Je vous dis, moi, que de Pierre-De Coubertin, là, au sud jusqu'à Ontario, il n'y a pratiquement pas de commerces, parce que sur Hochelaga, il n'y a plus grand-chose, sur de Rouen non plus, ça va jusqu'à Ontario. Donc, on parle quand même d'un bon kilomètre, là, de distance du Stade olympique, où il n'y a pas tant de vie commerciale et de vie de quartier, disons, là, commerciale. Alors, ça implique, comme je le disais...

La station Pie-IX, elle est centrale dans le cadre du réseau de la STM, c'est-à-dire que les gens circulent beaucoup, transitent beaucoup, vont prendre l'autobus sur Pie-IX. Et puis moi, je pense qu'il y aurait certainement des occasions d'affaires, pour bien des gens, de mettre là des commerces de proximité, qu'ils soient justement des dépanneurs, des nettoyeurs, justement des sociétés des alcools ou d'autres qui puissent, sur le chemin du retour à la maison, servir de ravitaillement aux gens qui sont en transit à la station Pie-IX. Alors, pour moi, je pense qu'il y a une occasion à saisir, là, importante, pour le Parc olympique.

**M. Girard (Lac-Saint-Jean) :** Merci. Moi, je n'ai pas d'autre question.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Non? Mme la ministre?

**M. Lévesque (Chauveau) :** Vous avez parlé de l'opportunité de remplacer le toit du stade olympique, M. Roy. Et, selon vos membres, si on procède... On verra bien la manière que ce sera fait. Évidemment, il y aura des annonces. On verra bien. Mais est-ce que vous voyez des... Parce que vous représentez quand même plusieurs grands événements, est-ce qu'avec un toit plusieurs de vos membres que vous représentez risquent de mettre dans leur choix potentiel d'événements le Parc olympique?

**M. Roy (Martin) :** Bien, un peu comme je le faisais valoir, je ne vois pas, je vois mal comment les gens vont se mettre à déménager à l'intérieur du stade, là, parce qu'il y a d'autres problèmes, qui sont ceux de la sonorisation. Il y a le fait aussi que les événements sont intrinsèquement liés, donc, à un lieu en particulier. Et il y a le fait aussi, bon, qu'on verra effectivement... Puis je m'amende sur ce que j'ai dit par rapport au toit, c'est vrai que ce n'est pas décidé, mais, en tout cas, il avait été quand même évoqué, on verra ce qui en adviendra. Mais c'est sûr que... L'idée, aussi, des festivals et des événements, c'est d'être à l'extérieur. C'est quand même une partie du bonheur qu'on peut s'offrir durant la belle saison que celui de sortir à l'extérieur puis d'aller dehors. Donc, je vois quand même difficilement comment ça peut servir dans ce cadre-là. Il y a sans doute bien d'autres utilisations qu'on peut en faire, du stade. Mais ce n'est peut-être pas principalement celle des festivals et des événements, peut-être, dans une moindre mesure.

**M. Lévesque (Chauveau) :** Un peu moins pour les groupes que vous représentez. Parce qu'évidemment c'est une préoccupation que j'ai beaucoup, moi, pour être un député de la région de Québec.

On parle de bonifier l'offre, bonifier un peu les différentes activités qui se font. Mais ma vision de loin... Regarde, je ne veux pas me substituer à quelqu'un de Montréal, vous êtes beaucoup plus connaissant de votre territoire que je peux l'être, et c'était un peu ça, ma question : Qu'est-ce qui peut être fait? Parce qu'on parle aujourd'hui de la loi n° 15, la Loi sur la Société de développement et de mise en valeur. Vous en avez parlé un peu avec mon collègue du Lac-Saint-Jean, sur les commerces de proximité. Votre vision, en plus, vous êtes un voisin immédiat, vous vivez proche de ce secteur-là, là, qu'est-ce qui peut être fait, là, pour mettre en valeur, pour améliorer l'offre de services?

Parce que, bien sûr, quand je veux organiser une activité, je veux qu'il y ait une vie autour. Je veux que ce soit agréable d'aller dans un endroit. Puis c'était un peu ce qu'on reprochait à l'époque des Expos de Montréal, quand ils ont quitté. C'était ça, il n'y avait pas de vie après autour du Stade olympique. Il y a le Parc olympique qui est magnifique. C'est une carte de visite. Mais, malgré tout, il y a peu d'activités qui fait qu'un touriste américain, un touriste étranger va arriver, il va venir se situer là, là. Il va se louer une chambre d'hôtel. Mais, après que j'ai participé à mon événement...

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Merci au député de Chauveau. Vous avez écouté tout le temps. Alors, très bonne question. Mais nous n'aurons pas la réponse pour le moment. Alors, nous laissons la parole au député d'opposition. Vous avez maintenant 12 min 22 s. Je ne sais pas si vous voulez partir sur la lancée, là, de la question précédente. Mais c'est à vous.



**M. Benjamin :** Merci, Mme la Présidente. Alors, merci, M. Roy, pour votre présentation. Donc, je profite pour saluer le travail que le REMI fait depuis maintenant plusieurs années en faveur des grands événements internationaux.

Et, dans un autre ordre d'idées, j'ai beaucoup apprécié, et j'en profite pour le dire publiquement, notamment la posture du REMI dans la défense des intérêts des grands événements majeurs internationaux partout au Québec, et notamment votre dernière position prise publiquement sur un enjeu qui touche, qui pourrait toucher beaucoup les grands événements, donc, en lien avec un autre projet de loi qui est en analyse, donc le projet de loi sur le cannabis. Donc, je voulais faire cet aparté-là rapidement et saluer la posture du REMI à ce niveau-là.

Dans vos notes d'allocation, vous nous avez parlé à la fois comme représentant du REMI, mais quelques fois aussi comme résident. Donc, c'est à ce titre aussi que je vous... au nom de ces deux titres que je vous poserai quelques questions.

Ma première question : Actuellement, est-ce que vous avez pu évaluer un peu l'achalandage touristique par rapport aux événements qui se tiennent dans ce secteur-là?

• (16 heures) •

**M. Roy (Martin) :** Bien, moi, comme je le disais, je n'ai pas de membres du REMI qui se déroulent sur ou dans le Parc olympique, qui se tiennent là, disons, à 100 %. Pour l'instant, c'est des composantes de la programmation, c'est des volets qui s'ajoutent à leurs programmations. Et ils y sont, au parc, mais ils n'y sont pas pleinement, c'est-à-dire qu'ils sont souvent situés ailleurs puis ils viennent faire une activité. C'est le cas de la Virée classique de l'OSM qui, d'abord et avant tout, se déroule à la Maison symphonique puis à la Place des Arts, bon, donc, ça, c'est une chose, puis qui viennent comme ça, effectivement, sur l'esplanade. Puis c'est la même chose aussi pour ceux que j'ai nommés. Comme la Nuit blanche, bien, ça se passe partout à Montréal, donc ce n'est pas essentiellement là.

Donc, pour moi, c'est difficile de vous donner une réponse parce que ces évaluations-là n'existent pas, enfin très précisément sur le volet qu'il y a. Je ne pense pas qu'on puisse les avoir. Ceci dit, quand même, comme on le disait tout à l'heure, en ce qui a trait à la Virée classique, encore une fois, j'y reviens, mais on parle quand même de 25 000, 30 000 personnes à chacune de ces éditions-là. Puis le Festival Métro Métro, je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais ça a été quand même un très grand succès, surtout pour une première édition, qui est souvent une édition test. Je pense que cet événement-là est vraiment parti pour la gloire sur une base, là... en fait, dans ce créneau particulier qui a vraiment, vraiment un potentiel. Et puis, s'il a fait de l'esplanade et du Parc olympique sa maison, je pense que c'est une bonne chose pour le Parc olympique parce que ça pourrait être éventuellement récurrent. Puis on peut espérer éventuellement que les ententes, justement, puis la possibilité de signer des ententes pour plus de trois ans servent, entre autres, au développement de cet événement qu'est Métro Métro.

**M. Benjamin :** Je crois beaucoup que les initiatives de démocratisation de la culture comme l'est, par exemple, la virée de l'OSM sont d'excellentes choses pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois, donc, dans différents milieux, et notamment je pense qu'un quartier comme Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, un arrondissement comme celui-là, donc, bénéficie, a beaucoup d'avantages à tirer de ces expériences-là. Et je tiens à saluer, donc, toute la proactivité, le leadership de M. Labrecque, donc, notamment, rapidement, tout de suite, en proposant une rétroaction, je crois, qui sera faite auprès des différents partenaires, et ça, je pense que c'est de bon augure pour la suite des choses.

Comme résident de ce quartier-là, il y a eu des présentations qui ont été faites avant vous autour d'une vision plutôt économique, donc, pour l'avenir de ce secteur. Je pense, entre autres, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ou d'autres acteurs qui sont venus faire des présentations ici et qui nous ont parlé de cette vision d'avenir en termes de croissance, de développement économique en lien avec, entre autres, l'installation des hôtels. Vous nous avez parlé de commerces de proximité beaucoup, de dépanneurs, de petits commerces. À ce que je sache, un hôtel ne fait pas partie de ce qu'on appelle la liste des commerces de proximité. Vous, comme résident de ce secteur-là, comment vous voyez le développement économique de ce secteur-là de l'est de Montréal?

**M. Roy (Martin) :** Je vous dirais que le problème actuellement, c'est que c'est... Évidemment, c'est un attrait touristique extrêmement important à Montréal, on le sait. C'est un des symboles de Montréal. Mais le problème, c'est qu'une fois qu'on arrive à destination... En fait, moi, je les vois, les autobus de touristes, là, qui descendent souvent près puis qui prennent des photos. Les touristes prennent des photos puis ils remontent dans l'autobus puis s'en retournent ailleurs parce qu'il n'y a pas... Une fois qu'on a pris la photo, qu'on a fait peut-être une petite visite, qu'on a fait le tour du stade... Il y a toujours des gens, d'ailleurs, qui déambulent autour du Stade olympique, là. Moi, je promène mon chien, je fais le tour du stade, puis il y a des gens qui se promènent là puis qui errent littéralement parce qu'il n'y a pas vraiment... Bon. Il n'y a pas de restos. Il y a ce petit café dont je parlais, mais il n'y a pas d'infrastructure touristique. Alors, c'est ça qu'il faut voir, il faut voir au développement d'une infrastructure touristique.

Je sais qu'il y a quelques années, par exemple, il y avait une attraction qui avait été développée, qui s'appelait le parc Exalto, qui était un parc un peu de type arbre en arbre avec des structures artificielles, puis les gens allaient là. Est-ce qu'on peut justement se servir de l'esplanade ou de l'espace qu'offre le Parc olympique pour ajouter aussi du récréotouristique puis faire en sorte que la visite des touristes se prolonge dans le temps, dire : Bien, regarde, tu vas au Parc olympique, tu n'y passes pas 20 minutes, mais tu vas passer la journée ou, à tout le moins, une demi-journée, puis tu vas ajouter à ça un repas, oui, tu vas monter dans la tour?

D'ailleurs, la tour, je ne sais pas, là, exactement... Ça fait peut-être quelque temps que je n'y suis pas allé, mais, la dernière fois, c'était certainement à améliorer, là. Il y a sans doute un peu de travail à faire. Parce que c'est une vitrine importante, je pense que... sur la ville, mais aussi sur la destination, puis il y a sans doute moyen d'améliorer l'expérience client.

Mais évidemment, sur le pôle, sur l'ensemble du Parc olympique, je pense qu'il y a lieu d'ajouter des infrastructures touristiques, puis évidemment, un hôtel, il me semble que ce serait un ajout considérable. Parce qu'à ma connaissance,

bon, il y en a un qui est situé au coin de Sherbrooke et Viau, mais disons que c'est à peu près le seul, là, que je vois dans les alentours ou dans l'immédiat... le voisinage immédiat.

**M. Benjamin :** À l'article 6, et vous l'avez évoqué dans vos notes d'allocation, vous soulignez, donc, l'importance de cette reconnaissance du patrimoine architectural du Parc olympique dans le cadre de ce projet de loi, donc, et je le reconnais aussi. Sauf qu'il y a quelques groupes, au moins deux groupes avant vous, qui sont venus nous dire : Oui, c'est vrai que c'est bien, donc, de reconnaître le patrimoine architectural du Parc olympique, mais il faut aller un peu plus loin, notamment en reconnaissant l'héritage olympique, donc, de ce Parc olympique. Comment vous, vous voyez cet aspect-là? Comment ça pourrait s'articuler?

**M. Roy (Martin) :** Écoutez, je pense que c'est en mettant en valeur le sport lui-même et l'athlète, là. Ça passe, entre autres, par tout ce qu'il y a déjà, évidemment, l'entraînement des athlètes, bon, il y a le centre sportif, il y a quand même un centre d'excellence, évidemment toutes les associations de loisir et de sport qui contribuent, disons, à cet héritage olympique là. Je pense que ça passe essentiellement par là.

Évidemment, il faudra se poser la question, puis, encore une fois, je ne veux pas en faire l'objet de mon intervention, mais la question, effectivement, du toit va nous amener à penser, entre autres, à l'avenir de l'athlétisme dans le Stade olympique, puisqu'on sait qu'un stade couvert ne peut accueillir de compétitions d'athlétisme, enfin c'est ce qu'on nous a dit, à un moment donné, mais il reste à voir est-ce qu'il est rétractable ou pas. Moi, je pense que c'est ça... Les questions qu'on doit se poser... Je n'ai pas de réponse à ça aujourd'hui, mais je pense que, tu sais, la question, c'est : Est-ce que le stade pourrait éventuellement, un jour, recevoir à nouveau des Jeux olympiques, dans un lointain futur, peut-être, quand ça ne sera pas aussi coûteux qu'aujourd'hui de les accueillir, peut-être? Mais, en tout cas, je pense que l'héritage, quand même, olympique, il est présent, on le voit, on le sent, ne serait-ce que par le pavoisement, tous ces drapeaux qui nous rappellent aussi la tenue des Jeux olympiques puis les pays qui ont participé. Mais ça passe beaucoup aussi par le développement sportif, sans aucun doute, là.

**M. Benjamin :** C'est un arrondissement, vous le savez sûrement mieux que moi, qui est traversé depuis plusieurs années maintenant par un débat, parfois acrimonieux, sur les enjeux de gentrification, sur les enjeux de lutte contre la pauvreté, lutte contre l'exclusion sociale. Comment vous voyez... Et il faut dire aussi, du même souffle... Il faut saluer, donc, tous les efforts de développement qui ont été entrepris, notamment par la RIO, donc, autour du développement de ce site, donc, avec de très beaux projets, de très belles initiatives, que ce soit en matière de développement durable, en matière de culture. Comment vous voyez cette cohabitation entre l'événementiel... puisque je pense que la mission de cette société-là sera appelée à regarder davantage tout l'événementiel, comment vous voyez cette cohabitation entre l'événementiel et ces enjeux-là dans ce quartier-là?

**M. Roy (Martin) :** Ce que je ferais valoir, tout simplement, c'est que le Parc olympique est un puissant outil de développement communautaire, social et culturel. Et puis c'est vraiment un pôle, ça pourrait être tellement plus, dans l'arrondissement, ça pourrait devenir un lieu de rendez-vous extrêmement important pour la communauté, ce qu'il n'est pas vraiment, enfin qu'il l'est, disons, de façon exceptionnelle, à l'occasion de certains événements. Mais disons que, de façon régulière, est-ce qu'il y aura une vie communautaire, est-ce que ça peut servir, justement, pour la communauté? Et c'est pour ça que je suggérerais notamment, peut-être, qu'on pense à un comité consultatif communautaire. Je donnais l'exemple d'Aéroports de Montréal parce que je suis sur ce comité-là aussi, Aéroports de Montréal, où les différents intervenants qui ont rapport avec l'aéroport, qui ont un intérêt vis-à-vis de l'aéroport de Montréal sont sur un comité consultatif communautaire, et on leur partage des projets, on leur partage des données, on les consulte sur les projets. C'est comme une espèce de caisse de résonance, c'est une espèce de «focus group», dans le fond. Et puis, mutatis mutandis, ça pourrait peut-être être la même chose au Parc olympique, c'est-à-dire est-ce qu'on pourrait avoir justement un groupe, un comité qui regroupe des intervenants du milieu, que ce soient des gens du milieu touristique ou des gens du milieu culturel?

**M. Benjamin :** ...combien de temps, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Une minute.

**M. Benjamin :** Une minute. Ce comité-là est très intéressant, le comité consultatif sur lequel vous siégez à l'aéroport. Est-ce que c'est un comité qui aborde la problématique du bruit à l'aéroport?  
• (16 h 10) •

**M. Roy (Martin) :** Oui. Bien, en fait, l'ensemble des problématiques qui concernent l'aéroport sont soulevées, incluant le développement durable et, entre autres, aussi, la possible nuisance sonore. Mais effectivement ça fait partie des discussions qu'on peut avoir entre intervenants dans le comité.

**La Présidente (Mme Isabelle) :** Alors...

**M. Benjamin :** C'est terminé?

**La Présidente (Mme Isabelle) :** 26 secondes.

**M. Benjamin** : Ah! 26 secondes, c'est du temps. Le président de la RIO n'a pas fermé la porte à l'idée de rencontrer les différents intervenants et les citoyens. Donc, la question que j'ai le goût de vous poser : Qui vous verriez sur un comité comme ça, un comité consultatif de cet ordre-là?

**M. Roy (Martin)** : Bien, en tout cas, si je me fie, donc... Je prends vraiment exemple d'Aéroports de Montréal. Si je me fie à ça, c'est vraiment des gens de différents horizons, des intervenants du milieu économique, touristique, culturel, social, des spécialistes de différentes questions. Donc, l'important, c'est d'avoir, disons, comme je le disais, une diversification des points de vue et des intérêts aussi des gens qui pourraient faire valoir leurs différentes, disons, expertises dans le cadre du comité.

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Alors, merci beaucoup, M. Roy. Merci beaucoup, M. Roy, pour votre contribution.

**Une voix** : ...

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Aïe! Oh! Il est un peu profiteur, de toujours prendre ses dernières secondes.

#### **Mémoire déposé**

Alors, écoutez, je tiens à vous remercier, tous et toutes, d'avoir participé à cette consultation particulière. Mais, avant, je dois, avant de terminer, déposer... ou, enfin, de vous dire que le mémoire du député d'Hochelaga-Maisonneuve a été déposé dans le Greffier. Alors, nous ne l'avons pas entendu, mais il a déposé quand même son mémoire.

**Une voix** : ...

**La Présidente (Mme Isabelle)** : Et qu'il est public, oui. Il est déposé dans le Greffier, donc il est public aussi. Alors, la contribution à... La commission, voyons! a accompli son mandat. Je vous remercie sincèrement, toutes et tous, et on va se revoir un peu plus tard pour l'étude détaillée.  
Merci encore une fois. Bonne fin de journée.

*(Fin de la séance à 16 h 12)*